

LANGUES ET LINGUISTIQUE, n° 32, 2006 : 1-15

**LE TON HAUT COMME OPERATEUR DE RUPTURE
ENONCIATIVE EN YOWLE**

Henri GADOU
Université de Cocody, Côte d'Ivoire

Le ton haut en yowlè peut être un opérateur de rupture énonciative. Il crée un plan d'énonciation décroché du plan d'énonciation origine défini par l'énonciateur et le moment d'énonciation. C'est à partir de ce nouveau repère fictif que sont appréhendées les occurrences des notions impliquées dans l'énonciation et la prédication.

Ainsi :

- la thématisation pronominale est un renvoi à une occurrence de notion nominale ;
- la thématisation par *ny'* décroche un terme du référentiel origine ;
- la localisation d'un terme par *le'* le fait saisir en représentation ;
- l'assertion par *te'* décroche une occurrence de relation prédicative du référentiel origine.

***Langues et linguistique*, n° 32, 2008**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

li.ulaval.ca

LE TON HAUT COMME OPERATEUR DE RUPTURE ENONCIATIVE EN YOWLE

Henri GADOU
Université de Cocody, Côte d'Ivoire

Introduction

Nous voulons nous poser quelques questions simples et tenter d'y répondre à propos des fonctions du ton haut en yowlè⁽¹⁾. La langue yowlè connaît quatre registres tonals phonologiques représentés par quatre tons ponctuels : haut (ˈ), mi-haut (ˌ), mi-bas (ˋ), bas (ˊ)⁽²⁾. Ce qui pique notre curiosité, c'est que le ton haut, en yowlè, au-delà de sa fonction distinctive sur le plan des unités significatives minimales, semble ne pas être totalement étranger à certains types de construction et de différenciation référentielles. Nous envisageons d'approfondir cette interrogation à partir des énoncés ci-dessous.

- | | | | | | | | |
|----|------------------|--------------------|--------|-----------|------|---------------|---------|
| 1. | ā ⁽³⁾ | kù | | | | | |
| | je | partir+ACC | → | je | suis | parti | |
| 2. | á | kū | - | wu | | | |
| | moi, | je | partir | faire+ACC | → | moi, | |
| | | | | | | quant à moi | } |
| | | | | | | je suis parti | |
| 3. | zā | lè | wè! | | | | |
| | jean | LOC ⁽⁴⁾ | vin | → | le | vin | de Jean |

¹ Le yowlè est une langue mandé-sud parlée au centre-ouest de la Côte d'Ivoire, langue souvent erronément orthographiée yaouré.

² Les tons seront symbolisés de la façon suivante : haut /H/, mi-haut /MH/, mi-bas /MB/, bas /B/.

³ Convention : sur les quatre registres tonals phonologiques du yowlè [haut (H : ˈ), mi-haut (MH : ˌ), mi-bas (MB : ˋ), bas (B : ˊ)], le ton mi-haut (MH) sera représenté par défaut.

⁴ LOC = particule locative.

4. zā lè wùlò !
 jean LOC tête → la tête de Jean (au sens de ce que Jean considère comme tête)
5. zā lé wǎ !
 jean LOC vin → pour ce qui serait représenté comme vin de Jean
6. zā lé wuló !
 jean LOC tête → pour ce qui est représenté comme tête de Jean
7. ē jā nū
 il être-près là-bas → il est là-bas, dans la sphère du coénonciateur
8. kù nū ē wu - ù
 partir Inter il faire-ACC Inter → partir a-t-il été fait
 (= a-t-on pu partir) ?
9. í tí nū⁽⁵⁾ ē tà - à
 ton père THM il venir+ACC Inter → Ton père, il est venu ?
 anaphore (= ton père est-il arrivé ?)
10. tè ē tà ā kò
 si il venir+ACC je partir+AOR⁽⁶⁾ → s'il est venu, je pars
11. té ī wī - ı té ā tà
 si tu accepter-ACC alors je venir+ACC → si tu avais accepté, je serais venu.
 anaphore

Ces énoncés laissent apparaître quelques repères utiles. Sur le plan formel, en les rapprochant deux par deux, nous notons des différences de tons au niveau d'unités identiques au ton près. Ainsi,

⁵ THM : nū : opérateur de thématization.

⁶ AOR = aoriste

les unités \bar{a} (1) et \acute{a} (2) se distinguent respectivement par les tons /MB/ et /H/, $t\grave{e}$ (3) et $l\acute{e}$ (5) par les tons /B/ et /H/, $l\grave{e}$ (4) et $l\acute{e}$ (6) par les tons /B/ et /H/, $ny\bar{}$ (7) et $ny\acute{}$ (8) par les tons /MB/ et /H/, $t\grave{e}$ (9) et $t\acute{e}$ (10) par les tons /B/ et /H/. Ce qui ne manque pas d'intérêt, c'est que ces variations tonales débouchent sur de fortes nuances sémantiques que permettent de faire ressortir assez clairement les gloses correspondantes proposées. En effet, alors qu'en (1) nous avons une simple déclaration « je suis parti », l'énoncé (2) précise « moi, je suis parti », en thématissant le terme de départ de la relation prédicative ; en (3), il s'agit simplement du vin de Jean ; (5) laisse entendre que nous n'avons affaire qu'à une relation de propriété saisie seulement en représentation ; (4) rapporte une relation de propriété effective, au sens où Jean possède, non pas sa propre tête, mais une tête d'animal par exemple⁽⁷⁾ ; (6) n'est plutôt qu'une relation de possession en représentation, qu'il s'agisse de la tête de Jean ou de celle d'un animal ; en (7), $ny\bar{}$ est un adverbial de lieu signifiant « là-bas, dans la sphère du locuteur » ; (8) a un statut d'interrogatif ; enfin, $t\grave{e}$ en (10) traduit une hypothèse positive, enregistrant ... « il est effectivement arrivé » ; $t\acute{e}$ en (11), au contraire de (10), est plutôt une hypothèse négative, l'énonciateur donnant à entendre « il n'est pas venu ».

L'analyse brute des faits que nous venons d'esquisser permet d'émettre une hypothèse quant au fonctionnement profond du ton haut dans les contextes définis. Les nuances de sens entre les énoncés (1) à (10) viennent du fait que le ton haut entraîne un changement de plan d'énonciation. En effet, à travers cet opérateur tonal, l'énonciateur construit un second repère, un second plan d'énonciation qui est en rupture avec le référentiel origine. C'est dans ce nouveau repère décroché du plan de l'*ici et maintenant* que prennent place et s'organisent les nouveaux paramètres prédicatifs et énonciatifs.

L'hypothèse de la rupture énonciative sous-tendra l'examen du ton haut dans les énoncés proposés. Cette réflexion s'articulera autour de quatre (4) axes suivant la nature des unités

⁷ Dans un sens ironique, il pourrait aussi s'agir de la tête de quelqu'un d'autre au cas où, par synecdoque, Jean voudrait qualifier quelqu'un d'intelligent.

supports du changement tonal. Nous verrons tour à tour le relèvement tonal dans les pronoms non toniques, sur la particule locative *lé*, sur la particule adverbiale *ny* et sur le repère fictif *té*.

1. Le ton haut et la thématization pronominale

Prenons les énoncés (1) et (2) :

1. ā kù
 je partir+ACC → je suis parti
2. á kū - wu

moi, je partir faire+ACC → moi, je suis parti

Les pronoms non toniques en yowlè sont les suivants : *ā* (je), *ī* (tu), *ē* (il), *kāà* (nous), *kā* (vous), *ō* (ils) ; ils ne portent pas d'emphase et s'opposent aux pronoms toniques, *māā* (moi), *bī* (toi), *kāà* / *kūw* (nous tonique) et *kāa* (vous tonique)⁸, qui portent une emphase. Seuls les pronoms non toniques sujets peuvent faire l'objet d'un relèvement tonal à caractère énonciatif ; nous obtenons ainsi *ā́* (moi, je), *ī́* (toi, tu), *ḗ* (lui, ...), *kāá* (nous, nous ...), *ká* (vous, vous...), *ó* (eux/elles ; ils/elles...).

Dans l'énoncé (1), avec le pronom non tonique *ā* (je) au ton /MB/, on retient que *ā* est parti, sans plus ; mais en (2), avec *á*, au ton /H/, on souligne doublement que *ā* est parti. Par rapport à (1), l'énoncé (2) comporte donc une opération supplémentaire que (1) n'a pas. En effet, ici en (2), *á* est la forme thématisée de *ā*, c'est-à-dire qu'on est en face d'une énonciation où *ā* est pris comme repère constitutif, c'est-à-dire le terme autour duquel tout l'énoncé s'organise.

Cette thématization implique que l'énonciateur situe le pronom *ā* sur un plan autre, il ne le pose que comme mention, décroché de tout référentiel ; ainsi, il refuse de l'insérer dans un système de coordonnées spatio-temporelles de définition. Il

⁸ Notons que, pour l'une des deux variantes de la première personne du pluriel *kāà* (nous) ainsi que pour les 3^e personnes du singulier *ē* (il) et du pluriel *ō*, les formes toniques et les formes non toniques sont identiques.

s'ensuit que, dans le cas des verbes intransitifs qui, par essence, définissent des processus enroulés⁽⁹⁾, le pronom \bar{q} à la fois source et but du procès « partir » étant décroché et flottant du point de vue référentiel, le prédicat ne dispose plus d'argument qui lui serve d'appui en vue d'une insertion dans une relation prédicative ou dans un référentiel. Le métaopérateur wU apparaît donc comme l'image d'une stratégie de réparation énonciative dont le rôle est précisément de servir au prédicat de système d'ancrage. wU est la trace du nouveau repère, la nouvelle prédication ne pouvant se faire par rapport au repère origine absolu. Mieux, wU synthétise la relation prédicative tout entière représentée par la séquence $\bar{q} k\bar{U}$ (moi + partir) et supporte seul les marques des opérations aspectuo-modales destinées au prédicat $k\bar{U}$ (partir). Ainsi, la traduction littérale de (2) donne « moi + partir a eu lieu », soit « moi, je suis parti ».

Examinons rapidement l'influence du ton haut sur les autres pronoms sujets non toniques :

- 2a. \acute{i} $k\bar{U}$ - wU
 toi, tu partir Faire+ACC → Toi, tu es parti
- 2b. \acute{e} $k\bar{U}$ - wU
 lui, il partir Faire+ACC → Lui, il est parti
- 2c. $k\bar{a}\acute{a}$ $k\bar{U}$ - wU
 nous, nous partir Faire+ACC → Nous, nous sommes partis
- 2d. $k\acute{a}$ $k\bar{U}$ - wU
 vous, vous partir Faire+ACC → Vous, vous êtes partis
- 2e. \acute{o} $k\bar{U}$ - wU
 eux, ils partir Faire+ACC → Eux, ils sont partis

⁹ On peut dire que pour un verbe intransitif, la source et le but de la relation primitive coïncident ; ainsi, dans « je pars », c'est « je » qui initie le procès « partir » et c'est « je » qui en est la cible active : « Je pars et c'est moi qui pars », par opposition à « je mange une pomme » où c'est « je » qui initie le procès et c'est plutôt « la pomme qui est mangée ».

Avec le ton haut, on constate le même phénomène de rupture pour ce qui est de tous les autres pronoms sujets non toniques.

2. Le ton haut et la rupture thématique par *n̄́*

Prenons les trois énoncés (7), (8) et (9), ci-dessous :

7. \bar{e} $\bar{j}\bar{a}$ $\bar{n}\bar{y}$
 il être-près là-bas → il est là-bas (dans la sphère du
 coénonciateur) $\overbrace{\quad\quad\quad}$
8. $k\bar{u}$ $n\bar{y}$ \bar{e} wu' - \bar{u}
 partir THM cela faire-ACC inter → quant à partir, cela a-
 t-il lieu ? $\overbrace{\quad\quad\quad}$
9. i $t\acute{i}$ $n\bar{y}$ \bar{e} $t\grave{a}$ - \bar{a}
 ton père THM il venir+ACC inter → Ton père,
 $\overbrace{\quad\quad\quad}$
 il est venu ? (= le départ a-t-il eu lieu ?)
 anaphore (= ton père est-il arrivé ?)
 anaphore

Examinons l'énoncé (7), \bar{e} $\bar{j}\bar{a}$ $\bar{n}\bar{y}$ (il est là-bas). Comme on peut le comprendre dans la traduction proposée, $n\bar{y}$ est un lexème adverbial signifiant « là-bas »; l'énoncé laisse entendre simplement que le sujet \bar{e} se trouve à un endroit donné, et plus précisément dans la sphère du coénonciateur, c'est-à-dire « là-bas, près de /chez toi /vous, etc. ».

En (8) $k\bar{u}$ $n\bar{y}$ \bar{e} wu' - \bar{u} (le départ a-t-il eu lieu) et (9) i $t\acute{i}$ $n\bar{y}$ \bar{e} $t\grave{a}$ - \bar{a} (ton père est-il arrivé ?), la particule $n\bar{y}$ a un tout autre statut. Conservant une référence spatiale vague liée à la valeur qu'elle a en (7), cette particule s'est presque désémantisée pour être, à côté de \bar{e} principalement, un opérateur de thématization des lexèmes. En (8), $k\bar{u}$ (partir), à travers $n\bar{y}$, est posé comme repère constitutif de l'énoncé, puis il est demandé à propos de ce procès s'il a eu lieu. En (9), par $n\bar{y}$, $t\acute{i}$ (père) se trouve thématized, c'est-à-dire choisi comme le centre autour duquel s'organise l'énoncé, pour faire ensuite l'objet d'une demande d'information sur sa venue.

Il convient de noter ici que ce qui sous-tend cette opération de thématization, c'est la construction, par l'énonciateur, d'un lieu d'observation des valeurs du domaine des relations prédicatives. Ce repère est par essence décroché du plan des occurrences du domaine des relations prédicatives pour que, à partir de lui, l'énonciateur puisse parcourir l'ensemble des occurrences, c'est-à-dire « partir a eu lieu » et « partir n'a pas eu lieu » pour (8), « père est venu » et « père n'est pas venu » pour (9)¹⁰. Cette fonction sied parfaitement à la particule *ny*, qui a aussi une valeur interrogative, puisqu'elle permet de balayer les occurrences d'un domaine en laissant le soin au coénonciateur de dire la valeur qui convient.

On comprend que *ny* soit en corrélation avec les voyelles dupliquées *-ù* du métaopérateur *wù* (faire) pour (8) et *-à* du verbe *ta* (venir) pour (9), lesquelles voyelles ont toujours un statut d'interrogatifs.

Retenons donc que *ny* est la trace de la rupture opérée pour permettre au sujet énonciateur de parcourir les différentes valeurs des relations prédicatives *ē-wù-ù* (8) et *ē-tà* (9).

3. Le ton haut et la rupture énonciative par le

Prenons les trois énoncés (3), (5), (4) et (6) suivants :

3. *zā* lè *wē* !
 jean LOC vin → le vin de Jean (= qui appartient à Jean)
5. *zā* lé *wē* !
 jean LOC vin → (quant à) un vin pour appartenir à Jean, en représentation)
4. *zā* lè *wulò* !
 jean LOC tête → la tête qui appartient à Jean (tête d'animal)

¹⁰ Pour les valeurs des relations prédicatives, nous simplifions car d'autres valeurs intermédiaires sont possibles.

6. zā lé wulò ...!
 jean LOC tête → (quant à) la tête de Jean...
 → (quant à) une tête appartenir à Jean.

Examinons d'abord les énoncés (3) et (5). En (3), la particule locative *lè* a un ton bas /B/; elle traduit un rapport de possession entre *zā̀* (Jean) et *wɛ̀* (vin), qui apparaissent respectivement comme terme localisateur et terme localisé, comme terme repère et terme repéré. En (5), la particule *lé* a un ton haut /H/; ce relèvement tonal introduit une rupture énonciative. L'opérateur tonal décroche *wɛ̀* et sa relation avec *zā̀* de tout référentiel, de tout espace énonciatif effectif pour les inscrire dans un rapport de possession en représentation; le repérage se fait alors dans le fictif, d'où la glose significative correspondante « quant à un vin appartenir à Jean ».

Venons-en aux énoncés (4) et (6). En (4), *wulò̀* (tête), une partie du corps, est un exemple de ce que la grande tradition grammaticale appelle « propriété inaliénable »; ce statut fait que le syntagme nominal **Déterminant + Déterminé** où *wulò̀* figure ne comporte généralement pas la particule de repérage *lè*. On a donc la forme

zā̀ ø wulò̀
 Jean ø tête → la tête de Jean

Le fait que la particule *lè* apparaît ici dans un énoncé attesté montre bien qu'il faut mettre en avant non pas le caractère inaliénable ou pas, mais le rapport que l'énonciateur établit entre repère et repéré. Ce rapport peut être un rapport locatif symétrique, un rapport locatif d'identification par projection, le repère apparaissant comme l'image du repéré et inversement; dans ce cas, *lè* n'apparaît pas, et nous avons :

zā̀ wulò̀ → la tête de Jean

Au contraire, le repère peut être privilégié, nous avons un rapport dissymétrique, une relation locative de différenciation, alors *lè* apparaît et nous avons :

zā̀ lè wulò̀ → la tête de Jean

avec toutes les nuances sémantiques, du genre « la tête qui appartient à Jean (une tête d'animal par exemple) », « ce que Jean considère comme une tête, sur le plan physique ou intellectuel (ironie) ».

L'énoncé (6) *zā lé wulo'* n'a pas de variante avec particule locative zéro. Le ton haut /H/ de *lé'* décroche *wulo'* et la relation *zā wulo'* de l'espace énonciatif « *ici et maintenant* » pour le situer sur un plan de simple représentation, ce qui conduit à la glose « (quant à) une tête – appartenir – à Jean ». La nécessité de la présence de *lé'* montre que, dans un rapport de possession en représentation, où il n'est question que d'envisager, seule la relation dissymétrique avec *lé'* est possible. Le décrochement permet ici de tout envisager, à savoir, par exemple, « la tête telle que Jean la conçoit pour autrui », puisque tout est en représentation, domaine du « tout envisageable ». Selon ce que l'énonciateur vise, il peut aliéner l'inaliénable ou, peut-être, désaliéner l'aliénable.

4. Le ton haut et l'assertion fictive par *té*

Soit enfin les énoncés (10) et (11) suivants :

10. *tè ē tā* *ā kò*
 si il venir+ACC je partir+AOR → s'il est venu, je
 pars
11. *té ī tā té* *ā kù*
 si il venir+ACC alors je partir+ACC → s'il était
 venu, je serais parti

Examinons l'énoncé (10) *tè ē tā ā kò* (s'il est venu, je pars). Il s'agit d'une structure hypothétique dont l'apodose, *ā kò* (je pars), dépend de la condition *tè ē tā* (s'il est venu), c'est-à-dire la protase, introduite par l'opérateur *tè*. La particule *tè* (si) a ici un ton bas /B/. L'hypothèse ayant plus d'un degré⁽¹¹⁾ en yowlè,

¹¹ Nous nous limiterons ici à deux degrés ; cela sera suffisant pour éclaircir notre argumentation, analyse.

l'opérateur *te*, avec un ton bas, correspond à la situation où, bien que nous soyons dans le fictif, l'événement introduit par *te* est considéré comme cognitivement acquis, comme un fait. Du repère fictif *te* on pose *e ta* (il est venu) comme une réalité, d'où la glose « comme tout semble l'indiquer, il est effectivement venu ».

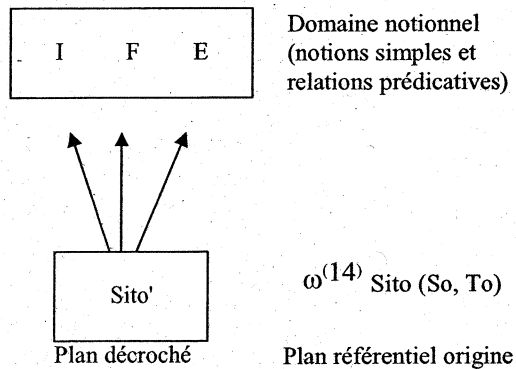
En revanche, dans l'énoncé (11), *te e ta te q ku* (s'il était venu, je serais parti), nous avons *te*, avec un ton haut; contrairement à ce que nous avons en (10), l'événement introduit par *te* n'est pas considéré comme acquis; c'est plutôt le contraire qu'il faut enregistrer, à savoir « il n'est pas venu ». Ainsi, l'apodose *te q ku* (je serais parti) rapporte ce que *q* (je) aurait fait si ce n'était pas le contraire de « il est venu », c'est-à-dire « il n'est pas venu », qui s'était produit.

Nous voyons qu'en (10) comme en (11), nous sommes en face d'assertions fictives. Chacune des deux assertions se fait à partir d'un plan d'énonciation décroché du plan de *l'ici et maintenant*; cette rupture conduit à la construction de repères fictifs dont *te* et *te* sont les traces respectives. Si nous rapprochons (10) et (11), nous pouvons noter qu'en (11), le ton /H/ de *te* opère une deuxième rupture dont la conséquence est que le coénonciateur est invité implicitement à ne pas s'installer dans la valeur acquise de la protase de l'énoncé (10), c'est-à-dire « il est venu »; il lui faut plutôt retenir le contraire, soit « il n'est pas venu », réalité sur la base de laquelle devra se construire l'apodose correspondante.

Après l'examen du ton haut /H/ dans la thématization pronominale et dans la thématization par *ny*, dans la localisation possessive par *le* et dans l'assertion fictive par *te*, il convient de noter une remarquable invariance. Toutes ces opérations reposent sur une rupture entre le plan référentiel origine et un second plan d'énonciation construit. Appelons *Sito*⁽¹²⁾ le plan référentiel origine, *Sito'* le second plan d'énonciation construit par rupture avec *Sito*. Désignons par *I* (intérieur), *F* (frontière) et *E* (extérieur)

¹² Chez Antoine CULIOLI, *Sito'* est le plan référentiel origine, la représentation synthétique du couple formé par le sujet énonciateur (*So*) et le moment repère de l'énonciation (*To*); *Sito'* est l'image construite de *Sito* à un second niveau.

respectivement l'intérieur (valeurs typiques de référence), la frontière (valeurs approchées ou intermédiaires) et l'extérieur (valeurs totalement exclues) de l'espace topologique d'un domaine notionnel, qu'il s'agisse d'une notion simple (ex. : « gâteau », « courir », etc.) ou d'une notion de relation prédicative (ex. : Jean + manger + pomme). Ces paramètres nous permettent de proposer le schéma¹³ ci-dessous pour l'interprétation des valeurs ou références en représentation qu'induisent la thématisation pronominale et les particules au ton haut telles que *ny*, *le* et *te*.



À partir de *Sito'*, repère décroché, les occurrences d'un domaine donné, *q̃* en (2), *tí* en (9), *wġ* et *wúlo* en (5) et (6), *e-tà* en (10), sont saisies en représentation, puisque leurs repères respectifs se situent en dehors du moment de l'énonciation *To*, c'est-à-dire du repère origine *Sito*. C'est cette rupture qui entraîne les stratégies de réparation que nous avons vues par exemple avec *wū* (FAIRE) en (2) et (8), puisque les occurrences des domaines concernés ne sont pas insérées dans le système d'ancrage, *l'ici et maintenant*.

¹³ Ce schéma inspiré de CULIOLI (1985). Notes du séminaire de DEA 1983-1984, Poitiers, loin d'être une formalisation, n'est qu'une simple simulation.

¹⁴ ω : chez Antoine CULIOLI, opérateur de rupture et de décrochement.

Conclusion

Le ton haut apparaît véritablement comme un opérateur de rupture par rapport au référentiel origine défini par le moment de l'énonciation et le sujet de l'énonciation. Le décrochement tonal fait partie intégrante du procès énonciatif, tout au moins en yowlè, et révèle le rôle que peuvent jouer les tons dans la construction de la référence, à cette frontière élastique qui sépare (?) phonologie et syntaxe.

Références bibliographiques

- CREISSELS, D. (1989), *Aperçu sur les structures phonologiques des langues négro-africaines*, Éditions littéraire et linguistique de l'Université Stendhal, Grenoble.
- CULIOLI, A. (1985), *Notes du Séminaire de DEA 1983-1984*, Poitiers.
- FROMKIN, V. Ed. (1978), *Tone – A Linguistic Survey*, Academic Press.
- GADOU, H. (1992), *Quelques aspects des processus phonologiques, morphologiques et énonciatifs de la langue yaouré*, Thèse de doctorat d'État ès Lettres et Sciences humaines, Université de Paris VII.
- HOPKINS, B. (1982a), « Étude tonologique du yaouré », dans *Cahiers Ivoiriens de Recherches Linguistiques* 11, Institut de linguistique appliquée, Abidjan.
- HOPKINS, B. (1982b), *Le système aspecto-modal du yaouré (mandé-sud)*, Mémoire de maîtrise, Université d'Abidjan.
- TRABI, M., TERA, K., et HALAOUI, N. (1983), *Atlas des langues mandé-sud de Côte d'Ivoire*, A.C.C.T et I.L.A., Abidjan.
- PIKE, K. (1948), *Tone languages*, Ann Arbor, The University of Michigan Press

**LE SUJET NUL EN PORTUGAIS BRÉSILIEN : INDICES DE
LA PRÉSENCE DE *PRO* RÉFÉRENTIEL DANS LA
RÉPRÉSENTATION MENTALE DES LOCUTEURS NATIFS**

Bruno GUEDES PEREIRA
Université Laval, Québec

L'objectif de cet article est de démontrer que la catégorie pronominale vide *pro* référentiel fait encore partie de l'inventaire des catégories vides en position de sujet en portugais brésilien (PB), contrairement à ce que proposent Figueiredo Silva (2000) et Negrão et Viotti (2000). Pour ces chercheurs, *pro* référentiel est désormais agrammatical en PB, ce qui est dû à l'appauvrissement de la morphologie verbale dans cette langue. Les hypothèses sur la nature du système pronominal qui font l'objet de cet article partent de prémisses différentes, mais elles convergent sur deux points cruciaux. D'abord, elles renient le rôle de la morphologie verbale dans l'identification des sujets nuls. Puis, elles prédisent que dans les questions Qu-, le sujet nul est impossible en PB.

Dans cet article, nous présenterons des résultats tirés d'un test de jugement de grammaticalité appliqué à 21 Brésiliens. Ces résultats suggèrent que la morphologie verbale semble encore jouer un rôle dans l'identification des sujets nuls en PB. Nous proposerons par la suite une analyse alternative des faits de langue du PB inspirée de l'hypothèse de Park (2004) qui classe cette langue comme une langue à la fois à discours et à phrase (Guedes Pereira, 2006).

***Langues et linguistique*, n° 32, 2008**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lli.ulaval.ca

**LE SUJET NUL EN PORTUGAIS BRÉSILIEN : INDICES DE
LA PRÉSENCE DE *PRO* RÉFÉRENTIEL DANS LA
REPRÉSENTATION MENTALE DES LOCUTEURS NATIFS**

Bruno GUEDES PEREIRA
Université Laval, Québec

1. Introduction

Dans certaines langues naturelles, appelées *langues à sujet nul*, la présence phonologique du sujet n'est pas essentielle à la grammaticalité des phrases. Tel que l'on peut le voir en (1), l'absence phonologique du sujet en espagnol ne rend pas les phrases agrammaticales dans cette langue et ce, dans tous les contextes : dans les phrases simples (1a), dans les phrases interrogatives (1b) et dans les phrases complexes à l'intérieur des propositions subordonnées (1c).

(1) (espagnol)

- a. Ayer Ø vendí mi bicicleta.
Hier vendre-1-S-passé ma bicyclette
'Hier j'ai vendu ma bicyclette.'
- b. ¿A quién Ø mordiste ?
à qui mordre-2-S-passé
'Qui as-tu mordu ?'
- c. (Yo) espero que Ø vengaís.
Je espérer-1-S-prés que venir-2-Pl-prés
'J'espère que vous viendrez.'

En revanche, dans les *langues à sujet obligatoire*, comme le français, le sujet doit normalement être prononcé sinon la phrase devient agrammaticale tel que l'on peut le voir en (2).

(2) (français)

- a. *Hier Ø ai vendu ma bicyclette.
b. *Qui Ø as mordu ?
c. *J'espère que Ø viendrez.

Chomsky (1981) a démontré que, malgré leur absence phonologique, les sujets doivent toujours être présents sur le plan de la syntaxe, faute de quoi le principe de la projection étendue (EPP) de la Grammaire universelle serait violé. Chomsky a avancé l'existence de certaines *catégories vides* qui n'auraient pas de contenu phonologique, mais qui occuperaient tout de même la position de sujet dans les projections syntaxiques. En analysant des exemples similaires à ceux en (1), Chomsky a démontré que les sujets nuls dans ces phrases se comportent comme de vrais pronoms personnels. Il a appelé ces catégories pronominales vides *pro* (prononcé «petit *pro*») *référentiel* et a avancé que, pour occuper la position de sujet dans une phrase, ces catégories vides doivent répondre à deux principes universels : le principe d'autorisation formelle et le principe d'identification.

Le principe d'autorisation formelle impose le fait que, dans une langue donnée, la tête de la projection maximale qui contient le sujet doit «autoriser» *pro* à assumer la position de sujet. En d'autres termes, si la position du sujet est occupée par le spécificateur du syntagme flexionnel (IP), la tête I du syntagme flexionnel doit autoriser la présence d'une catégorie vide dans cette position. Comme c'est le cas en espagnol, *pro* peut assumer la position de sujet dans cette langue. En anglais, par contre, la position de sujet est normalement le spécificateur de IP, mais *pro* ne sera jamais grammatical dans cette langue parce que la tête I n'autorise pas la présence d'une catégorie vide dans cette position.

Cependant, le principe d'autorisation formelle n'est pas suffisant pour la dérivation réussie d'une phrase ayant *pro* comme sujet. La production de la catégorie vide doit aussi satisfaire le principe d'identification qui impose que le contenu référentiel du pronom puisse être récupéré dans la phrase, faute de quoi la dérivation échoue.

Dans une langue à morphologie verbale riche comme l'espagnol, l'identification est faite à travers la coindexation des traits de la morphologie verbale sous la tête I avec la catégorie vide (*pro*) occupant la position de spécificateur de IP.

Dans d'autres langues à sujet nul, comme le chinois, la position de sujet n'est pas toujours celle de spécificateur de IP. Dans ces langues, la relation entre le prédicat et le sujet se fait en dehors du syntagme flexionnel et le sujet phrastique est rarement un

pronom personnel; il est davantage un topique et occupe la position de spécificateur du syntagme du complémentateur (CP). Ces langues sont appelées *langues à discours* et s'opposent à des langues comme l'espagnol ou l'anglais, appelées *langues à phrase*, où la relation entre le sujet et le prédicat se fait à l'intérieur de IP.

En outre, la morphologie verbale du chinois n'est pas suffisamment riche pour identifier une catégorie vide. Ainsi, l'identification est faite à travers le discours. Par conséquent, en chinois, la catégorie vide en position de sujet n'est pas *pro*, mais un *topique nul* (Huang, 1984).

Le PB est aussi une langue à sujet nul, tel que l'on peut le voir en (3).

- (3) a. Ele/você/* *pro* encontrou Maria ontem
(Il/tu) rencontrer-2/3-S-passé Maria
hier.
'(Il/tu) a(s) rencontré Maria hier.'
- b. Maria_i andava na rua.
(Contexte)
Maria marcher-2-S-passé dans+la rue
'Maria marchait dans la rue.'
*pro*_i encontrou um amigo.
rencontrer-2/3-S-passé un ami
'(Elle) a rencontré un ami.'
- c. * Maria_i disse que *pro*_{i/*j} viajou.
Maria dire-3-S-passé que voyager-3-S-passé
'Maria a dit qu'elle/*il a voyagé.'
- d.* Que *pro* comprei/comprou hoje ?
Que acheter-1/3-S-passé aujourd'hui
'Qu'est-ce que j'/il ai/a acheté aujourd'hui ?'
- e. *pro*/*ele vai chover.
aller-3-S-prés pleuvoir
'Il va pleuvoir.'

Cependant, la nature de la catégorie vide dans cette langue est l'objet de beaucoup de controverses. Selon quelques chercheurs, le PB est encore une langue à phrase, mais il est en train de devenir une langue à sujet obligatoire comme l'anglais parce que son paradigme verbal s'est appauvri au cours du siècle dernier

(Figueiredo Silva, 2000). Ainsi, *pro* référentiel ne serait plus grammatical dans cette langue, sauf si son référent est récupérable dans le discours (3a et b). Ensuite, dans les propositions subordonnées (3c), *pro* doit toujours avoir comme référent le sujet de la proposition principale, ce qui n'est pas vrai dans d'autres langues à sujet nul comme l'espagnol (voir 1c). Dans les questions ouvertes, en présence d'un mot *Qu-*, la production de *pro* est défendue (3d). Finalement, tout comme dans les langues à sujet nul typiques comme l'espagnol, *pro* non référentiel, c'est-à-dire la catégorie pronominale vide explétive, est encore la seule option grammaticale en PB en présence de verbes impersonnels (3e).

D'autres chercheurs avancent que le PB est encore une langue à sujet nul, mais qu'il est devenu une langue à discours tout comme le chinois. Ainsi, les catégories vides en position de sujet dans cette langue ne seraient que des topiques nuls (Negrão et Viotti, 2000).

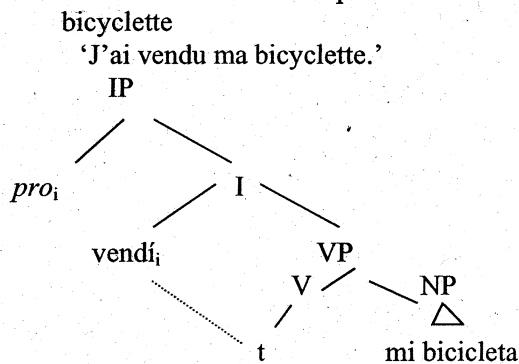
Dans cet article, nous présenterons des données tirées d'un test de jugement de grammaticalité sur les sujets nuls en PB, administré à 21 Brésiliens. Ces données montrent que les locuteurs natifs acceptent les sujets nuls dans les contextes où leur production est seulement possible si l'on accepte que *pro* référentiel fait encore partie de l'inventaire des catégories vides en position de sujet en PB, à savoir les questions ouvertes. Ensuite, nous avons trouvé des différences significatives dans l'acceptation des sujets nuls selon la morphologie verbale, ce qui suggère que *pro* référentiel est encore considéré comme grammatical en PB. Finalement, nous présenterons un système d'identification pour les sujets nuls en PB qui propose que, dans cette langue, les sujets nuls puissent être identifiés par le discours, tout comme en chinois. Cependant, dans les cas où le référent ne peut pas être récupéré dans le discours, le PB aurait encore recours à l'identification par la morphologie verbale, là où les terminaisons verbales sont encore distinctives en PB (Guedes Pereira, 2006).

2. La nature des sujets nuls en PB

2.1. Le PB en tant que langue à phrase : l'hypothèse du *pro*-drop partiel

Dans les langues à phrase, les sujets nuls occupent normalement la position de spécificateur de IP. Ils sont normalement des exemples de *pro* référentiel et leur identification est faite à travers la coindexation des traits grammaticaux (trait de personne grammaticale, trait de temps verbal, etc.) sous I avec *pro* dans une stratégie d'accord entre la tête et le spécificateur, tel qu'on peut le voir dans la phrase en espagnol ci-dessous (voir 4).

- (4) *pro* vendí mi bicicleta.
 vendre-1-S-passé ma



Dans ces langues, l'utilisation de la stratégie d'accord entre la tête et le spécificateur est possible à cause de la richesse morphologique de leur paradigme verbal : à chaque personne grammaticale correspond une terminaison verbale distinctive. Cependant, cela n'est plus le cas pour le PB.

Plusieurs études démontrent que la fréquence des sujets nuls dans les discours des locuteurs natifs du PB moderne s'est beaucoup amoindrie au cours du dernier siècle (Figueiredo Silva, 2000; De Oliveira, 2000; Duarte, 1995). De fait, Figueiredo Silva (2000) suggère qu'il n'y a plus de corrélation entre la morphologie flexionnelle et l'identification de *pro* en PB. Cela serait dû à l'appauvrissement du paradigme verbal subi par le PB moderne, où

la deuxième et la troisième personne ne sont plus distinctives. En outre, la première personne du pluriel (nós «nous») commence à être défavorisée dans l'usage en faveur de *a gente* «on» dont la morphologie flexionnelle est identique à celle de la troisième personne du singulier, tel que l'on peut le voir dans le Tableau 1 ci-dessous. En d'autres termes, l'affaiblissement du paradigme flexionnel en PB fait en sorte que les traits grammaticaux ne peuvent plus identifier *pro* référentiel, puisque les traits de personne grammaticale ne sont plus distinctifs.

Tableau 1. Morphologie flexionnelle du portugais européen et brésilien

Portugais européen <i>cantar</i> «chanter»		Portugais brésilien <i>cantar</i> «chanter»	
Personnes du discours	Morphologie flexionnelle	Personnes du discours	Morphologie flexionnelle
1 ^{re} singulier (Eu)	canto	Eu	canto
2 ^e singulier (Tu)	cantas	Você	canta (cantamos)
3 ^e singulier (Ele)	canta	Ele	
1 ^{re} pluriel (Nós)	cantamos	(Nós) A gente	
2 ^e pluriel (Vós)	cantais	Vocês	cantam
3 ^e pluriel (Eles)	cantam	Eles	

Par ailleurs, selon Figueiredo Silva (2000), dans le cas de *pro* non référentiel, la perte des traits de personne grammaticale n'affecterait pas l'identification de la catégorie pronominale vide, puisque le sujet en présence des verbes impersonnels n'a pas de référent : il n'est qu'un pronom explétif. Pour cette raison, en PB, la production de *pro* non référentiel reste encore la seule option grammaticale.

L'analyse des faits de langue sur la production de sujets nuls en PB moderne a amené plusieurs chercheurs comme Figueiredo Silva à suggérer que cette langue est en train de devenir une langue *pro-drop* partiel. En d'autres termes, pour ces chercheurs, le PB n'utilise plus la morphologie verbale comme stratégie pour identifier les sujets nuls, ce qui exclut la présence de *pro* référentiel de son inventaire des catégories vides occupant la position de sujet. Le seul exemplé de catégorie pronominale vide en PB moderne serait *pro* non référentiel, c'est-à-dire *pro* explétif en présence des verbes impersonnels. En somme, le PB deviendrait peu à peu une langue à sujet obligatoire. S'il est vrai que la morphologie verbale ne joue aucun rôle dans l'identification des sujets nuls en PB, la nature des catégories vides en position de sujet dans cette langue a dû changer pour se conformer aux principes d'identification et d'autorisation des catégories vides.

Figueiredo Silva avance l'hypothèse qu'en PB, *pro* référentiel a été remplacé par le *topique nul*. Un topique est un élément de la phrase sur lequel on met l'accent à travers un processus syntaxique appelé *topicalisation*. Cet élément est déplacé vers la position de spécificateur du CP tout en laissant derrière lui une trace telle que l'on peut voir en (5)¹.

(5) [_{CP} Du chocolat_i [_{IP} j'adore _{t_i}]]

Plusieurs langues font recours au processus de topicalisation pour mettre l'accent sur un élément de la phrase. Dans d'autres langues, comme le chinois, les éléments topicalisés qui partagent le même topique peuvent être absents phonologiquement de la phrase. À leur place, on aurait, en syntaxe, un opérateur nul lié dans le discours au premier topique. Ces topiques-là sont appelés *topiques nuls* et ils trouvent leur identification dans le discours à travers une stratégie d'identification nommée *chaîne topicale*. Ainsi, en PB, une phrase

¹ Ici, nous utilisons l'analyse de Figueiredo Silva (2000) qui suggère qu'en PB le topique nul n'occupe pas la tête du syntagme du topique (TopP), à l'opposé de ce que Rizzi (1997) propose.

avec un sujet nul comme en (6b) aurait la représentation syntaxique suivante :

(6) a. (contexte)

Maria_i andava na rua ontem.
 'Maria marchait dans+la rue hier.'
 b. [_{CP} [_{TOP} i] [_{IP} t_i encontrou um amigo]]
 rencontrer-3-S-passé un ami.
 'Elle a rencontré un ami.'

Par ailleurs, selon Figueiredo Silva, le fait qu'en PB *pro* référentiel ait été remplacé par le topique nul dans l'inventaire des catégories nulles en position de sujet dans cette langue peut aussi expliquer l'agrammaticalité de la phrase en (3d), répétée ici en (7).

(7) * Que *pro* comprei/comprou hoje ?

Weissenborn (1992) a démontré que, dans une autre langue à topique nul, à savoir l'allemand, la présence d'un mot *Qu-* dans la position de spécificateur du CP bloque l'identification des topiques nuls. Figueiredo Silva (2000) suggère que cela est aussi vrai pour le PB. Dans cette langue, le topique nul et le mot *Qu-* semblent être en compétition pour la même position et c'est pour cette raison structurelle que la dérivation échoue, tel qu'on peut le voir en (8)².

(8)[_{CP} **Que*/[_{TOP} i] [_{IP} t_i comprei/comprou ontem]]
 Que acheter-1/3-S-passé hier
 'Qu'est-ce que j'/il ai/a acheté aujourd'hui ?'

2.2. Le PB en tant que langue à discours

À l'opposé de Figueiredo Silva (2000), d'autres chercheurs en PB donnent une autre explication pour les faits de langue du PB présentés en (3). Tandis que Figueiredo Silva tient à analyser le PB en tant que langue en train de devenir à sujet obligatoire, comme le

² Encore ici, nous utilisons l'analyse de Figueiredo Silva (2000), qui s'oppose à celle de Rizzi (1997), qui propose qu'en PB le mot *Qu-* déplacé occuperait la tête du syntagme d'emphase (FP) et pas le spécificateur de CP.

français ou l'anglais, Negrão et Viotti (2000) proposent que le PB est davantage devenu une langue à discours comme le chinois.

Huang (1984) a démontré qu'en chinois, même s'il n'y a pas de morphologie verbale, le sujet phrastique est très souvent absent des propositions. Également, Negrão (1990) a analysé la production orale des locuteurs natifs du PB et a rapporté que la présence d'une morphologie verbale distinctive n'avait pas d'influence sur la fréquence des sujets nuls. En effet, les locuteurs utilisaient les sujets nuls avec les personnes grammaticales sans terminaisons distinctives à des taux de production égaux ou plus élevés (deuxième et troisième du singulier) que ceux obtenus pour la personne grammaticale à terminaison verbale distinctive (1^{re} du singulier). Dans son analyse, c'était toujours l'élément le plus saillant dans le discours qui était phonologiquement absent des énoncés.

Ainsi, Negrão et Viotti (2000) ont conclu qu'il serait peut-être plus cohérent d'analyser le PB en tant que langue à discours, comme le chinois.

3. L'étude

3.1. Hypothèses et prédictions

La nature des sujets nuls en PB est l'objet d'un grand débat entre les chercheurs qui étudient cette langue. Dans la section précédente, nous avons présenté un survol de deux hypothèses qui cherchent à expliquer les faits de langues du PB fournis plus tôt en (3).

La première hypothèse avance que le PB est une langue à *pro*-drop partiel. En d'autres termes, en PB, *pro* référentiel est exclu de l'inventaire des catégories vides occupant la position de sujet, parce que la morphologie verbale appauvrie de cette langue ne peut plus l'identifier. Cette catégorie vide en position de sujet est donc remplacée par le topique nul. Par contre, dans les phrases ou propositions avec un verbe impersonnel, la production d'un *pro* explétif en position de sujet reste encore la seule option grammaticale. Pour cette hypothèse, le PB est une langue en train de devenir à sujet obligatoire, comme le français ou l'anglais.

La deuxième hypothèse renie également le rôle de la morphologie verbale dans l'identification des sujets nuls en PB et remplace *pro* référentiel dans l'inventaire des catégories vides en position de sujet dans cette langue par les topiques nuls. Cependant, au lieu de prédire un changement du système pronominal vers l'acceptation du sujet réalisé obligatoire comme seule option grammaticale en PB, cette hypothèse explique les faits de langue en (3) par le fait que le PB est devenu une langue à discours comme le chinois.

Même si les deux hypothèses partent de prémisses différentes, leurs prédictions concernant la représentation mentale des locuteurs natifs pour les sujets nuls sont les mêmes. Plus spécifiquement :

- a) La présence d'un mot *Qu-* dans les phrases interrogatives doit rendre les phrases agrammaticales pour les locuteurs natifs;
- b) La morphologie verbale ne joue aucun rôle dans l'identification des sujets nuls et donc ne doit pas influencer l'acceptation des sujets nuls par les locuteurs natifs.

3.2. Les tests

Nous avons administré un questionnaire de jugement de grammaticalité à 21 locuteurs natifs du PB. Cette méthodologie permet, à nos yeux, une meilleure description de la compétence grammaticale des locuteurs natifs. En effet, les données de production spontanée sont imprécises à cet égard, puisque le simple fait qu'une construction particulière ne se retrouve pas en production spontanée ne veut pas forcément dire qu'elle est considérée comme agrammaticale.

Les locuteurs, provenant tous de la région nord-est du Brésil, ont été divisés en trois groupes selon leur âge et leur niveau d'éducation formelle. Notre questionnaire comprenait 50 paires de phrases. Les paires de phrases ne se distinguaient que par la présence ou l'absence du pronom personnel sujet. Avant chaque paire de phrases, nous avons fourni un petit contexte de manière à nous assurer que le référent du pronom vide soit récupérable dans le discours. À côté de chaque phrase, nous avons fourni une échelle de

jugement allant de -2 à +2. Nous avons demandé aux participants de juger les phrases selon leur degré de grammaticalité, où -2 correspondait à complètement agrammaticale et +2 correspondait à complètement grammaticale. Nous avons divisé les phrases en quatre contextes de distribution : 10 propositions principales, 10 propositions subordonnées, 10 questions fermées et 10 questions ouvertes. Nous avons aussi contrôlé la fréquence des personnes grammaticales (1^{re} personne du singulier, 2^e personne du singulier, etc.) et le type de verbe (verbe principal, verbe atmosphérique, verbe à montée, prédicat à montée et copule) pour chaque contexte de distribution. Des exemples de phrases utilisées dans notre questionnaire apparaissent en (9).

(9)

a. Propositions principales

Vous planifiez un voyage au Québec en été. Vous connaissez quelqu'un qui y a déjà été plusieurs fois. Vous lui posez des questions sur le temps qu'il fait au Québec. Il vous répond :

- (a) 'No verão chove muito em Quebec.'
'En été pleut beaucoup au Québec.'
 (b) 'No verão ele chove muito em Quebec.'
'En été il pleut beaucoup au Québec.'

b. Propositions subordonnées

Vous marchez dans la rue quand un policier vient vous parler au sujet d'un chien qui flâne sans licence. Le chien ne vous appartient pas et vous ne l'avez jamais vu auparavant. Vous dites :

- (a) 'Eu acho que eu nunca vi este cachorro antes.'
'Je pense que je n'ai jamais vu ce chien auparavant.'
 (b) 'Eu acho que nunca vi este cachorro antes.'
'Je pense que n'ai jamais vu ce chien auparavant.'

c. Question fermées

Vous avez acheté des pommes pour votre fils. Vous quittez la salle à manger pendant quelques minutes et, quand vous êtes de retour, il n'y a plus de pommes. Vous demandez à votre fils :

- (a) 'Você comeu todas as maçãs?'
'Tu as mangé toutes les pommes ?'

- (b) 'Comeu todas as maçãs?'
'As mangé toutes les pommes?'

d. Questions ouvertes

Vous demandez à l'entraîneur où vous et le reste de votre équipe irez jouer la prochaine partie de baseball. Vous dites:

- (a) 'Onde jogaremos baseball ?'
'Où jouerons au baseball ?'
(b) 'Onde nós jogaremos baseball ?'
'Où nous jouerons au baseball ?'

Nous avons procédé à une analyse quantitative des données en utilisant comme variables l'acceptation des sujets réalisés, l'acceptation des sujets nuls et la différence entre l'acceptation des sujets nuls et des sujets réalisés et ce, pour chaque contexte, chaque personne grammaticale et chaque type de verbe. Les résultats ont ensuite été analysés statistiquement (ANOVA).

3.3. Résultats

La moyenne des taux d'acceptabilité des sujets nuls et réalisés selon le type de phrase et le type de verbe est présentée dans le Tableau 2.

Tableau 2. Moyenne des taux d'acceptabilité des sujets nuls ou réalisés selon le contexte et le type de verbe

Type de phrase	Sujets Nuls	Sujets réalisés	Type de verbe
Propositions principales	1,38	1,48	Non impersonnel
	1,84*	-0,84	Impersonnel
Propositions subordonnées	1,246*	0,6	Non impersonnel
	1,78*	-0,97	Impersonnel
Questions ouvertes	1,3	1,68	Non impersonnel
	1,73*	-1,22	Impersonnel
Questions fermées	1,183*	1,722	Non impersonnel
	1,54*	-1,17	Impersonnel
Total	1,277	1,37	Non impersonnel
	1,722*	-1,05	Impersonnel

*Différences significatives entre sujets nuls et sujets réalisés

Globalement, nous n'avons pas trouvé de différences significatives entre l'acceptation des sujets nuls (1,277) et l'acceptation des sujets réalisés (1,37) pour les verbes non impersonnels.

Par ailleurs, nous n'avons pas trouvé de différences significatives entre l'acceptation des sujets réalisés et des sujets nuls dans les questions ouvertes. En effet, le taux moyen d'acceptation des sujets nuls dans les questions ouvertes est très élevé (1,3).

Pour ce qui est des questions fermées, l'acceptation des sujets réalisés (1,722) est significativement plus élevée que celle des sujets nuls. En ce qui concerne les verbes dits impersonnels (verbes atmosphériques et à montée), l'acceptation des sujets nuls était significativement plus élevée que celle des sujets réalisés, ce qui confirme nos prédictions. En fait, la moyenne d'acceptation des sujets réalisés obtenue pour ces contextes est toujours négative, comme on peut le voir dans le Tableau 3.

La moyenne des taux d'acceptation des sujets réalisés et nuls selon la personne grammaticale à travers tous les types de propositions est présentée dans le Tableau 3.

Tableau 3. Moyenne des taux d'acceptabilité des sujets nuls ou réalisés selon la personne grammaticale

Type de personne	Sujets nuls	Sujets réalisés
1 ^{re} singulier	1,4	1,28
2 ^e singulier	1,2	1,61*
3 ^e singulier	1,15	1,34*
1 ^{re} pluriel	1,54	1,5
3 ^e pluriel	1,28	1,64*
Total	1,31	1,47

*Différences significatives entre sujets nuls et sujets réalisés

Selon les deux hypothèses sur la nature des sujets nuls en PB, la morphologie flexionnelle distinctive ne devrait pas être déterminante dans l'autorisation des sujets nuls en PB. Globalement, nous n'avons pas trouvé de différence significative entre le taux d'acceptation des sujets nuls (1,31) et réalisés (1,47)

selon la morphologie flexionnelle. Cela dit, les taux d'acceptation des sujets réalisés pour la deuxième personne du singulier et pour la troisième personne du pluriel étaient significativement plus élevés que ceux des sujets nuls ($F(21,189) = 8,046; p = 0,0001$). Par ailleurs, l'acceptation des sujets nuls avec les personnes porteuses de traits distinctifs (les premières personnes du singulier et du pluriel) était significativement plus élevée qu'avec les personnes ayant perdu leurs traits distinctifs. En effet, les taux d'acceptation des sujets nuls avec les premières personnes du singulier et du pluriel étaient respectivement de 1,4 et 1,54, contre 1,2 pour la deuxième personne du singulier, 1,15 pour la troisième personne du singulier et 1,28 pour la troisième personne du pluriel. En outre, nous avons trouvé des différences significatives dans l'acceptation des sujets réalisés entre les deux personnes grammaticales partageant la même morphologie verbale, à savoir la deuxième personne et la troisième personne : l'acceptation des sujets réalisés en présence de la deuxième personne du singulier (1,61) était significativement plus élevée que celle de la troisième personne du singulier (1,34).

4. Discussion

Nous avons émis deux prédictions sur l'acceptation de sujets nuls et réalisés par les locuteurs natifs du PB. Aucune des prédictions n'a été confirmée.

Selon les hypothèses sur la nature des sujets nuls en PB considérées dans cet article, le seul contexte où les locuteurs natifs devraient rejeter systématiquement les sujets nuls est celui des questions ouvertes. Cependant, le comportement des locuteurs natifs quant aux questions ouvertes a été à l'opposé de ce qui avait été prédit : les sujets nuls ont été plus que marginalement acceptés comme option grammaticale par les locuteurs natifs, même si le taux d'acceptation des sujets réalisés (1,54) est significativement plus élevé que celui des sujets nuls (1,183). Cela est surprenant parce que, si dans les questions ouvertes la catégorie vide en position sujet est un topique nul, le sujet nul devrait être systématiquement rejeté par les locuteurs natifs. Sa production enfreint en effet une restriction syntaxique : le mot *Qu-* et le topique

nul partageraient la même position, à savoir le spécificateur du syntagme du complémenteur.

De plus, il a été avancé qu'il n'existe pas de corrélation directe entre la morphologie flexionnelle et l'autorisation des sujets nuls. Cela s'est avéré correct en ce qui a trait aux premières personnes du discours. Nous n'avons pas trouvé de différences significatives entre l'acceptation des sujets nuls et réalisés en présence de la première personne du singulier ou du pluriel. Cependant, l'acceptation des sujets nuls et réalisés pour le restant des personnes grammaticales présente une importante asymétrie : les taux d'acceptation des sujets réalisés en présence de la deuxième personne du singulier et des troisièmes personnes (singulier et pluriel) sont significativement plus élevés que ceux des sujets nuls. En outre, les taux d'acceptation moyens des sujets réalisés avec les deux personnes partageant la même morphologie grammaticale, à savoir la deuxième personne (1,61) et la troisième personne du singulier (1,34), sont significativement différents. Les taux d'acceptation des sujets réalisés sont significativement plus élevés en présence de la deuxième personne qu'en présence de la troisième personne. Les différences significatives que nous avons relevées ci-dessus suggèrent fortement que la présence des traits grammaticaux de personne, voire même de la morphologie flexionnelle, a un certain impact sur l'acceptation des sujets nuls ou réalisés.

En somme, nos résultats suggèrent que nous ne pouvons pas complètement éliminer la possibilité que les sujets nuls observés ne soient pas des *pro* référentiels. Il est évident que les taux d'acceptation des sujets réalisés dans les contextes présentés dans notre questionnaire sont beaucoup plus élevés que dans les langues à sujet nul typiques, puisque les sujets étaient toujours récupérables dans le discours et, ainsi, ne représentaient que de «la vieille information», normalement omise par les locuteurs d'une langue à sujet nul, telle que l'espagnol. Cependant, les taux d'acceptation des sujets nuls obtenus dans cette étude peuvent correspondre à l'intuition des locuteurs d'une langue à phrase, qui identifient les sujets nuls par la morphologie verbale. En effet, les taux d'acceptation des sujets nuls sont plus élevés quand les traits grammaticaux de personne sont distinctifs (première personne du singulier et du pluriel).

Dans la section prochaine, nous allons présenter une analyse alternative pour les résultats que nous avons obtenus dans nos tests. En fait, nous allons nous pencher sur deux questions :

a) Quel est le rôle du discours et de la morphologie verbale dans l'identification des sujets nuls en PB?

b) Quelle est donc la nature des sujets nuls dans les questions ouvertes dans cette langue?

5. Le PB : à la fois langue à discours et langue à phrase

Park (2004) a analysé l'abandon des arguments nuls (sujets et objets nuls) par des locuteurs natifs d'une langue à discours, à savoir, le coréen en train d'apprendre l'anglais comme langue seconde. Elle a proposé dans son système que, selon le rôle du discours dans l'autorisation des arguments nuls, les langues naturelles peuvent être divisées comme en (10).

(11) Autorisation des arguments nuls

	Arguments nuls ?
Niveau pragmatique (Identification par le discours)	oui/non
Niveau syntaxique (Identification par la morphologie verbale)	oui/non

Ainsi, d'une part, une langue comme l'espagnol autoriserait les sujets nuls sur le plan syntaxique mais pas sur le plan pragmatique. Par conséquent, l'espagnol peut identifier les sujets nuls référentiels sur le plan syntaxique par la morphologie verbale. D'un autre part, une langue comme l'anglais n'autorise pas les arguments nuls ni sur le plan syntaxique, ni sur le plan pragmatique. Par conséquent, les sujets nuls dans cette langue sont normalement agrammaticaux. Finalement, une langue comme le chinois autoriserait les arguments nuls sur le plan pragmatique et les sujets référentiels trouveraient leur identification par le discours.

Guedes Pereira (2006) a proposé un système d'autorisation et d'identification des arguments nuls en PB similaire à celui proposé par Park (2004). Dans ce système, le PB serait une langue qui autoriserait les sujets nuls sur le plan pragmatique. Ainsi, cette

langue pourrait identifier les sujets nuls par le discours, tout comme le chinois.

Par ailleurs, dans les cas où les référents des arguments nuls ne pourraient pas être récupérables par le discours, le PB aurait recours à la morphologie verbale pour les identifier. Cependant, comme nous l'avons démontré dans la section portant sur les résultats, la morphologie verbale du PB n'est pas suffisamment riche pour identifier les *pro* référentiels sans aucune restriction syntaxique. En fait, la distinction de deuxième personne du singulier ne figure plus dans le paradigme verbal dans cette langue et c'est la terminaison de la troisième personne qui l'a remplacée dans le paradigme. De plus, ce suffixe verbal est actuellement partagé par la deuxième et la troisième personne du singulier et du pluriel. Nous aimerions reprendre ici l'analyse simplifiée présentée par Guedes Pereira (2006) pour expliquer les restrictions dans l'identification des sujets nuls en PB sur le plan syntaxique. En somme, on pourrait dire qu'en PB, quand le référent du pronom vide ne peut pas être récupérable par le discours, le niveau syntaxique peut l'identifier par la morphologie verbale, mais seulement dans les cas où les terminaisons verbales seraient distinctives. Cela exclut l'identification de *pro* référentiel en présence de la deuxième personne du singulier et du pluriel. Dans ces cas, les locuteurs natifs auront le recours à l'usage du pronom personnel réalisé et c'est pour cela qu'il y a une préférence nette dans nos résultats pour le sujet réalisé en présence de la deuxième personne du singulier (1,61).

En ce qui concerne la nature des sujets nuls en PB, si l'identification se fait par le discours, les sujets nuls seront des topiques nuls. Sur le plan syntaxique, les sujets nuls seront donc des exemples de *pro* référentiel. En effet, le fait qu'en présence d'un mot *Qu-* les locuteurs natifs aient accepté le sujet nul comme une option grammaticale représente un indice que cette catégorie vide fait encore partie de l'inventaire des catégories en position de sujet dans cette langue, même si sa production est conditionnelle à la présence des terminaisons verbales distinctives, à savoir les première et troisième personnes.

6. Conclusion

Le système pronominal du PB semble avoir subi des changements profonds dans la distribution des catégories pronominales vides, ce qui a mené certains chercheurs à le qualifier de langue *pro*-drop partiel et d'autres, de langue à discours. Nous avons analysé les propositions de Figueiredo Silva (2000) et de Negrão et Viotti (2000). Ces chercheurs ont notamment éliminé de leurs systèmes l'influence de la morphologie flexionnelle dans l'autorisation des catégories vides pronominales en position de sujet. Plus spécifiquement, ils avancent que les catégories pronominales à valeur référentielle (*pro* référentiel) ne sont plus une option grammaticale en PB. Dans cet article, nous avons vérifié les prédictions émises par le système de Figueiredo Silva à travers l'analyse de données tirées d'un test de jugement de grammaticalité administré à des locuteurs natifs du PB. Nous avons prédit que les locuteurs natifs rejetteraient systématiquement les sujets nuls dans les questions ouvertes et que la morphologie verbale n'aurait aucune influence sur le taux d'acceptation des sujets nuls réalisés en PB. Cependant, nos prédictions ne se sont pas confirmées. En effet, l'analyse de nos résultats suggère que *pro* référentiel est encore autorisé dans les questions ouvertes et que la morphologie flexionnelle semble encore avoir une influence sur l'acceptation des sujets nuls. Ainsi, pour mieux expliquer les résultats que nous avons obtenus, nous avons eu recours au système proposé par Guedes Pereira (2006), selon lequel le PB est une langue qui peut autoriser les sujets nuls sur le plan pragmatique et qui peut donc les identifier par le discours, comme toute autre langue à discours. En outre, le PB a aussi l'option d'autoriser les sujets nuls sur le plan syntaxique et de les identifier à travers la morphologie verbale. Cependant, cette option est restreinte à l'identification des personnes qui portent encore des terminaisons verbales distinctives en PB. En d'autres termes, en présence de la deuxième personne du singulier et du pluriel, les locuteurs auraient une nette tendance à utiliser un sujet réalisé. Nous avons donc conclu que *pro* référentiel fait encore partie de l'inventaire des catégories vides en position de sujet en PB, puisque dans les questions ouvertes, la seule catégorie qui peut répondre aux critères d'autorisation et d'identification est la catégorie pronominale vide référentielle.

Références bibliographiques

- CHOMSKY, N. (1981) *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht, Foris.
- CYRINO, S.M.L., M.E.L, DUARTE, et M., KATO (2000) «Visible Subjects and Invisible Clitics in Brazilian Portuguese», M. Kato et E. Negrão (éd), *Brazilian Portuguese and the Null Subject Parameter*, Vervuert, Iberoamericana, p. 55-74.
- DE OLIVEIRA, M. (2000) «The Pronominal Subject in Italian and Brazilian Portuguese», M. Kato et E. Negrão (éd), *Brazilian Portuguese and the Null Subject Parameter*, Vervuert, Iberoamericana, p. 17-36.
- DUARTE, M.E.L. (1995) *A perda do princípio 'evite pronome' no português brasileiro*, Thèse de doctorat, UNICAMP.
- FIGUEIREDO SILVA, M.C. (2000) «Main and Embedded Null Subjects in Brazilian Portuguese», dans M. Kato et E. Negrão (eds), *Brazilian Portuguese and the Null Subject Parameter*, Vervuert, Iberoamericana, p.127-145.
- GUEDES PEREIRA, B. (2006) *Le paramètre du sujet nul : refixation et transfert du portugais brésilien à l'anglais langue seconde*, Mémoire, Université Laval.
- HUANG, C. J. (1984) «On the distribution and reference of empty pronouns», *Linguistic Inquiry*, n° 15, p. 531-574.
- NEGRAO, E.V. (1990) *A distribuição e interpretação de pronomes na fala de crianças brasileiras da escola pública*. Mémoire, FAPESP/USP.

- NEGRAO, E.V. et VIOTTI, E. (2000) «Brazilian Portuguese as a discourse-oriented language», dans M. Kato et E. Negrão (éd), *Brazilian Portuguese and the Null Subject Parameter*, Vervuert, Iberoamericana, p.105-125.
- PARK, H. (2004) «A minimalist approach to null subjects and objects in second language acquisition», *Second Language Research*, vol. 20, n° 1, p.1-32.
- RIZZI, L. (1997) «The fine structure of the left periphery», L. Haegeman (éd), *Elements of Grammar*, Dordrecht, Kluwer, p. 281-337.
- WEISSENBORN, J. (1992) «Null-Subjects in Early Child Grammars: Implications for Parameter-setting Theories», L. Weissenborn, H. Goodluck, et T. Roeper (éds), *Theoretical Issues in language Acquisition: Continuity and Change in Development*, New Jersey, Lawrence Erlbaum, p. 283-331.

**«ENSEIGNEMENT DES LANGUES OFFICIELLES AU
CAMEROUN: ET SI LE LANGAGE ICONOGRAPHIQUE
ÉTAIT MISANDRE?»**

Martine NDAWOOU
Université de Buea, Cameroun

L'enseignement de base est grand consommateur de l'image fixe ou mobile. Analysant les différentes implications de cette dernière en tant que représentation sociale sur l'édification de la personnalité de l'apprenant¹ dans les manuels de l'enseignement des langues officielles au Cameroun, la présente étude révèle en quoi cet enseignement qui ne revendique pourtant objectivement aucune visée misandre, connote très fortement l'essentiel des lieux communs sexistes traditionnels. L'espace du discours iconographique dans les supports de référence apparaît dès lors comme le lieu de la dissémination de la parole misogyne.

¹ Le masculin a été utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

***Langues et linguistique*, n° 32, 2008**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

li.ulaval.ca

**«ENSEIGNEMENT DES LANGUES OFFICIELLES AU
CAMEROUN: ET SI LE LANGAGE ICONOGRAPHIQUE
ÉTAIT MISANDRE?»**

Martine NDAWOUO
Université de Buea, Cameroun

Que ce soit à travers les gravures et peintures pariétales sur les murs des grottes préhistoriques ou dans les scènes de chasse dans les déserts australiens et sahariens, l'Homme a toujours voulu voir et faire voir ce qu'il pense, échanger, communiquer à travers l'image qui lui permet d'exprimer l'invisible de sa pensée. L'antiquité révèle déjà cet invisible en action qu'est l'image à travers des codes, des modes de figuration, des symboles, des icônes, des scènes de guerre ou religieuses. Tout porte à croire que l'homme, contrairement aux autres mammifères qui sont des olfactifs, est avant tout un audiovisuel. Il exige qu'on lui montre quelque chose ou quelqu'un. L'image passe pour le lieu de représentation des non-dits, car non seulement elle montre, mais elle va aussi plus loin en faisant passer de la simple saisie visuelle à la compréhension.

L'illustration iconographique permet de mettre en forme les idées avec la volonté d'exprimer du sens et de raconter. Parce qu'il se doit d'être avant tout clair et explicite, le discours de formation se nourrit d'illustrations. Ici, les mots, les concepts, les idées ont besoin, pour être saisis, perçus et au bout du compte compris et mémorisés, d'une matérialisation dans l'espace, dans le réel. Cela explique sans doute pourquoi les manuels de formation et autres textes didactiques, plus que tous les autres, sont fortement illustrés. Dans un manuel didactique, l'illustration, au-delà de sa fonction récréative, assume parfois la conduite du récit. Elle présente des objets et des êtres parfois de provenances variées, de styles divers, assemblés de façon à susciter dans l'esprit du lecteur ou de l'apprenant une multiplicité de lectures. En cela, l'alliance

texte-image dans le discours de formation se révèle plus riche de sens qu'un texte univoque et linéaire.

Pour des raisons de contrainte de temps, notre exposé voudrait interroger la place de l'image visuelle comme support et auxiliaire d'apprentissage/enseignement et les différentes implications de cette dernière sur l'édification de la personnalité de l'apprenant dans les manuels de l'enseignement du français à l'école primaire au Cameroun, de 1982 à 2000.

I- Niveaux et illustrations

Sans doute parce qu'on est conscient du fait que l'enfant réagit mieux à travers le divertissement ou la récréation, l'enseignement de la langue française à l'école primaire a bien voulu, pour parler comme Daniel Madja, dessinateur de presse en service aux journaux français *Le Monde* et *Le Magazine littéraire*, « orner d'images un texte [...] avec la volonté d'exprimer du sens et de raconter¹ ». C'est justement l'une des constances qui se dégage de tous les manuels, tous niveaux confondus, inscrits au programme officiel de l'enseignement des langues officielles au Cameroun, au moins depuis 1982. Depuis bientôt un quart de siècle, une bonne demi-dizaine de séries de manuels² ont été mises aux programmes de l'enseignement/apprentissage du français dans les écoles primaires au Cameroun. Le cycle primaire, on le sait sans doute, est divisé en trois niveaux, déterminés chacun par des objectifs linguistiques spécifiques qui sont, il va sans dire, relatifs aux besoins et à l'âge des apprenants des deux sexes.

1. Daniel Madja, « Qu'est-ce qu'une illustration », *Notre librairie, Guide Pratique d'illustration*, Numéro hors série, janvier, mars 2003, p. 11.

2. En règle générale, une série va de la SIL (Section d'Initiation au Langage) au Cours Moyen II, c'est-à-dire six manuels, avec ou sans le livre du maître.

a) Le niveau 1: la Section d'Initiation au Langage et le Cours Préparatoire

Qu'il s'agisse de *J'apprends vite à lire*³, de *Langage – Lecture – SIL*⁴, de *Livre unique de Français – SIL*⁵ ou de *Champions en français – SIL*⁶, le texte pédagogique qui s'adresse aux apprenants de cinq à sept ans en général est fortement illustré. Texte et image semblent entretenir une relation toute particulière. L'écolier apprend en expérimentant, en jouant. C'est ce principe de jeu qui frappe tout observateur intéressé par les maquettes des manuels ci-dessus cités.

La «Une» de *Langage – Lecture – SIL* par exemple offre quatre gros plans. Un dessin dialogué, une bande dessinée renvoyant à une scène de jeu entre un singe perché dans un arbre et une fillette qu'accompagne un garçonnet, sans doute des écoliers suivis d'une souris. La deuxième vignette présente, elle, un petit garçon en train de « stopper » un ballon avec, en arrière-plan, des filles qui « sont à la ronde⁷ ». La troisième image montre un petit garçon jouant avec un cheval non loin d'une école; tandis que le dernier plan présente une bicyclette guidée par un jeune enfant accompagné d'un autre plus petit, qui jouent sur un terrain vague. Des scènes récréatives plus ou moins identiques illustrent les maquettes des autres séries de manuels de la même période, à la différence que sur la maquette de *Champions en français*, par exemple, le cartable sur le dos des enfants spécifie davantage l'univers scolaire du décor.

-
3. F. Macaire et F. André, *J'apprends vite à lire*, Paris, Les Classiques Africains-Éditions Saint Paul, 1967.
 4. Un groupe d'enseignants camerounais, *Langage – Lecture – Sil*, Paris-Yaoundé, Hatier-CEPER, 1995.
 5. Alvine Ekoto Ebolo, *Mon livre unique de Français*, Paris-Yaoundé, CEPER, 1987.
 6. Un groupe d'enseignants camerounais, *Champions en français – Sil*, Paris-Yaoundé, EDICEF-CLE, 1995.
 7. C'est le nom d'un jeu qu'affectionnent particulièrement les enfants de l'école primaire, ainsi que nous avons pu le constater lors de notre enquête sur le terrain.

Pour ce qui est des contenus des objectifs pédagogiques, les différents ouvrages de ce niveau témoignent la méthode syllabique qui a comme avantage, ainsi que le déclare le préfacier de *J'apprends vite à lire*, de

[r]enforcer la mémoire visuelle par l'attention accordée à chaque élément des mots, et par conséquent de donner à l'orthographe une base solide [...]. Il est bon que nous ne reculions pas trop longtemps cet effort de mémoire visuelle par lequel s'acquiert l'orthographe d'usage.⁸

Un passage en revue des images recensées permet de les regrouper en deux grandes catégories.

Les premières permettent, entre autres objectifs, aux apprenants de se familiariser avec la langue orale ou le langage. Orienté par les seuls titres, l'apprenant est ainsi amené à prendre appui sur l'image visuelle pour produire de petits textes, de petites histoires. Il s'agit, dans la plupart des cas, d'une image initiale permettant une présentation globale de la situation et, ensuite, de trois images séquentielles qui développent l'histoire initiale. Autrement dit, l'expression de l'élève passe impérativement par l'image qui est le support de toute l'activité langagière. Cette approche hautement participative et active encouragée par les autorités chargées de l'enseignement permet aux apprenants d'acquérir, de comprendre certaines réalités ou situations en rapport très étroit avec leur quotidien et de se familiariser avec elles. C'est tantôt « La famille » (p. 12), « Au marigot » (p. 18), « Au garage » (p. 37), « Au marché » (p. 34) ou « La préparation d'un repas » (p. 49) dans *Champions en français – Sil*; tantôt « Voici tes amis » (p. 8), « Photos de famille » (p. 20-21), « La rentrée » (p. 11), « Je me lave, je m'habille » (p. 14), etc., dans *Langage – Lecture – Sil*.

La deuxième catégorie regroupe des images dialoguées servant à développer l'esprit d'observation chez l'apprenant et à stimuler son expression orale. À travers cette dernière catégorie, l'apprenant reconnaît des sons et des lettres. Il s'agit donc des exercices de langage associés à des sons, chaque lecture développant et fixant un son particulier. C'est le cas dans *Champions en français – Sil* des sons [m] (p. 50), [d] (p. 53.), [o]

⁸ F. Macaire et F. André, « Avant propos », *J'apprends vite à lire*, op. cit., p. 2.

(p. 20), [m] (p. 46), [p] (p. 66), ou encore des sons [v] (p. 74), [r] (p. 58), [y] (p. 34), [m] (p. 46), etc., dans *Langage – Lecture – Sil.* Ainsi, à partir de chaque image, l'apprenant aboutit à la réalisation d'un acte de parole suivi d'un réemploi en situation. Autrement dit, la lecture de l'image est un préalable à la découverte des mots qui, contenant la lettre ou le phonème étudié, sont enfin réemployés, après des exercices de contrôle et de fixation (phonétique, lecture, compréhension). Il s'agit d'amener les apprenants, par le jeu des images, à créer du sens avec des mots. En cela, lecture et écriture sont dialectiquement unies.

b) Le niveau 2: les Cours Élémentaire 1 – Cours Élémentaire 2

La distraction, le jeu, arme efficace pour véhiculer le discours pédagogique, est aussi fortement représentée sur les maquettes de ce niveau. Ici encore, l'impression de la détente semble l'emporter sur la pédagogie, du ludique sur le didactique. C'est du moins ce qui transparaît dès la maquette du *Livre unique de français CE1* où les trois images présentent un marché (en 1) où l'on peut deviner les produits vivriers (tomates, piments, pommes de terre, etc.), puis un compartiment de train occupé par des voyageurs (en 2) et la mappemonde ressortant dans sa face centrale l'Afrique sur laquelle filles et garçons se tiennent la main (élan de solidarité ?), formant une ligne fermée (un cercle). Les manuels *Champions en français CE1 et CE2* fixent davantage le décor scolaire en ce sens que sa maquette présente une fille et un garçon, munis chacun de son cartable, ayant l'air très radieux. L'« académique » (l'école), annoncée déjà sur les maquettes de cette collection, demeure fortement représentée et illustrée à l'intérieur des différents manuels.

Les illustrations à l'intérieur des manuels du niveau 2 permettent de constater que, dans son ensemble, l'image est le point d'appui de l'enseignement/apprentissage. Elle fait pénétrer l'élève dans l'univers du texte. L'apprenant découvre à la fois l'image et le texte ou alors le texte à travers l'image. Ici, les illustrations picturales peuvent être sériées en trois grandes catégories: les images qui sont le support visuel permettant l'observation/manipulation des exercices variés, les images qui

aident à la créativité à travers la production de petites histoires et enfin des images qui réfléchissent les temps forts du texte contigu.

Dans le *Livre unique de français – CE1*, le texte (support de la leçon 6), « le déjeuner » (p. 48) est repris au bas de la page par une illustration bien parlante: un homme (le père?) et deux (de ses?) enfants autour d'une table sur laquelle on peut voir aisément des tasses. Tout le monde a le regard captivé par une femme (la mère?) debout prête à poser sur la table le service chaud qu'elle a en main. De même, le texte « Les hommes de l'espace » (p. 98-99) est « déclenché » par des images visuelles de fusée, cosmonautes, satellite, navette spatiale qui occupent plus de 50 % de la page. En matière d'espace, ces exemples peuvent se multiplier à volonté avec « Un tisserand habile » (p. 106) ou « Un match de football » (p. 239) où, respectivement, les images sont illustratives des différents textes. Cette catégorie d'images est tout aussi présente dans *Champion en français CE2*, collection qui a succédé à celle citée à l'instant, dans les écoles primaires francophones. « Une classe sans maître » (p. 58) peut se deviner déjà à travers l'image accrocheuse qui ouvre la page. Des élèves, dont un près du tableau noir, sont concentrés à regarder des flammes qui brûlent non loin d'eux. Visiblement, il s'agit d'un petit incident. Auparavant, « Une rentrée sans élèves » (p. 10 et 11) offre la vue d'une salle de classe où le maître, qui semble perplexe, a plutôt un lézard et un oiseau comme interlocuteurs.

Quant aux images devant servir de corpus à des exercices variés, elles sont très récurrentes dans *Mon livre unique de français* des frères Macaire. C'est la même démarche (texte – image) qui semble alimenter l'esprit de ces concepteurs de manuels, à la différence qu'ici, en dehors du fait que les images sont illustratives des textes et le principe de livre unique obligeant⁹, les

⁹.C'est le fait qu'un seul ouvrage traite aussi bien de la grammaire que de l'expression écrite, de la Lecture suivie et de la Lecture expliquée. Ce type d'ouvrage présente théoriquement au moins deux avantages indéniables. Sur le plan pédagogique, il offre des leçons non décrochées de grammaire, d'orthographe, etc., tandis que du point de vue économique, un seul livre est moins cher que les six ou sept exigibles. Mais ce principe n'a véritablement jamais été appliqué, bien que des ouvrages conçus ainsi aient souvent été mis au programme.

textes sont supports à des exercices variés, expression écrite (conte, fables), grammaire, vocabulaire, etc. Des exemples saisissants viennent du *Livre Unique de Français – CE1* ou de *Champions en français CE2* où, dans cette catégorie, le premier manuel offre une série de vignettes, style BD (p. 71), qui permettent à l'apprenant de s'imprégner du contexte et de la réalisation du dialogue. L'utilisation de l'image permet également d'initier l'apprenant à la phrase exclamative (p. 46) ou à la phrase impérative et aux différentes réalisations de l'interdiction (p. 94). En orthographe grammaticale, la leçon sur l'emploi des homonymes «Et-Est» est introduite par une illustration où plusieurs ampoules électriques allumées sont, à intervalles réguliers, accrochées à une guirlande dorée.

La dernière catégorie répertoriée de ce niveau d'étude renvoie aux images comme source d'inspiration, propice pour la création d'un petit texte. Le *Livre unique de français CE1*, manuel à bien des égards le plus et sans doute le mieux illustré de l'ensemble des séries, peut, à ce titre, être considéré comme une référence. À la page 17 (« Faire pousser un morceau de carotte ») sont exposées deux soucoupes à moitié remplies d'eau. Dans la première, un morceau de carotte est couché, la partie coupée dans l'eau. Dans la seconde, le même morceau de légume, dans la même position avec de petites feuilles qui ont germé dans sa partie supérieure exposée à l'air. Ces deux images concourent à la production d'une petite histoire de la part de l'apprenant: comment faire pousser un morceau de carotte, par exemple. Non loin, « Je sais dire, je sais faire » (p. 22), quatre gros plans occupent la moitié supérieure de la page.

Dans le premier se trouve une fillette, à moitié recouverte de pagne, dans son lit, se serrant le front. Le deuxième présente une enfant accompagnée de sa mère dans un bureau en face de qui se trouve un homme avec un stéthoscope qui pend sur la poitrine. La mention « Dispensaire » en gros plan sur le mur précise davantage le décor d'un centre de santé. L'avant-dernière image présente la même fillette, prête à avaler le contenu d'une cuillère que lui porte à la bouche sa mère, qui tient dans la main, un flacon. Le dernier gros plan figure la fillette très souriante, visiblement admirée et félicitée par la mère qui semble ravie elle aussi. Grâce à cette illustration picturale, l'apprenant en vient non seulement à

produire un texte (une écolière malade qui recouvre sa santé après un traitement médical par exemple), mais il peut aussi entamer un petit récit dans lequel il parvient à reconnaître et à employer les différentes expressions de temps qui, besoin aidant, lui feront hiérarchiser sa narration: début – développement – fin.

c) Le niveau 3 : les Cours Moyen 1 – Cours Moyens 2

Dans les Cours moyens du cycle primaire francophone, les images sont tout aussi importantes, quoique quantitativement moins présentes ou représentées. Les séries de manuels des collections « Flamboyant » et « Champions » restent ici fidèles à leur ligne éditoriale dans l'illustration des différentes maquettes. Le *Livre unique de Français – CM2* offre une fois de plus une image tripartite où le jeu domine: une gare ferroviaire avec les activités commerciales y afférant, un espace récréatif, probablement un café-restaurant. Dans ce dernier lieu sont visibles un homme dans une position de détente (il est adossé à sa chaise, une casquette couvrant ses yeux) et, tout près de lui, un compagnon tenant un verre à la main. Ce dernier semble admirer une dame qui se déplace en arrière-plan. Enfin, une athlète qui pratique l'épreuve de la course de haies. Par contre, *Champions en français CM1*, lui, semble plus explicite par rapport au contenu du livre: la maquette présente deux écoliers portant des cartables et qui semblent hâter le pas.

À l'intérieur des différents manuels, la répartition est proche de celle observée au niveau 2. Dans *Champions en Français CM2* par exemple, tantôt les images servent d'illustration aux textes adjacents: « À l'école » (p. 8), « L'information, le journal » (p. 50), « Les préparatifs d'un repas » (p. 76) et « Le travail de la terre » (p. 124); tantôt elles sont des supports pour la production d'un texte: c'est la découverte et l'emploi des différents moyens/outils de la communication pour le premier (téléphone, télégramme, lettre, etc.) ou des différentes façons d'exprimer son indignation pour le dernier (p. 14, 24, 214, et 215). Enfin, les images servent de corpus pour certains exercices: l'expression écrite avec la description (p. 72), le conte/le récit (p. 123) et le portrait (p. 223). Cette dernière catégorie d'illustrations est fort semblable à celles des autres manuels répertoriés: *En passant le Moungo, Mon livre unique de français*.

Les objectifs spécifiques ou les objectifs globaux poursuivis par l'enseignement/apprentissage du français dans le cycle d'enseignement considéré ici ne semblent présenter aucun caractère autre que linguistique. Pourtant, à l'analyse, les images, cette « alchimie singulière et complexe¹⁰ » dont parle Madja, sont porteuses de sens qui peuvent, pour certains, être en contradiction avec les buts déclarés de l'éducation qui est de socialiser de manière équilibrée les apprenants des deux sexes qu'elle prend sous sa responsabilité, sans distinction

II Représentations des sexes, représentations sexuées

Tenant compte des contraintes (âge supposé de l'apprenant, caractéristiques du texte), l'illustration décroît quantitativement de la SIL vers le Cours Moyen II. C'est pourquoi, au niveau 1, première et deuxième années de l'école primaire, les manuels de l'enseignement/apprentissage du français sont des « albums » fortement caractérisés par une double narration, un double langage, celui du texte et celui de l'image. Sur le plan des contenus, toutes les histoires, simples pour la majorité, sont ici liées à celle de la société et au statut que cette dernière semble accorder à l'écolier. L'apprenant garde ainsi en mémoire l'image qui se trouve sur la page qu'il vient de tourner. Et c'est de l'harmonie de la succession des images que naît le plaisir de lire.

Or, l'illustration picturale est, par essence, porteuse de sens, polysémique. Dans le corpus, on l'a vu, elle renvoie et joue avec un texte explicite ou implicite. Illustrer, souligne d'ailleurs avec pertinence Moussa Konaté, directeur de la maison d'édition malienne Le Figuier, « ce n'est pas tout à fait traduire des mots en images, mais plutôt recréer une pensée, un sentiment exprimé par les mots¹¹ ». Des images que l'on découvre dans le corpus de manuels relevés à l'instant, il se dégage ainsi des « pensées » qui ne sont pas nécessairement innocentes.

¹⁰ Lire Daniel Madja, « Qu'est-ce qu'une illustration », *Notre libraire*, numéro hors série, janvier – mars 2003, p. 9.

¹¹ Cité par Nathalie Beau, « L'album », *Notre Librairie*, *op. cit.*, p. 117.

a) **Le niveau 1**

Dans *Langage – lecture – Sil*, les leçons 5, 10 et 15, intitulées respectivement « Je m’habille », « À table » et « Au marché », offrent à voir dans l’ordre une scène où une mère attentionnée aide des enfants à faire leur toilette en leur intimant l’ordre de rester propre; l’intérieur d’une cuisine où se prend le repas familial et, enfin, un marché de produits vivriers, ainsi qu’on l’a vu plus haut. Par contre, les leçons 11 (« La moto »), 22 (« À la poste ») ou 29 (« Le conte du vieux griot ») déroulent respectivement la vue d’un homme arrivant chez lui sur une motocyclette sous les acclamations de son fils, un bureau de poste où les usagers se font servir et enfin des enfants assis sous un gros arbre qui écoutent attentivement un vieillard. De même, avec *Champions en français – Sil*, les rares leçons où la présence féminine est réellement sensible sur le plan des images sont les leçons 16, 17 et 18. La première leçon citée porte sur la fixation du son [n], le moyen (image) étant la toilette. Quant à la leçon 17, il s’agit de « La préparation d’un repas » pour la fixation du son [m]. La dernière leçon, « Le repas », concourt à la réalisation du son [d]. Parallèlement, « À l’école » (leçon 1), « La dispute » (leçon 7) et « Au garage » (leçon 13) consacrent une suprématie numérique de l’homme sur la femme.

Tout porte ainsi à croire que la présence de la femme ou de l’homme dans le discours pédagogique se fait considérable par rapport à certaines tâches. À l’analyse, l’univers de l’école symbolise le savoir en tant qu’instruction institutionnalisée et acquisition du savoir. Bien plus, derrière le maître, acteur principal, se cache un emploi salarié et le prestige lié à l’exercice de cet emploi. Par ailleurs, le griot c’est le sage, l’intellectuel du village qui fonctionne sur un modèle proche de celui du maître. Toutes choses étant égales par ailleurs, il transmet un double savoir: artistique et moral. Dans cet univers prestigieux, la femme est sous- et mal représentée. À la planche 4, elle ne fait pas partie de la cible des allocutaires. Alors que tous les garçons sont confortablement assis, elle est debout, en retrait, comme si elle se trouvait là par hasard.

Par contre, le « sexe faible » est plus présent dans l'univers du ménage ou domestique tandis que l'homme domine dans l'univers professionnel. Le marché dont il est question à la planche 3 est un marché sommaire, aux installations et au capital précaires. Aucune structure de stockage n'est visible tandis que le capital tient sur quelques centimètres carrés de surface et quelques kilogrammes de fruits et légumes. La conséquence c'est qu'en matière de chiffre d'affaires, la modicité des revenus est déductible à partir des moyens de paiement: des piécettes de monnaie sur l'étal l'étale. Et comme par hasard, ce commerce ridicule n'engage que des femmes en tant que vendeuses, acheteuses et spectatrices. Ces différentes représentations/illustrations pourraient déjà installer dans le subconscient des jeunes apprenants dès la petite enfance (5 à 7 ans) que le travail intellectuel, technique, témoignant des aptitudes spécifiques, serait propre aux hommes tandis que la femme serait réduite aux rôles subalternes¹².

b) Le niveau 2

À regarder de près les observables des classes des Cours élémentaires I et II, on se rend vite compte qu'on évolue vers une spécification sexuelle accrue des rôles sociaux dans les illustrations picturales. Les leçons 10 et 13 du *Livre unique de Français CE1* par exemple (re)présentent 100 % de femmes dans l'illustration d'un texte où l'on parle de la poterie. Le même pourcentage, en faveur de l'homme cette fois-ci, est observé dans la seconde leçon où il s'agit d'« Un tisserand habile ». Les seuls titres sont assez révélateurs de la place de l'homme et de la femme dans l'échelle sociale. Alors que les deux images sont générées d'une séquence qui parle des métiers, l'une a pour titre « Tante Awa » et l'autre « Un tisserand habile ». L'expression *tante* est assez assujettissante

¹² L'analyse du discours humain non verbal dans les manuels d'enseignement du français et de l'anglais du collège et du lycée au Cameroun aboutit à des conclusions similaires. On peut lire avec intérêt Pierre Fandio et Martine Ndawouo, « Pouvoir du savoir et stratégies d'exclusion, la place de la femme dans les manuels d'apprentissage des langues officielles au Cameroun », communication présentée au Colloque international CELFA/APELA, *Littérature, savoirs et enseignement* à Bordeaux, 23-25 septembre 2004.

quand on sait que la fille dans les sociétés patriarcales, dont fait partie le Cameroun, rappelle la lignée et donc la famille. Par contre, le tisserand marque une fonction, un rôle. Il s'agit d'un nom qui entre dans la catégorie des « types¹³ ». Ce titre est valorisant et le porteur est ici en plus « habile » : c'est tout dire. Mieux, la leçon 29 titrée « Un match de football » a en illustration l'équipe nationale de football du Cameroun (« Les Lions indomptables »), des années 1990. La femme n'est pas interpellée du tout dans la leçon 6 de *Champions CE2* où il s'agit d'« Un jeune homme habile¹⁴ » et rusé. De même, les leçons 11 et 12, qui sont en fait une histoire réalisée en deux temps, corroborent absolument les idées de Simone de Beauvoir quand elle ironise sur la faiblesse du « deuxième sexe ».

En effet, les deux textes décrivent une scène de bagarre généralisée dans un marché africain. La première scène (leçon 11) représente les acteurs et les victimes de cette « folie » en action. Les blessés et autres traumatisés sont en majorité des femmes. Par contre, la deuxième planche (leçon 12) offre à voir plus d'hommes que de femmes, les premiers étant des secouristes venus visiblement « sauver ce qui peut encore l'être » de ce « capharnaüm » créé visiblement par les représentantes du « sexe faible » qui en constituent également les principales victimes... Dans la leçon 11, où sont (re)présentés des choses et des êtres en souffrance, la femme est majoritaire tandis que l'inverse se produit dans la leçon 12 où il s'agit de porter secours.

c) Le niveau 3

La place de la femme dans l'échelle sociale vue à travers le discours iconographique de formation n'est pas bien différente dans les classes des Cours moyens. « Le beau sexe » est fortement représenté quand il faut exhiber la beauté. C'est le cas dans *Champions en français CM2* où, aux leçons 4 et 7 par exemple, il

¹³ Concepts abstraits exprimant l'essence d'objets et d'êtres réels considérés comme des modèles à imiter.

¹⁴ Est-ce vraiment une simple coïncidence que les éditeurs des deux séries concurrentes (de surcroît !) des manuels, pour le même niveau, reconnaissent l'habileté exclusivement à l'homme ?

s'agit des « Tresses » et de « Comment se parer pour la fête ». Il convient de rappeler sans doute que ces deux leçons sont les seules parmi celles répertoriées où le motif féminin est numériquement plus important que le motif masculin. Dans la même logique, les leçons 6 et 20 du *Livre unique de français CM2*, illustrant respectivement « La préparation d'un journal » (presse écrite) et l'histoire d'un « Héros à différentes époques de sa vie » (passé, présent, futur), consacrent la domination masculine, pendant que l'unique leçon 9 qui « honore » la femme parle de « Les préparatifs d'un bon repas ». Cet extrait parle de lui-même:

Après avoir orné la table, arrangé les assiettes, disposé convenablement les chaises et les couverts, prévu la place de chaque convive, Nini et Madou s'en viennent à la cuisine pour apprécier la valeur des mets préparés par Hortense (*Livre unique de français CM2*, p. 77).

Même si la leçon 16 titrée « Les métiers » illustre équitablement les présences masculines et féminines sur le plan numérique, Mme Johnson est secrétaire et admire les talents de l'homme qui, lui, est peintre.

Lorsque le jeune homme la remarque enfin, il la fait entrer en l'accueillant avec chaleur.[...] Miss Johnson lui parle de son admiration pour ce qu'il fait et, en retour, il lui explique les symboles de sa peinture (*Livre unique de français CM2*, p. 134).

On aboutit à la conclusion que les images et autres illustrations, rimant avec certains textes, véhiculent des « pensées » sexistes dans les manuels destinés aux enfants des deux sexes âgés de 9 à 12 ans. L'image apparaît ainsi comme un (autre) instrument de diffusion, de la perpétuation ou de la restauration de la « morale » phallocratique. Les représentations/illustrations sont stéréotypées : elles semblent faire (implicitement au moins) l'apologie de l'incapacité de la femme à pouvoir se définir en dehors de la cuisine, du petit commerce ...

Si tant est que les jeunes enfants, ainsi que le pense justement la psychopédagogue Andrée Mareuil, « [aient] besoin de ce bain iconique, stimulant original »¹⁵ pour un apprentissage sans heurt, il se trouve que les images à fonction ludique, pédagogique

¹⁵ A. Mareuil, *L'Enseignement du français à l'ère des médias*, Paris, PUF, 1978, p. 113.

ou autres dans le corpus de manuels analysés sont plutôt, à bien des égards, le lieu de représentations sexuellement marquées qui confortent la société patriarcale typique au sens où l'entend Andrée Michel, c'est à dire un système qui utilise soit ouvertement, soit de façon subtile, tous les mécanismes institutionnels et idéologiques à sa portée (le droit, la politique, la morale, la science, la médecine, la mode, la culture, l'éducation, les mass média etc.) pour reproduire [la] domination des hommes sur les femmes (*Féminisme*, n° 4).

Or, les spécialistes des sciences de l'éducation, notamment Pierre Bourdieu et Jean Claude Passeron, reconnaissent à juste titre que « parmi les actions pédagogiques que nous subissons, les plus décisives sont les plus précoces, celles que nous avons subies au cours de notre enfance et qui ont pour résultats de nous inculquer un habitus primaire ¹⁶ ». Dès l'école primaire donc, les apprenants pourront intégrer dans leur subconscient que la femme est vouée, dans l'acception de Duru-Bellat et Henriot-van Zanten, au « réseau primaire professionnel » propre aux tâches d'exécution tandis que l'homme est destiné au « réseau secondaire supérieur » fait pour former les cadres dont le système capitaliste a besoin ¹⁷. On ne peut dès lors qu'être interpellé quant à l'impact de ces dernières sur la personnalité en constitution des apprenants des deux sexes.

Conclusion

L'analyse des icônes humaines comme auxiliaire pédagogique aura permis de relever que la femme est trop faiblement représentée dans les manuels de formation du primaire francophone au Cameroun depuis 20 ans, comparativement à l'homme. Quand elle est sollicitée, la femme est pratiquement inférieure numériquement par rapport à son congénère. Dans les rares cas où sa présence domine par rapport au sexe opposé, il s'agit des sphères spécifiques de la vie quotidienne, hautement stéréotypées. Vue à travers le discours iconographique de

¹⁶ Pierre Bourdieu, *Choses dites*, Paris, Éditions de minuit, 1987, p. 156.

¹⁷ Marie Duru-Bellat et Agnès Henriot-van Zanten, *Sociologie de l'école*, Paris, Armand Colin, 1992, p. 12.

formation, la femme reste dans la plupart des cas confinée aux rôles traditionnels de mère, de ménagère ou d'objet esthétique.

La conséquence, sur le plan psychologique, c'est que les comportements de l'homme et de la femme reflètent les rôles sociaux. La femme apparaît comme soucieuse du bien-être de son entourage et dévouée, alors que l'homme paraît plus désireux de s'imposer et de contrôler son entourage. On sait combien l'action de l'environnement linguistique sur le comportement humain est forte, ainsi que Denise Jodelet le déclare : « la sociolinguistique et les méthodes d'analyse des discours montrent qu'une forme de pensée va de pair avec une forme de langage bien déterminée »¹⁸. Celle-ci devrait ou pourrait sûrement l'être davantage sur des jeunes enfants en situation d'apprentissage des langues, comme les Camerounais des deux sexes de l'école primaire.

En fin de compte, l'exploration des icônes féminine et masculine dans les manuels d'enseignement/apprentissage du français à l'école primaire aura révélé une image dévalorisante de la femme par rapport à son congénère. D'une part, le discours iconographique reproduit et transmet à sa manière des modèles féminins en accord avec la consommation, et d'autre part, il maintient les stéréotypes de la femme-objet, de la mère, de l'épouse, belle, séduisante, cuisinière irréprochable, lieux communs traditionnels. Alors qu'elle se dit neutre, égalitaire et méritocratique, l'école primaire camerounaise semble ainsi vouloir diviser chaque génération entre ceux qui sont destinés de par leur sexe à rejoindre la bourgeoisie ou le prolétariat, les forts ou les faibles, les ambitieux ou les apathiques, etc.

¹⁸ Denise Jodelet, *Représentations sociales, op. cit.*, p. 191.

Références bibliographiques

AKA MENDOZZA, Maxime, « La bande dessinée », *Notre Librairie, Notre Librairie, guide pratique de l'illustration, Numéro hors série, janvier-mars 2003*.

AMOSSY, Ruth, *Les Idées reçues, sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan, 1991.

BEAU, Nathalie, « L'album », *Notre Librairie, guide pratique de l'illustration, numéro hors série, janvier-mars 2003*.

BEAUVOIR, Simone de, *Le Deuxième sexe*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1968.

BOURDIEU, Pierre, et J. C. PASSERON, *La Reproduction*, Paris, Édition de Minuit, 1970.

BOURDIEU, Pierre, *Choses dites*, Paris, Édition de minuit, 1987.

BOURDIEU, Pierre, *La Domination masculine*, Paris, Seuil, 2000, coll. « Liber ».

BOURDIEU, Pierre, et P. CHAMPAGNE, « Les exclus de l'intérieur », *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.

CLERO, Claude, *Les Activités Plastiques pour l'école et les Loisirs*, Paris, Armand Colin, 1974.

DEMO 87, *Deuxième recensement de la population et de l'habitat au Cameroun. Volume III. Analyses préliminaires. Tome 1. Évaluation des données*, Yaoundé, FNUAP-Cameroun, 1992.

DURU-BELLAT, Marie, et Agnès HENRIOT-VANZANTEN, *Sociologie de l'école*, Paris, Armand Colin, 1992.

EKOTO EBOLO, Alvine, *Mon livre unique de Français*, Paris-Yaoundé, CEPER, 1987.

ERNY, Pierre, *Essai sur l'éducation en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 2001.

FANDIO, Pierre, « L'Enseignement des langues étrangères et la problématique de l'intégration nationale en Afrique », *Mots Pluriels*, n° 23, mars 2003, University of Western Australia, [en ligne], [www.arts.uwa.edu.au/MotsPluriels/MP2303pf.html].

FANDIO, Pierre, et Martine NDAWOUO, « Pouvoir du savoir et stratégies d'exclusion, la place de la femme dans les manuels d'apprentissage des langues officielles au Cameroun », communication présentée au Colloque international CELFA/APELA, *Littérature, savoirs et enseignement*, Bordeaux, 23-25 septembre 2004.

FELMANN, Shoshana, *La Folie et la chose littéraire*, Paris, Seuil, 1978.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, *Pauvreté et éducation. Deuxième enquête camerounaise auprès des ménages*. Institut national de la statistique, 2002.

JODELET, Denise (dir.), *Les Représentations sociales*, Paris, PUF, 1999.

LOMBARD, Jean, *L'école et les savoirs*, Paris, L'Harmattan, 2001.

MACAIRE, F., et F. André, *J'apprends vite à lire*, Paris, Les Classiques Africains, Éditions Saint-Paul, 1967.

MADJA, Daniel, « Qu'est-ce qu'une illustration », *Notre librairie, Guide pratique d'illustration*, numéro hors série, janvier-mars 2003.

MAREUIL, A., *L'Enseignement du français à l'ère des médias*, Paris, PUF, 1978.

MICHEL, Andrée, *Le Féminisme*, Paris, PUF, 1979.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, n° 32, 2008 : 59-80

**LES JUGEMENTS LINGUISTIQUES DES BILINGUES
BURUNDAIS : IDÉOLOGIES DIGLOSSIQUES ET
INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE**

Melchior NTAHONKIRIYE
Université du Burundi, Burundi

En analysant les opinions de 130 jeunes bilingues en contact régulier avec le français, le kirundi, l'anglais et le kiswahili, il est apparu que la complexité et l'utilité sociale des langues occidentales, le français en particulier, sont surévaluées, alors même que ces langues sont jugées insuffisamment connues et trop difficiles à apprendre. Quant aux langues locales, principalement le kirundi, les informateurs les trouvent simples et socialement peu utiles, tout en leur vouant un profond culte d'allégeance et de loyauté. L'insécurité linguistique des bilingues interrogés réside dans cette double contradiction.

***Langues et linguistique*, n° 32, 2008**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

li.ulaval.ca

**LES JUGEMENTS LINGUISTIQUES DES BILINGUES
BURUNDAIS : IDÉOLOGIES DIGLOSSIQUES ET
INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE**

*Melchior NTAHONKIRIYE
Université du Burundi, Burundi*

1. INTRODUCTION

Le paysage sociolinguistique du Burundi est partagé par quatre langues d'inégale importance sociale : le kirundi, la langue maternelle de la quasi-totalité de la population, le français, la langue de fonctionnement majeur des institutions et du système scolaire, l'anglais, une langue qui gagne de plus en plus du terrain dans la région des Grands-Lacs, dans les institutions publiques et dans le système éducatif du Burundi, ainsi que le kiswahili, parlé dans les centres urbains et dont l'importance grandissante est due à l'environnement géopolitique du pays. Le foisonnement de cette coexistence se localise davantage dans la capitale Bujumbura, caractérisée depuis toujours par un brassage de populations et par l'ouverture, grâce à un dense réseau de scolarisation, aux réalités du monde et de la région. Il nous a semblé que les jeunes scolarisés de Bujumbura se trouvent au carrefour de ce foisonnement à la fois social et linguistique, puisque en contact quotidien avec les quatre langues sus-mentionnées. Comment les jeunes scolarisés de Bujumbura perçoivent-ils le statut et le corpus de chacune des quatre langues ? Quels sentiments éprouvent-ils envers chacune d'elles ? En un mot, comment les jeunes scolarisés composent-ils avec le multilinguisme burundais ? Telles sont les questions auxquelles nous nous efforçons de répondre dans cet article. Un tel questionnement est doublement nécessaire : non seulement il permet de compléter la connaissance que nous avons de la réalité sociolinguistique du Burundi, mais aussi il autorise de tenter d'en projeter l'évolution. Dans un premier temps, nous précisons le cadre conceptuel de cette réflexion. Nous décrivons ensuite les paramètres de l'enquête, puis nous en présentons les résultats. L'exposé se clôture par une conclusion focalisée sur l'essentiel de notre démonstration.

2. CADRE CONCEPTUEL

2.1. Les représentations linguistiques

Les jugements sur la langue ou sur les langues rentrent dans le vaste domaine des représentations linguistiques ou des phénomènes épi-linguistiques selon les auteurs que l'on consulte. Ce domaine englobe les images, les attitudes, les perceptions, les opinions linguistiques et il est loin de recevoir une conceptualisation définitive et consensuelle. Situé au cœur de diverses disciplines comme la psychologie, la sociologie, la psychologie sociale, le domaine des représentations a généré un foisonnement de concepts apparentés. En 1963, Campbell relevait pas moins de 75 équivalents du concept d' « attitude » !

Les origines du thème des représentations en tant que croyances collectives et subjectives plus ou moins partagées par les membres d'une communauté remontent aux années 1950. Depuis lors, il existe un courant sociologique qui pose que, en plus des institutions objectives qui garantissent sa stabilité, toute société est régie par un système structuré de représentations collectives, plutôt subjectives, qui garantissent son dynamisme et qui pèsent de tout leur poids sur l'action individuelle : « *L'individu n'est rien sans la société qui l'invente et lui offre un champ balisé pour son action, ses illusions et son destin* » (Rouquette et Rateau, cités par Boyer 2003 : 11).

En sociolinguistique, il y a lieu de hiérarchiser trois notions fondamentales : les représentations, les attitudes et les opinions linguistiques. Selon Boyer (2003), Lüdi et Py (2003), Bavoux (2002), Gueunier (1997), Lafontaine (1997), et bien d'autres, les représentations sont des croyances communautaires sournoisement construites et partagées par les membres de la communauté. Ce sont des images réductrices ne reposant ni sur l'expérience empirique, ni sur l'évidence logique, mais sur des idées reçues, « *suffisamment vagues pour faciliter un large consensus et une application étendue* » (Lüdi et Py 2003 : 98). A titre d'exemple, les mouvements racistes ou ségrégationnistes reposent sur de fausses croyances partagées par un bon nombre de membres des communautés dans lesquelles ils ont cours. Les représentations se

traduisent dans des sentiments plus ou moins unanimes de valorisation ou de dévalorisation, de sublimation ou de mépris.

Quant aux attitudes, elles diffèrent des représentations, dont elles découlent par ailleurs, du fait que l'attitude est une forme spécifique d'occurrence de la représentation. Elle est observable au niveau du comportement. Pour emprunter une image à la mode, l'attitude est à la représentation ce que la structure de surface est à la structure profonde. En un mot, l'attitude est une manifestation comportementale de la représentation.

S'agissant des opinions²², elles viennent concrétiser davantage, à un troisième niveau, les représentations. Beaucoup plus à la surface que les attitudes, les opinions en garantiraient la verbalisation en les traduisant en énoncés. On saisit tout de suite l'importance heuristique d'une telle notion. En tant qu'aboutissement palpable, observable et analysable des attitudes et des représentations, les opinions deviennent incontournables et précieuses pour le sociolinguiste soucieux de sonder les croyances profondes des locuteurs sur leurs langues. Impliquées dans l'évolution linguistique, les croyances subjectives des locuteurs sur les langues doivent faire l'objet, autant que les pratiques linguistiques objectives, de l'attention des analystes. Cet exposé est à placer dans ce cadre. Nous nous proposons d'inférer quelques attitudes et représentations sous-jacentes aux opinions de jeunes informateurs au sujet des langues auxquelles ils sont quotidiennement en contact.

Cette façon de considérer les choses nous amène à un deuxième concept fondamental pour la poursuite de notre réflexion : l'insécurité linguistique.

2.2. L'insécurité linguistique

Selon Calvet (1998 : 9-10), l'insécurité linguistique aurait été définie pour la première fois par W. Labov en 1966. Frappé par le comportement linguistique singulier des membres de la petite bourgeoisie de New York, qui, placés en situation formelle, s'attribuaient et produisaient le maximum de formes standard, plus

²² Ce terme est pris pour synonyme de « jugements » dans cet exposé.

que n'importe quel autre groupe social, alors que leur façon normale de parler reposait sur la production d'un maximum de formes stigmatisées, Labov en déduisit que l'écart entre la norme officielle perçue par le sujet et les productions de ce dernier était le symptôme d'une insécurité linguistique.

Depuis lors, l'insécurité linguistique a littéralement fait fortune en sociolinguistique. Mais la conception traditionnelle opérait sur des situations monolingues, l'écart entre la norme centrale et les productions individuelles s'évaluant sur les variantes d'une même variable linguistique, donc à l'intérieur d'une même langue. Calvet (1998 : 20) proposa d'élargir le champ d'application de ce concept en intégrant dans son objet les situations plurilingues :

« L'insécurité peut aussi bien résulter de la comparaison de son parler avec le parler légitime (et nous avons alors ici un problème de forme linguistique dans le cadre d'une même langue) que du statut accordé à ce parler et intériorisé par le locuteur (et nous avons alors un problème de statut linguistique qui résulte de la comparaison avec le statut d'une autre langue) »

En tenant compte de cet élargissement du domaine de l'insécurité linguistique, le même auteur propose un modèle susceptible de sérier les différents cas de figure possibles.

		Sécurité formelle	
		-	+
Sécurité statutaire	-	1. Insécurité formelle et statutaire	2. Sécurité formelle et insécurité statutaire
	+	3. Insécurité formelle et sécurité statutaire	4. Sécurité formelle et sécurité statutaire

Il va sans dire que la situation idéale, celle de la « quiétude » linguistique, est la situation n° 4, dans laquelle « *les locuteurs sont convaincus de bien parler une langue dont le statut est incontesté* » (Calvet 1998 : 21). Quant à la situation n° 1, elle caractérise les « *situations dans lesquelles les locuteurs pensent mal parler, et pensent en même temps que ce qu'ils parlent n'est pas une langue* » (idem, p. 20). L'insécurité linguistique y est maximale. Une langue ainsi perçue devrait, à court ou à moyen terme, être abandonnée. Les situations n° 2 et 3 véhiculent aussi une forme intermédiaire d'insécurité linguistique. La première caractérise les locuteurs qui pensent bien parler une langue perçue en même temps comme non légitime, la deuxième les situations dans lesquelles les locuteurs, tout en reconnaissant le statut de la langue, estiment mal la parler.

Nous nous plaçons dans la même optique, dans le cadre de cette réflexion. La question qui nous intéresse est de savoir s'il y a insécurité linguistique -et quel genre d'insécurité- chez les jeunes bilingues burundais en rapport avec les quatre langues co-présentes dans le pays.

3. L'ENQUÊTE

3.1 Profil des informateurs

L'enquête a porté sur 130 jeunes élèves dont l'âge est situé entre 15 et 20 ans, tous étudiant au cycle supérieur des Humanités générales, dans les classes de 3^{ème}, de seconde et de 1^{ère} de l'enseignement public. Tous les informateurs ont le kirundi pour langue maternelle. Convaincu que le genre est un facteur significatif dans l'approche des faits de langue, nous avons retenu presque autant de garçons que de filles dans notre échantillon : sur les 130 informateurs en effet, 66 sont des garçons, soit 50.76%, contre 64 filles, soit 49.24%. Le choix des écoles a été aussi fait de sorte que la carte scolaire de la ville de Bujumbura, la capitale du Burundi, soit plus ou moins quadrillée : trois écoles au Nord (le Lycée de Ngagara, le Lycée du Saint-Esprit et le Lycée municipal de Gikungu), deux écoles au Sud (le Petit Séminaire de Kanyosha et le Lycée municipal de Musaga), ainsi qu'une école au centre de

la ville (le Lycée municipal de Rohero). Le résultat est que presque toutes les communes de la municipalité sont représentées dans l'échantillon comme on le constate dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés selon leur résidence

Commune	Effectifs	%
Musaga	31	23.84
Gihosha	22	16.92
Ngagara	16	12.30
Kinindo	11	8.46
Rohero	9	6.92
Kamenge	8	6.15
Kanyosha	8	6.15
Buyenzi	7	5.38
Nyakabiga	7	5.38
Bwiza	6	4.61
Cibitoke	5	3.84
Total	130	100

Cette configuration des effectifs des informateurs reflète celle des écoles retenues dans notre échantillon et par ricochet celle de la ville de Bujumbura. L'extension de celle-ci s'opère vers le Sud et vers le Nord, étant donné que les escarpements du Mimirwa et le lac Tanganyika l'empêchent d'évoluer respectivement vers l'Est et vers l'Ouest. Il s'ensuit que le gros de la population de Bujumbura se localise sur l'axe Sud-Centre-Nord, les communes urbaines du Sud et du Nord étant incontestablement les plus peuplées que celles du centre. Nous avons respecté cette répartition dans la constitution de notre échantillon. Dans les communes du Sud de Bujumbura (Musaga, Kinindo et Kanyosha), 50 informateurs ont été interrogés. Au nord (communes de Ngagara, de Cibitoke, de Kamenge et de Gihosha), nous en avons retenu 51, tandis qu'au centre (communes de Rohero, de Buyenzi, de Bwiza et de Nyakabiga), nous avons interrogé 29 informateurs.

3.2 Le questionnaire

Le questionnaire a été élaboré de manière à recueillir les sentiments des informateurs sur trois thèmes majeurs. Le premier thème a trait au sentiment des sujets par rapport au **corpus** des langues en présence. Cela englobe l'appréciation de l'utilité et de la richesse de chacune d'elles, l'estimation de la connaissance que les informateurs en ont ainsi que de l'usage qu'ils en font, la hiérarchisation de ces mêmes langues en fonction de leur capacité (perçue) à véhiculer la science et la modernité. Le deuxième thème regroupe des questions sur l'estimation du **statut** des langues par les informateurs. Il s'agit des opinions sur l'importance que les enquêtés accordent à chaque langue, de l'appréciation du degré d'officialité et d'usage de ces langues dans les communications institutionnalisées (le parlement, l'éducation, l'administration publique), de la capacité de chacune d'elles à être ou non une langue internationale. Le troisième thème concerne le secteur plus enfoui des **sentiments** que les informateurs nourrissent à l'égard de ces mêmes langues. Celles-ci sont alors mesurées en fonction de leur capacité à susciter les sentiments de loyauté et de fierté, de sublimation et d'exaltation, ou alors de mépris, d'indifférence, d'infériorisation ou même de dégoût.

Pour casser la monotonie lors de l'administration du questionnaire, l'ordre des questions, qui sont toutes fermées, ne suit pas ce découpage thématique.

Nous avons choisi de recourir à un questionnaire écrit plutôt qu'à une interview²³ pour deux principales raisons : la première, la plus importante, est liée au contexte culturel du Burundi. Dans ce pays les interviews face à face conduisent souvent à des malentendus, les informateurs étant très réservés même pour des sujets banals. En situation d'interview, il n'est pas rare que des témoins livrent carrément de fausses informations aux journalistes ou aux chercheurs de terrain pour s'en débarrasser au

²³ Selon certains spécialistes, l'interview sera mieux appropriée à la collecte des représentations, ces dernières se déployant dans l'interaction verbale naturelle plutôt que dans des échanges verbaux « arrangés ». Mais l'environnement culturel dans lequel évolue le groupe interrogé nous autorise à penser qu'un questionnaire écrit se prête tout autant à cette tâche.

plus vite. Il faut une longue période de mise en confiance de l'interviewé pour avoir accès, en toute discrétion et intimité, à une information fiable. Nous n'étions pas en possession de moyens nécessaires pour nous adonner à cet exercice.

La deuxième raison découle de la précédente. Du moment que les sujets savaient lire et écrire, le questionnaire écrit offrait à nos informateurs l'occasion de répondre aux questions dans la discrétion, sans qu'ils soient contraints de dévoiler leurs points de vue à une tierce personne, ce qui rencontrait leur prédisposition mentale et psychologique.

4. LES RÉSULTATS

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les informateurs ont été sondés sur trois aspects fondamentaux de la dimension sociolinguistique : la perception du statut des langues en présence, l'appréciation de leur corpus, ainsi que les sentiments plus intimes suscités par les différents parlars en contact.

Perception du statut des langues en présence

Tableau 2 : *Appréciation du statut des langues*

Attribut	Pourcentage de déclarants par langue					Total
	Français	Kirundi	Anglais	Kiswahili	Autre	
Langue officielle reconnue	70.76	27.69	0.00	0.00	1.53	100
Officielle potentielle	59.23	20.00	17.69	1.53	1.53	100
Indiquée pour le Parlement	63.07	33.84	0.76	0.00	2.30	100
Indiquée pour le gouvernement	83.84	12.30	2.30	1.53	0.00	100
Indiquée pour l'éducation	56.15	6.15	36.15	0.76	0.76	100
Internationale par excellence	39.23	0.00	58.46	0.76	1.50	100
La langue la plus utile	25.38	58.46	15.38	0.76	0.00	100
% moyen par langue	56.81	22.63	18.68	0.76	1.09	100

De prime abord, il apparaît clairement que, comparé aux autres langues, le statut du français est de loin le plus reconnu par les jeunes bilingues burundais. Le pourcentage moyen des déclarants en faveur de cette langue en fait foi (56.81%), comme le témoignent les chiffres du tableau 2 ci-dessus. Largement reconnu comme la langue officielle par excellence, le français est aussi perçu comme la langue appropriée au fonctionnement de l'Etat (la langue indiquée à l'Assemblée nationale et au Gouvernement), loin devant les langues concurrentes. Il est néanmoins talonné et même supplanté par l'anglais, respectivement dans le statut de langue d'éducation (56.15% contre 36.15%) et de langue internationale (39.23% contre 58.46%). Au même moment, le kirundi et l'anglais enregistrent des scores très proches l'un de l'autre en ce qui est de l'appréciation globale du statut, respectivement 22.63 % et 18.63%. Si cette faible appréciation peut sembler normale pour l'anglais dont la présence dans le pays est encore relativement discrète, elle est par contre frappante pour ce qui est du kirundi. Cela transparait aisément en observant les données en rapport avec les différentes composantes du statut. Alors que le kirundi est la seule langue à qui la Constitution confère explicitement le statut de langue officielle du pays, les données de terrain révèlent que cette reconnaissance publique ne rencontre pas les convictions intimes des jeunes bilingues enquêtés : seuls 27.69% d'entre eux accordent à cette langue le statut d'officialité, tandis que 70.76% des informateurs accordent ce même statut au français, alors que celui-ci n'est mentionné nulle part dans la loi fondamentale depuis des années. Bien plus, aucun informateur ne reconnaît au kirundi le statut de langue internationale, alors que l'on sait que cette langue est parlée dans cinq pays de la région des Grands-Lacs. Dans le même ordre d'idées, un pourcentage négligeable des enquêtés reconnaît que le kirundi est indiqué pour l'éducation (6.15% seulement), alors que la langue est enseignée du primaire à l'Université. Préféré au français au parlement et au gouvernement, le kirundi est curieusement déclaré la langue la plus utile (58.46%) comparativement au français (25.38%), et à l'anglais (15.38%). Le moins que l'on puisse dire est que le statut du kirundi suscite une appréciation mitigée. Quant au statut du kiswahili, il est littéralement absent des préoccupations des informateurs. Tous les paramètres du statut enregistrent des scores insignifiants, sinon nuls, ce qui reflète

l'étiquette marginale qu'on a toujours collée à cette langue dans les milieux dits cultivés.

4.2. Opinions par rapport au corpus des langues

Tableau 3 : *Appréciation du corpus des langues*

Attribut	Pourcentage de déclarants par langue					
	Français	Kirundi	Anglais	Swahili	Autre	Total
La langue la plus connue	16.15	81.53	1.53	0.76	0.00	100
La langue la plus utilisée au quotidien	13.84	81.53	1.53	2.30	0.76	100
La langue la plus riche	53.84	22.30	23.07	0.00	0.76	100
L. de la science et de la technologie	53.84	0.00	45.38	0.00	0.76	100
La langue de la littérature	82.30	7.69	4.61	0.00	5.38	100
La langue des intellectuels	96.92	0.00	3.07	0.00	0.00	100
La langue la plus facile à apprendre	9.23	60.76	23.07	6.15	0.76	100
% moyen par langue	46.59	36.26	14.61	1.31	1.20	100

Même si le degré global de reconnaissance du corpus du français n'atteint pas celui de son statut (46.59% contre 56.81%), il demeure plus élevé que celui du kirundi (36.26%), de l'anglais (14.61%) et du kiswahili (1.31%). Dans l'esprit des informateurs, le français est presque exclusivement la langue de la culture et de l'intelligence : 96.92% et 82.30% des enquêtés le reconnaissent en effet comme la langue des intellectuels et de la littérature, loin devant les langues concurrentes. Meilleure langue de la science et de la technologie, le français est perçu en même temps comme la langue la plus riche tout en étant, curieusement, déclaré plus difficile que le kirundi et l'anglais. Contrairement au français, le corpus du kirundi est beaucoup plus apprécié que son statut (22.63% contre 36.26%). Dans les détails, les informateurs le

perçoivent comme la langue la plus facile (60.76%). Ils avouent aussi qu'ils le connaissent et qu'ils l'utilisent beaucoup plus que n'importe quelle autre langue (81.53%), visiblement dans tous les contextes autres que dans le monde de la culture, de la science et de la technologie, dans lesquels l'inefficacité de cette langue est jugée absolue (0.00%). Parallèlement, l'anglais est perçu comme la deuxième langue la plus riche et la plus facile (23.07%), respectivement derrière le français et le kirundi, tandis qu'il talonne de près le français dans le domaine de la science et de la technologie (45.38%). Comme pour le statut, le corpus du kiswahili est insignifiant, quel que soit le secteur que l'on considère.

Les opinions des enquêtés sur les sentiments suscités par les langues en présence complètent le tableau des perceptions et des attitudes linguistiques des jeunes bilingues enquêtés.

4.3 Sentiments envers les langues

Tableau 4 : *Sentiments suscités par les langues*

Attribut	Pourcentage de déclarants par langue					
	Français	Kirundi	Anglais	Kiswahili	Autre	Total
La langue la plus poétique	67.69	24.61	3.07	1.53	3.07	100
La langue la plus belle	43.07	26.15	29.23	0.76	0.76	100
La langue dont on est le plus fier	34.61	36.92	26.15	2.30	0.00	100
La langue des vieilles générations	2.30	95.38	0.00	0.76	1.53	100
La langue des jeunes générations	27.69	46.92	6.15	16.15	3.07	100
La langue à connaître absolument	29.23	7.69	57.69	0.00	5.38	100
La langue à éviter face à un étranger	2.30	85.38	0.00	2.30	10.00	100
% moyen par langue	29.55	46.15	17.47	3.40	3.40	100

Portant sur des thèmes beaucoup plus subjectifs que le statut et le corpus des langues, les réponses recueillies sous cette rubrique permettent de faire des recoupements utiles en dévoilant des convictions beaucoup plus profondes que les appréciations précédentes. C'est ainsi que, contre toute attente, le kirundi supplante les autres langues sur ce chapitre des évocations

sentimentales (46.15%), suivi par le français (29.55%), par l'anglais (17.47%) et par le kiswahili (3.40%). Tout se passe comme si le français, et dans une moindre mesure l'anglais, occupaient le monde des réalités, le kirundi celui des rêves. Le français est perçu comme la langue la plus belle et la plus poétique, le kirundi comme la langue du « beau vieux temps », puisqu'il est perçu davantage comme la langue des vieilles que des jeunes générations (95.38% contre 46.92%). Quant au kiswahili, il est une fois de plus perçu comme une langue marginale en obtenant tout de même un score assez élevé en tant que langue des jeunes générations (16.15%). L'aspect « local » du kirundi est ressenti par une majorité confortable des informateurs : 85.88% d'entre eux estiment en effet que cette langue est à éviter en présence d'un étranger, opinion quelque peu contradictoire avec le fait que la même langue suscite, plus que toute autre langue, le sentiment de fierté chez les locuteurs interrogés.

Les langues occidentales, l'anglais et, dans une moindre mesure, le français, sont perçues comme des langues à connaître absolument, tout à fait le contraire pour les langues locales, le kiswahili et le kirundi, que peu ou pas d'informateurs trouvent indispensables (7.69% pour le kirundi et 0.00% pour le kiswahili). C'est dire combien la culture occidentale exerce une attraction au détriment de la culture indigène chez les jeunes scolarisés.

5. LES CONCLUSIONS

5.1. Des idéologies diglossiques en action²⁴

Les résultats de nos investigations mettent en évidence le déploiement de représentations propres aux situations diglossiques. A travers les opinions des informateurs en effet, il y a lieu de repérer les tensions identitaires caractéristiques du conflit linguistique. Celui-ci, on le sait, se manifeste à travers deux types de représentations opposées : d'un côté, la langue dominante, ici le français, draine des représentations systématiquement positives. C'est une langue perçue comme complexe, donc élaborée, se prêtant à merveille au fonctionnement des institutions publiques,

²⁴ Nous empruntons le concept à Henri Boyer (2004).

une langue d'accès à la culture, à la science, à la technologie, donc à la modernité, domaines dans lesquels la langue dominée n'est guère citée. De l'autre, le kirundi, est perçu comme une langue ancestrale et facile, donc peu ou pas complexe, véhicule de l'identité profonde des locuteurs, indiquée pour la communication quotidienne, davantage pour les vieilles générations que pour les jeunes, et pour des sujets socialement mineurs. Le kirundi obtient donc, comme tous les parlers en situation de stigmatisation diglossique, un stéréotypage ambivalent : ses attributs ancestraux et sentimentaux (c'est la langue dont on est le plus fier !) le marquent positivement, tandis que son incapacité atavique à véhiculer la culture et la modernité le marquent négativement. Il est en effet surprenant que les informateurs avancent que le kirundi est la langue dont ils sont le plus fier, qu'ils connaissent et qu'ils utilisent le plus et le plus facilement et qu'il est, en même temps, la langue qu'il faut éviter en présence d'un étranger. On peut déceler dans cette contradiction deux attitudes opposées envers le kirundi : la sublimation et la culpabilisation identitaires. Comme on le sait, une telle ambivalence est l'une des formes de déploiement de l'idéologie diglossique.

La diglossie à la burundaise semble néanmoins particulière, comparée aux autres cas de conflit linguistique documentés, par exemple le conflit entre le français standard et l'occitan, ou encore le conflit entre le castillan et le catalan. Dans ces derniers cas, le conflit, occulté par l'idéologie dominante, a débouché sur un profond émiettement des espaces d'usage social et sur un degré élevé de non-transmission de la langue dominée, sans doute en raison de la contiguïté séculaire des groupes culturels en cause. Au Burundi le français reste, près d'un siècle après son implantation, la langue réservée aux élites bilingues et pour des usages écrits. Dépourvu de locuteur natif sur place, le français n'a pas pu déloger le kirundi auprès d'une population majoritairement analphabète. Cela fait que la diglossie burundaise demeure stable, les processus de normalisation ou de substitution se faisant encore attendre.

Au-delà de ce bras de fer diglossique entre le français et le kirundi, se faufile un conflit culturel mettant en jeu cette fois-ci le « local » et l'« occidental », le « moderne » et le « traditionnel », conflit transparaissant à travers l'attitude des jeunes bilingues envers les langues occidentales d'une part, et les langues locales

d'autre part. C'est ainsi que l'anglais et le français sont tous deux perçus comme des langues riches, internationales et officielles par excellence, des langues qu'il faut absolument connaître, puisque mieux indiquées pour l'éducation en général et pour la science et la technologie en particulier, en un mot, des langues qui garantissent l'accès à la culture et à la modernité. Inversement, le kirundi et le kiswahili sont perçus comme des langues identitaires ne pouvant malheureusement pas garantir l'épanouissement intellectuel et culturel des sujets interrogés. Le conflit linguistique cache donc un autre conflit plus englobant, le conflit culturel, tous deux caractérisés par l'inégalité.

5.2. Une insécurité linguistique sévère

A l'égard du français et de l'anglais, on ne peut pas dire que les jeunes bilingues interrogés expérimentent une quelconque sécurité linguistique. On peut même affirmer qu'ils éprouvent une éternelle insatisfaction, un ardent désir inassouvi, puisque les langues qu'ils perçoivent comme indispensables pour leur épanouissement social, intellectuel et culturel ainsi que pour leur ouverture sur le monde et sur la modernité, sont en même temps celles qui sont déclarées les moins faciles, les moins connues et les moins utilisées au quotidien, donc des langues carrément inaccessibles. Le statut des langues occidentales est tellement bien apprécié qu'il est même surévalué : 70% des informateurs sont en effet persuadés que le français est la langue officielle du Burundi, alors que, officiellement, ce statut ne lui est pas explicitement reconnu. De même, tous les jugements sur le statut de l'anglais sont exagérés et ils reproduisent le discours idéologique aujourd'hui en vogue : l'anglais est la langue internationale par excellence, la langue d'avenir à connaître absolument si l'on aspire à la modernité. Par rapport au modèle de l'insécurité linguistique de Calvet évoqué plus haut, la situation des jeunes bilingues burundais s'apparente à une sécurité statutaire contredite par une insécurité formelle.

C'est à l'égard des langues locales, le kirundi et le kiswahili, que les informateurs affichent une insécurité linguistique statutaire sans équivoque. Ils sont en effet persuadés connaître et parler des langues inutiles et incapables de garantir un minimum d'élévation sociale. Tandis que tous les indices en faveur du

kiswahili virent systématiquement au rouge, le kirundi est senti comme une langue purement locale, à l'usage des incultes, totalement à l'écart de la science et de la technologie. Malgré cette perception calamiteuse, les informateurs vouent à la même langue une loyauté hors de toute épreuve : c'est la langue qu'ils se sentent le plus fier de parler. Les symptômes d'une sécurité formelle brimée par une insécurité statutaire résident dans cette évidente contradiction.

Il apparaît donc, en dernière analyse, que le statut des langues occidentales est positivement apprécié, voire surestimé, tandis que celui des langues locales est tout simplement nié, sous-évalué. De même, alors que les langues locales sont reconnues simples et faciles, l'intérêt à les connaître est quasi-nul. A l'inverse, celui-ci est maximal pour les langues occidentales pourtant perçues comme complexes et difficiles à apprendre. Un désir ardent de l'inaccessible, doublé d'un accès facile à l'inutilisable, voilà le dilemme perceptif auquel font face les jeunes bilingues burundais interrogés.

Références bibliographiques

BAVOUX, C., (2002), «Représentations et attitudes dans les aires créolophones», BAVOUX, C. et D. DE ROBILLARD (éd.), *Linguistique et créolistique*, Université de la Réunion, p. 57-76.

BOYER, H. (1991), *Langues en conflit*, Paris, L'Harmattan.

BOYER, H. (2003), *De l'autre côté du discours : recherches sur les représentations communautaires*, coll. Langue & Parole, Paris, L'Harmattan.

BOYER, H. (2004), *Le sociolinguiste peut-il / doit-il être neutre ?*, sur www.langues-de-France.org.

CALVET, L.-J. (1998), «L'insécurité linguistique et les situations africaines», CALVET, L.-J. et M.-L. MOREAU (éd.), *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, CIRELFA - Agence de la francophonie, Diffusion Didier Érudition, p.7-38.

GARDY, P. et R. LAFONT (1981), *La diglossie comme conflit : l'exemple occitan*, Langages, n° 61, p. 75-91.

GUEUNIER, N. (1997), «Les représentations», MOREAU, M.-L. (éd.), *Sociolinguistique : concepts de base*, Bruxelles, P. Mardaga, p.246-252.

LABOV, W. (1966), *The Social Stratification of English in New York City*, Washington D.C., Center of Applied Linguistics.

LAFONTAINE, D. (1997), «Attitudes linguistiques», MOREAU, M.-L., (éd.), *Sociolinguistique : concepts de base*, Bruxelles, P. Mardaga, p. 56-60.

LÜDI, G. et B. PY (2003), *Être bilingue*, 3^e édition, Bern, Peter Lang.

NINYOLES, R. LI. (1976), *"Idéologies diglossiques et assimilation"*, Diglossie et littérature, Bordeaux-Talence, Maison des Sciences de l'Homme, p. 154-155.

ROUQUETTE, M.-L. et P. RATEAU (1988), *Introduction à l'étude des représentations sociales*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

Annexe : questionnaire d'enquête

A. Identification

1. Vous êtes de sexe féminin.....ou de sexe masculin.....
2. Votre langue maternelle est le.....
3. Vous avez grandi dans un milieu rural..... ou urbain.....
4. Vous fréquentez la classe de.....
5. Vous êtes âgé de.....ans
6. Vous habitez dans la commune de.....

B. Hiérarchie des langues du Burundi (l'anglais, le français, le kiswahili et le kirundi)

1. Parmi les langues du Burundi, quelle est, d'après vous, la langue la plus **utile** ?
2. Parmi les langues du Burundi, quelle est la langue la plus **poétique** ?.....
3. Quelle est la langue la plus **belle** de toutes les langues du Burundi ?.....
4. Parmi les langues du Burundi, quelle est la langue dont vous êtes le (la) plus **fier (e)** ?...
5. Parmi les langues du Burundi, quelle est la langue que les **jeunes** parlent le plus ?.....
6. Au Burundi, quelle est la langue la plus **utilisée** quotidiennement ?.....
7. Si vous ne deviez ne connaître qu'**une seule langue**, laquelle choisiriez-vous ?.....
8. D'après vous, quelle est la langue qui est mieux indiquée pour le **Conseil des ministres** ?...
9. Parmi les langues du Burundi, quelle est la meilleure langue pour les **intellectuels** ?.....
10. Parmi les langues du Burundi, quelle est la langue la plus **internationale** ?.....
11. Quelle est la langue la plus **facile à apprendre** parmi les langues du Burundi ?
12. Parmi les langues du Burundi, quelle est la langue que les **vieux** parlent le plus ?.....
13. Quelle est la langue la mieux **connue** au Burundi ?.....

14. Au Burundi, quelle est la langue qu'il ne faut pas parler en présence des **étrangers** ?.....
15. Parmi les langues du Burundi, quelle est la langue la plus **riche** ?
16. Quelle est la meilleure langue pour la **science et la technologie** ?.....
17. Quelle est, au Burundi, la langue la mieux indiquée pour **l'enseignement** ?.....
18. Quelle est la **langue officielle** du Burundi ?
.....
19. Au Burundi, quelle est la langue la mieux indiquée pour être une langue **officielle** ?.....
20. Quelle est la langue qui est mieux indiquée pour les réunions du **Parlement** ?.....
21. Parmi les langues du Burundi, quelle est la meilleure langue pour la **littérature** ?.....

**ENGLISH LOANWORDS IN OLD QUEBEC FRENCH:
FEWER BILINGUALS DOES NOT MEAN A GREAT
INCREASE IN NAIVE PHONETIC APPROXIMATION**

Carole PARADIS et Darlene LACHARITÉ
Université Laval, Québec

Cet article étudie les adaptations phonologiques d'emprunts anglais introduits en français québécois au tournant du 19^e et du 20^e siècles. Il montre que, bien que la communauté québécoise de l'époque ait été beaucoup moins bilingue qu'elle ne l'est présentement, les adaptations de phonèmes et de structures anglais (L2), une fois les cas d'analogie éliminés, sont effectuées sur une base catégorielle (phonologique). Elles ne sont pas le fruit d'approximation phonétique naïve. Pour chaque phonème de la L2, il n'y a généralement qu'une seule stratégie d'adaptation, et celle-ci ne mène pas nécessairement au phonème phonétiquement le plus près. Ces résultats correspondent à ceux observés dans la base générale du Projet CoPho, qui contient plus de 43 000 malformations provenant de 13 corpus d'emprunts anglais et français dans diverses langues. Donc, peu importe le nombre de bilingues dans une communauté, c'est eux qui introduisent et adaptent les emprunts qui seront acceptés dans cette communauté. Ceci signifie que les emprunts constituent, contrairement à ce que les tenants de l'approximation phonétique pensent, une importante source d'information pour la théorie phonologique étant donné que les bilingues identifient les catégories phonologiques de la L2.

***Langues et linguistique*, n° 32, 2008**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

li.ulaval.ca

**ENGLISH LOANWORDS IN OLD QUEBEC FRENCH:
FEWER BILINGUALS DOES NOT MEAN A GREAT
INCREASE IN NAIVE PHONETIC APPROXIMATION¹**

Carole PARADIS et Darlene LACHARITÉ
Université Laval, Québec

1. Introduction

In a series of articles (Paradis 2006; Paradis & LaCharité 1997; 2001; 2008; Paradis & Prunet 2000; LaCharité & Paradis 2000; 2002; 2005; Paradis & Thibeault 2004), we have argued that loanword adaptation is overwhelmingly phonological; reference is generally made to systemic facts, not phonetic ones. Research into the treatment of over 43,000 malformations found in Project CoPho's 13 corpora of English and French loanwords in different languages has convinced us that naive phonetic approximation (to be defined in (5)) plays a very limited role in the sound changes that loanwords undergo.² Paradis & LaCharité (2003) argued that the rate of possible naive phonetic approximation in the CoPho database is no higher than 6.5% and that it is probably even lower.

It has been suggested that the low rate of phonetic approximation found in the Project CoPho database may be due to the loanwords having been borrowed – perhaps atypically – by highly bilingual societies. In this article we seek to dispel that idea, primarily by comparing the adaptations of English loanwords in old Quebec French (OQF) with those in recent Quebec French (RQF). OQF refers to the French that was spoken in Quebec about a hundred years ago, at the end of the 19th and beginning of the 20th centuries, while RQF refers to two corpora of English loanwords in the contemporary Canadian French of Montreal and Quebec City. The OQF-RQF comparison reveals only a slight increase in the rate of naive phonetic approximation in the old corpus, despite the fact that the number of bilinguals in Quebec society was much smaller at the end of the 19th and beginning of the 20th centuries than it is today in either Montreal or Quebec City.

The phonological view of loanword adaptation that we espouse presupposes that borrowers are bilingual, a view for which there is extensive support in the sociolinguistic literature (Haugen 1950; Weinreich 1970; Grosjean 1982; Grosjean & Soares 1986; Poplack et al. 1988; Adalar & Tagliamonte 1998; Samar & Meechan 1998; Field 2002; etc.). We believe that because they are bilingual, borrowers, on the whole, accurately identify L2 sound categories; that is, they operate on the mental representation of an L2 sound, not directly on its surface phonetic form. This makes loanword adaptation a rich source of information for phonological theory. These general claims are stated in (1).

(1) General claims:

- a. Loanword adaptation is generally based on the L2 (not the L1) referenced perception of L2 phoneme categories (because borrowers are bilingual and have simultaneous access to both codes at the time of the borrowing).
- b. Phonetic approximation, as defined in (5), plays a limited role in loanword adaptation.
- c. Loanword adaptation is, therefore, a rich source of information for phonological theory.

Before discussing OQF, we would like to point out that a survey of the languages in the Project CoPho database in (2) immediately suggests that not all the target languages in the database are spoken by communities where a substantial number of people are highly fluent in the donor language.

(2) Loanword database of Project CoPho (2003/06/13)³

Corpus	Loanwords	Forms	Relevant malformations	Adaptations	Deletions	Nonadaptations (imports)
English loanwords in:						
Old Quebec French	486	597	354	294 (83.1%)	0 (0%)	60 (16.9%)
Quebec City French	948	2 412	2 050	1 468 (71.6%)	76 (3.7%)	506 (24.7%)
Montreal French	948	2 245	1 959	1 249 (63.8%)	68 (3.4%)	642 (32.8%)
Paris French	300	450	444	364 (82%)	18 (4%)	62 (14%)
Mexican Spanish 1	1 045	1 514	2 289	1 551 (67.8%)	3 (0.1%)	735 (32.1%)
Mexican Spanish 2	1 034	2 343	4 666	3 183 (68.2%)	75 (1.6%)	1 408 (30.2%)
Japanese	1 167	2 991	8 106	7 027 (86.7%)	103 (1.3%)	976 (12%)
Calabrese Italian	2 035	6 477	10 503	5 794 (55.1%)	417 (4%)	4 292 (40.9%)
French loanwords in:						
Moroccan Arabic	1 127	2 682	3 787	3 060 (80.8%)	209 (5.5%)	518 (13.7%)
Kinyarwanda	756	2 130	4 193	4 107 (97.9%)	60 (1.5%)	26 (0.6%)
Lingala	672	1 917	3 571	3 378 (94.6%)	31 (0.9%)	162 (4.5%)
Fula	532	1 081	960	872 (90.8%)	55 (5.8%)	33 (3.4%)
Canadian English	674	1 667	511	431 (84.3%)	0 (0%)	80 (15.7%)
Total (13 corpora)	11 724	28 506	43 393	32 778 (75.5%)	1 128 (2.6%)	9 500 (21.9%)

In fact, our research reveals that the rate of bilingualism in a community is generally proportional to the rate of imported sounds and structures (i.e. non-adaptations) in the corpus. Thus, a low rate of imports indicates a small number of bilinguals in the community and vice versa. This relationship is evident in the three corpora of Quebec French, as we will show shortly.

If we base ourselves on this criterion, the right-hand column in (2) indicates that the Rwandan, Congolese and Fulani societies, as a whole, with import rates of 0.6%, 4.5% and 3.4%, respectively, are not, generally speaking, highly fluent in French, though some members of these communities are. Yet, as we have shown in several articles, the loanword adaptations that these corpora display are nonetheless categorical in nature and quantity.

However, as stated earlier, the main reason for rejecting the idea that the categorical nature of loanword adaptation in the Project CoPho database is an artifact of working with highly bilingual societies is that when we compare the corpus of English loans in OQF with the two corpora of English loans in RQF, we find only a slight increase in the rate of naive phonetic approximation. For example, the rate of naive phonetic approximation due to perceptual proximity between an L1 phoneme and a different one of L2 accounts for the treatment of at most 6.1% of all malformations in the OQF corpus, as we will show in section 3 of this article.

Our specific claim, which is displayed in (3), is that no matter how small the number of bilinguals in a community is, they do the borrowing and control the adaptation of loanwords (i.e. they impose the adaptation strategies), monolinguals do not.

(3) Specific claim: bilinguals, not monolinguals, borrow loanwords and control their adaptation.

Our specific goal, which is presented in (4), is to show, on the basis of the corpus of OQF, that a low rate of bilingualism does not result in a great increase in the rate of naive phonetic approximation. It does yield, though, a lower rate of imports and a

greater rate of false analogy, including more false analogy based on L1 rather than L2, as we will also show in section 3.

(4) Specific goal: to show, on the basis of our Old Quebec French corpus, that a low rate of bilingualism:

- a) does not result in a great increase in the rate of naive phonetic approximation;
- b) yields a lower rate of imports and a greater rate of false analogy, including more false analogy based on L1 rather than L2.

Before addressing the *raison d'être* for the Old Quebec French corpus, which will be done briefly in section 2, let us define what we mean by naive phonetic approximation. Naive phonetic approximation supposes that, given the limiting factor of a perceptual system that is not specifically attuned to the phonetics or phonology of L2, the borrower's efforts often fall short of correct perception of L2 sounds and structures. In the phonetic approximation view, this limitation is held responsible for most, if not all, the sound changes seen in loanword adaptation.

Naive phonetic approximation is regularly invoked in the literature on loanwords but was formally defined and detailed relatively recently, in LaCharité and Paradis (2005: 225). These criteria, which are presented in (5), were used to determine the rate of naive phonetic approximation in both OQF and RQF.

(5) Criteria for identifying naive phonetic approximation

- A. Phoneme non-perception (resulting in phoneme deletion): an L2 phoneme is deleted because it is not perceived by L1 borrowers.
- B. Incorrect phoneme categorization (phoneme mismatching)
 1. perceptual confusion (due to perceptual proximity)
 - a. licit phoneme-to-phoneme mis-matching: an L2 phoneme that is permitted in L1 nonetheless changes phoneme category in loanword adaptation because the phonetic cues associated with the L2 phoneme relate to a different L1 phoneme;

- b. illicit phoneme-to-phoneme mis-matching: an L2 phoneme that does not occur in L1 is adapted to the perceptually, rather than phonologically, closest L1 phoneme.
2. level confusion (mistaking variants for phonemes and vice versa)
- a. variant-to-phoneme mismatching: an L2 phonetic variant is identified as phonemic in L1;
 - b. phoneme-to-variant mismatching: an L2 phoneme is identified as a phonetic variant of a different phoneme in L1.

Technically, then, we consider naive phonetic approximation to include either failure to perceive a phoneme, as in (5A), or incorrect phoneme categorization (i.e. phoneme mismatching), as in (5B). In fact, phoneme deletion is very rare in the database. As shown in (2), it occurs in only 2.6% of the cases, so phoneme non-perception must be considered a rare occurrence in the database overall.

As for phoneme mismatching, one might envision that it results in the unnecessary adaptation of a permitted phoneme because of phonetic proximity between that L2 phoneme and a different one of L1. For example, as per (5B1a), the English rhotic /r/ ([ɹ]) could yield Japanese /w/ instead of Japanese /r/ ([ɹ]) because the English rhotic [ɹ] is phonetically more like the Japanese glide /w/. This particular confusion, although phonetically plausible, and although it is attested among monolingual Japanese speakers, does not occur in the CoPho database, as discussed in LaCharité & Paradis (2005).

Perceptual confusion might also lead to an unacceptable L2 phoneme being adapted to the phonetically rather than phonologically closest L1 phoneme (5B1b). For example, the English rounded high lax vowel /ʊ/ could be adapted to the French mid-low vowel /ɔ/ instead of the French high tense vowel /u/ because /ɔ/ is phonetically much closer to English /ʊ/ than is French /u/, as shown in (11). We will show, though, that adaptation to the

French high tense vowel /u/ is the almost exclusive adaptation, both in the OQF corpus and in the RQF corpora.

As expressed in (5B2), perceptual confusion might yield confusion between variants and phonemes, that is, a confusion of levels. One case would be when an L2 phonetic variant is taken at face value in L1 (5B2a). For instance, English phonemic /æŋ/, which is often pronounced [ɛŋ], as in *bank* [bɛŋk], might be identified as phonemic /ɛŋ/ in French. Though there are a few possible cases in the Quebec French corpora, and although they are admittedly a bit more frequent in the OQF corpus, these cases are rare in the database overall.

Finally, an L2 phoneme might be perceived, but identified as a phonetic variant of a different phoneme in L1 (5B2b). For instance, the English phonemic laryngeal /h/ might be identified as [h], which is a variant of palato-alveolar /ʃ/ or /ʒ/ in some Quebec French dialects. Speakers of those dialects may pronounce a word like *changer* 'to change' as [hâhe]. In fact, this type of confusion, though logically possible, does not occur in any of the Quebec French corpora.

Naive phonetic approximation differs from intentional phonetic approximation, which we define as non-adaptation (i.e. importation). As indicated in (2), importation represents the fate of 9,500 / 43,393 cases, i.e. 21.9% of the malformations in the CoPho database. As previously mentioned, the more bilinguals there are in the community, the more importations we find (see also Stenson 1993 for similar results in Irish). Thus, there are more non-adaptations in the corpus of Montreal French (32.8%) than there are in that of Quebec City French (24.7%), because the number of bilinguals in Montreal is greater than in Quebec City. According to the most recent figures of Statistics Canada (www.statcan.ca), the 1996 rate of bilingualism for Montreal was 49.7% and that for Quebec City was 30%. ⁴In the OQF corpus the rate of importation drops to 16.9%, and although we cannot present hard statistics on bilingualism rates for late 19th and early 20th centuries, we can state with assurance that their numbers were substantially smaller than is currently the case in either Montreal or Quebec City. As we will discuss shortly, the English-French bilinguals were found mainly in

Montreal, but as recently as 1871, only 8% of the French-speaking population lived in that urban area. An example of importation, shown in (6), is the English sound [ə], as in *dealer* [dilə-], which remains ungallicized in 300 / 309 cases (97.1%) in the Montreal corpus, whereas in the Quebec City corpus it is adapted to [r, ʁ, r] (yielding [diləʁ]) in 67 / 230 cases (almost 30%). As for the Old Quebec French corpus, the English sound [ə] is never imported in the 40 cases in which it occurs in the English form.

- (6) English sound [ə], as in *dealer* [dilə-]:
 Montreal French: imported in 300 / 309 cases (97.1%)
 Quebec City French: imported in 163 / 230 cases (70.9%)
 Old Quebec French: imported in 0 / 40 cases (0%)

According to Danesi (1985), imports are attempts to imitate the L2 pronunciation to the best of one's abilities. More generally, imports should be considered attempts to have the L1 phonological system accommodate characteristics of L2, whereas adaptations are geared to ensuring that the L1 system remains unchanged. Consequently and crucially, intentional phonetic approximation (importation) introduces L2 sounds and structures, i.e. new sounds or sequences of sounds, into L1 whereas naive phonetic approximation does not. This is formally stated in (7).

- (7) Difference between naive and intentional phonetic approximation: intentional phonetic approximation (importation/non-adaptation), which is characteristic of bilinguals, introduces L2 sounds and structures into L1 whereas naive phonetic approximation, which is characteristic of monolinguals, does not.

Naive phonetic approximation is made unwittingly by L1 speakers who are unfamiliar, or insufficiently familiar, with L2 sounds and structures. In other words, the resulting sounds are less likely to be imports than misinterpretations of L2 sounds. This type of phonetic approximation is rare in the CoPho database because in adapting those L2 phonemes that are identified, on phonetic grounds, as being foreign, L1 borrowers, who are bilingual, preserve the L2 phonological categories to the greatest extent

possible. This is encoded in the Category Preservation Principle in (8).

(8) Category Preservation Principle (LaCharité & Paradis 2005)

If a given L2 phonological category (i.e., feature combination) exists in L1, this L2 category will be preserved in L1 in spite of phonetic differences.

For example, the English voiced stop /b/, which has a positive Voice Onset Time (VOT) and is acoustically closer to the French voiceless stop /p/, is nonetheless adapted as the French voiced stop /b/, despite the fact that French /b/ has a negative VOT. As will be shown in section 3, cases of devoicing are very rare in the French corpora, including the corpus of Old Quebec French.

If an L2 phoneme does not exist in L1, the borrower will seek the closest phoneme in his / her native inventory, not the closest phonetic match. This is formally stated in the Category Proximity Principle in (9).

(9) Category Proximity Principle (LaCharité & Paradis 2005)

- a. If a given L2 phonological category (i.e. feature combination) does not exist in L1, this L2 category will be replaced by the closest phonological category in L1, even if the L1 inventory contains acoustically closer sounds.
- b. Category proximity is determined by the number of changes (in terms of structure and features) that an L2 phoneme must undergo to become a permissible phoneme in L1.

As indicated by (9b), phonological closeness is determined by the number of feature changes that the feature combination constituting an L2 phoneme must undergo to become acceptable in L1. More precisely, phonologically acceptable repairs abide by the Minimality Principle in (10).

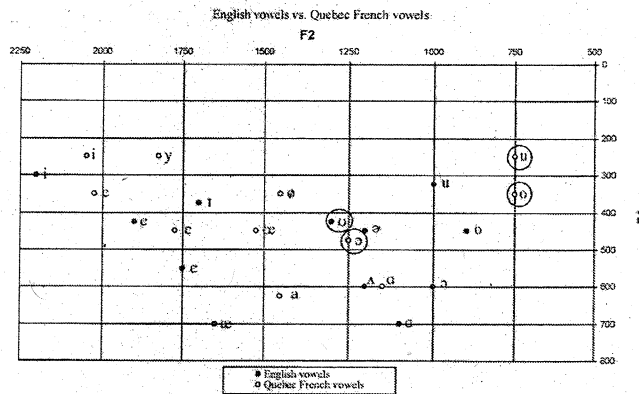
(10) Minimality Principle (Paradis & LaCharité 1997: 386)

- a. A repair strategy must apply at the lowest phonological level to which the violated constraint refers.

b. Repair must involve as few strategies (steps) as possible.

An example of phonological over acoustic proximity that has already been mentioned is the English vowel /ʊ/ which patterns as a high back vowel, phonologically, though it is acoustically in the mid vowel range. In the English loanwords of Project CoPho's four French corpora, this vowel is adapted as the French high tense vowel /u/, despite the fact that the French mid-vowels /ɔ/ and /o/ are phonetically closer than /u/. This is illustrated in (11) with a diagram displaying the North-American English vowels and the Quebec French oral vowels (the same generalization holds of European French, according to Delattre 1981).

(11) Diagram of the formants for English and Quebec French vowels (see Martin 2002 and Delattre 1981)



Examples of the adaptation of English /ʊ/ to French /u/, in preference to /ɔ/ or /o/ are presented in (12).

(12) Adaptation of English /ʊ/ to French /u/ rather than to /ɔ/ or /o/

	Cases	English	IPA	Quebec French
a) QF ⁵	130/133	/ʊ/	push up	[pʊʃʌp]
			woofer	[wʊfəɪ]
			book (to)	[bʊk-e]
			pusher	[pʊʃəɪ]
b) PF	(3/3)	/ʊ/	bookmaker	[bʊkməkəɪ]
			look	[lʊk]
			Pullman	[pʊlmən]

Here we see that a word like *push up* in (12a) is pronounced [pʊʃʌp] in Quebec French, not [pɔʃʌp] or [pɒʃʌp], and *look* in (12b) is pronounced [lʊk] in Parisian French, not [lɔk] or [lɒk]. The accompanying figures also indicate that the phonological adaptation to /u/ is the overwhelming choice in the adaptation of English loanwords in Quebec French. Though the number of cases in the Paris French corpus is very small, the cases confirm that the preferred adaptation is to the phonologically closest sound /u/, rather than to the acoustically closer sounds /o/ or /ɔ/.

The idea of competing adaptations raises the subject of secondary adaptations. In the vast majority of cases, there is one exclusive adaptation strategy for an L2 ill-formed phoneme, and that strategy is phonologically justifiable in terms of minimality. Nonetheless, there are some secondary substitutions in the adaptation cases of the CoPho database that might be driven by naive phonetic approximation. Possible naive phonetic approximation was teased out from the adaptation cases within the secondary patterns in the three corpora of Quebec French, where it constitutes only 47 / 4,720 (1%) cases altogether, as seen in (13a). In a nutshell, that number represents only a very small percentage of adaptations in the Quebec French corpora and not all of these secondary adaptations could be attributed to phonetic approximation.

Possible naive phonetic approximation was not distinguished in the secondary adaptations of the corpora shown in (13b) but, given that secondary substitution patterns constitute only 1,414 / 19,734 cases (7.2% of the adaptations of those corpora) and that at least half of these cases can be attributed to competing minimal adaptation strategies, naive phonetic approximation could explain only some of these secondary adaptations and a very low rate of the adaptations overall.

(13) a) Rate of naive phonetic approximation for the three corpora of Quebec French: 1% (47 / 4,720 cases)

b) Secondary adaptations of illformed phonemes in the remaining corpora

Corpora	Total phonemic adaptations	Secondary adaptations	%
Paris French	359	7	1.9
Kinyarwanda	1921	181	9.4
Mexican Spanish (corpus 1)	1137	165	14.5
Mexican Spanish (corpus 2)	1913	152	7.9
Canadian English	253	37	14.6
Calabrese Italian	5507	285	5.9
Japanese	3190	216	6.8
Fula	773	113	14.6
Lingala	1830	33	1.8
Moroccan Arabic	2851	225	7.9
Total:	19734	1414	7.2

2. The corpus of Old Quebec French

The Old Quebec French corpus was specifically constructed because we wanted to know whether a small number of bilinguals in a community would yield a high rate of naive phonetic approximation. We wanted to test the hypothesis in (3). There are four reasons for choosing Old Quebec French to represent the low-number-of-bilinguals case. The first reason is that the number of bilinguals in the 19th and early 20th century Quebec French society is known to have been smaller than it is today. At that time, francophones living in the countryside were almost exclusively monolingual and the population was overwhelmingly rural. According to Statistics Canada, as late as 1871 almost 92% of the population lived outside the Montreal and Quebec City areas, as previously noted. Bilinguals were mainly those few who worked in industry, domestic service, those who went to the United States as migrant workers and, of course, most of the elite. Bouchard (2002: 104) circumscribes the spheres of English bilingualism and acknowledges its limited influence among the general population when she says:

Au cours du premier siècle du régime anglais, des pratiques de bilinguisme s'étaient progressivement instaurées dans les institutions politiques et juridiques du Québec [...]. La pratique du bilinguisme pour les individus restait cependant un phénomène marginal. Obligatoire et unilatérale dans les secteurs politiques et juridiques, nécessaire à qui voulait faire du commerce dans les villes, ou s'élever dans l'industrie, le bilinguisme restait limité par rapport à la masse des Canadiens [i.e. Québécois] vivant encore dans les campagnes. [In the course of the first century of the English regime, bilingualism became progressively installed in the political and judicial institutions of Quebec... However, the practice of bilingualism among individuals remained a marginal phenomenon. Obligatory and unilateral in the political and judicial sectors, necessary for those who wanted to do business in the towns or advance

in industry, bilingualism remained limited for the majority of Quebecers, who still lived in the countryside.]

As suggested by this statement, the spread of bilingualism was linked to urbanization and industrialization, which really only got underway towards the end of the 19th century. Bouchard notes (p. 104) that "Avec l'urbanisation et l'industrialisation qui s'amorcent vers la fin du XIX siècle, le bilinguisme apparaît soudain indispensable à une part beaucoup plus importante de la population [...]" [With urbanization and industrialization which got underway toward the end of the 19th century, bilingualism became suddenly indispensable to a notably greater part of the population]. In response to the idea that Quebec French was heavily contaminated by contact with English, Bouchard says (p. 94) that "La langue populaire, pour la période allant jusqu'à 1910, est encore la langue rurale. Comme elle n'est pas particulièrement contaminée par l'anglais, les reproches qu'on lui fait sont limités" [The language of the masses, in the period up to 1910, was still that of rural folk. As their language was not particularly contaminated by English, reproaches to that effect really did not apply to it].

A second reason for selecting OQF as a test case is that English was abruptly forced on Quebec through conquest. Thus, the influence of English was not only restricted to particular spheres of life and certain segments of the population, but it came about quickly, under conditions unlikely to foster a positive attitude to the L2. A good portion of those who were bilingual in 18th and 19th century Quebec might reasonably be thought to have been "grudgingly bilingual" and less competent than is the case when bilingualism has time to root and is supported through education and positive feelings toward the L2.

Third, there is good information about English borrowings, as well as the pronunciation of both the source language (English) and the borrowing language (French), at the time the words were borrowed. More specifically, there is a dictionary by Rivard & Geoffrion (1931), the *Glossaire du parler français au Canada*, which includes a large number of English words (486) that were borrowed by OQF and collected mainly in the 19th century. The

Glossaire provides phonetic transcriptions that are narrow enough to show how the English borrowings were pronounced in Quebec French in the 19th and early 20th centuries. Also, for the English pronunciations of the time, we can generally rely on the transcriptions in the *Canadian Dictionary* (Vinay, Daviault & Alexander 1962). However, it is not enough to know only how the loanwords themselves were pronounced; we also have to know about the phonologies of both the source and the borrowing languages of the period. This is a very important factor in understanding adaptations and distinguishing them from native processes. Importantly, the phonology of both Canadian English and Quebec French (past and present) is well researched, and the information is accessible in many published books and articles (e.g. Ahrend 1934; Dulong 1967; Gendron 1967; Juneau 1972; Poirier 1975; etc.).

The final reason for focusing on OQF has already been alluded to. The study of OQF yields a sizeable corpus that can readily be compared to Project CoPho's existing corpora of English loanwords in contemporary Quebec French, where the bilingualism rates are known to be much higher. If the overwhelming degree of phonological adaptation found in the Project CoPho database is an artifact of the relatively large numbers of bilinguals in the societies represented in the database, then the English loanwords of the OQF corpus should reveal strikingly different adaptation patterns than the RQF corpus. This is not the case, as we will see in the next section.

3. The results

Let us now consider the results of our analysis of English loanwords in OQF. As shown in (2), phoneme non-perception, which would result in phoneme deletion, does not occur in the malformations of Old Quebec French; nor does phoneme-to-variant mismatching (5B2b), whereby an L2 phoneme might be identified as a phonetic variant of a different phoneme in L1.

However, another type of phoneme mismatching does occur in Old Quebec French. If we look at (14), we see that the rate of illicit phoneme-to-phoneme mismatching (5B1b) due to

perceptual proximity between a prohibited English phoneme and a different Quebec French one represents 6.1% of the ill-formed cases in our Old Quebec French corpus. This rate is greater than that found in the two corpora of recent Quebec French, whose rates of illicit phoneme-to-phoneme mismatching are 0.7 and 0.2%.

(14) The rate of illicit phoneme-to-phoneme mismatching (5B1b) in Quebec French

Corpora	No. of malformations	Illicit phoneme-to-phoneme mismatching (5B1b)	%
Old Quebec French (end of 19 th and early 20 th centuries)	441	27	6.1
Quebec City French (1995)	2,207	16	0.7
Montreal French (1996)	2,072	4	0.2

However, 6.1% is a still very low rate. In other words, despite the small number of bilinguals that existed in Quebec a hundred years ago, the rate of phoneme mismatching whereby a disallowed L2 phoneme changes its general category because of perceptual proximity with an L1 phoneme still constitutes only 6.1% of all the malformations. The strategy for adapting ill-formed phonemes in OQF is still overwhelmingly categorical, i.e. there is one main strategy, which abides by the Minimality Principle given in (10).

Examples of an L2 phoneme that does not occur in L1 and is adapted to the perceptually, rather than phonologically, closest L1 phoneme are provided in (15).

(15) Phoneme mismatching type of (5B1b) in malformations of Old Quebec French

English	IPA	Approximations in OQF	Phonological adaptations ⁶	Importation of phonemes ⁷
back-house scrap	bækhàws skɹæp	bekos <bécosses> skre:p <scrépe>	æ → a (101 / 103 cases, 98.1%)	æ → æ (0 / 101 cases, 0%)
rubber sulky	ɹʌbəɹ sʌlki	rabə:ɹ <rabeur> ʃelkje <selky>	ʌ → ɔ (48 / 53 cases, 90.6%)	ʌ → ʌ (1 / 49 cases, 2%)
rigging trimming coupling dumpling split	ɹiɡɹɪŋ tɹɪmɪŋ kʌpəlɪŋ dʌmpəlɪŋ splɪt	regjin <réguine> tremen <trémène> koplɛn <coplène> dɔplɛn <domplaine> splɛt <splette>	ɹ → i (82 / 93 cases, 88.2%)	ɹ → ɹ (1 / 83 cases, 1.2%)
pudding	pʊdɪŋ	pɔtsɪn <potine>	ʊ → u (8 / 9 cases, 88.9%)	ʊ → ʊ (0 / 8 cases, 0%)
light	lajt	le:t <lête> ⁸	aj → a (3 / 6 cases, 50%)	ajC → ajC (12 / 15 cases, 80%)
flange	flændʒ	flenʃ <flenche>	dʒ → ʒ (3 / 5 cases, 60%)	dʒ → dʒ (20 / 23 cases, 87%)

This table shows us how many cases of a given illicit English sound occur in the database and how it is usually adapted. For instance,

English /æ/ occurs in 103 cases and it is adapted as /a/ in 100 / 103 cases. The table also reveals how often a given illicit English sound is imported. In the case of /æ/, it is never imported. However, it is adapted phonetically, rather than phonologically, in a few cases (3 / 103). Thus we find loanword forms such as [bəkɔs] along with the phonologically expected [bakɔs], and [skrɛp] instead of phonologically expected [skrap]. Similarly, we find English /i/ adapted to the phonetically closer /e/ ([ɛ]), rather than to /i/ in some forms such as [spɛt], from English *split*, instead of phonologically expected [split].

Now, are there cases of variant-to-phoneme mismatching (5B2a), whereby an English phonetic variant is identified as phonemic in Old Quebec French? This question does not yield a straightforward answer because we do not yet know to what extent this type of phonetic approximation is intentional as opposed to naive. In other words, to what extent are we dealing with non-adaptations done intentionally to produce a more authentically English pronunciation, and to what extent are we dealing with level confusion, whereby an English variant is taken at face value for an English phoneme?

We have already indicated that phoneme non-adaptations are less frequent in the OQF corpus than in the RQF corpora, which is consistent with the fact that the number of bilinguals was smaller in Quebec society a hundred years ago. Still, if we look at (16), we see that the importation of phonetic variants is generally greater in Old Quebec French than in recent Quebec French.

(16) Rate of variant importation in the malformations of the three QF corpora

Corpora	Cases	Phonological cases	Non-adaptations		
			Phoneme	Variant	Total
Old Quebec French	441	354	47	13	60
			78.3% (/60)	21.7% (/60)	16.9%
			13.3% (/354)	3.7% (/354)	(/354)
Quebec City French	2,207	2,050	479	27	506
			94.7% (/506)	5.3% (/506)	24.7%
			23.4% (/2050)	1.3% (/2050)	(/2050)
Montreal French	2,072	1,959	615	27	642
			95.8% (/642)	4.2% (/642)	32.8%
			31.4% (/1959)	1.4% (/1959)	(/1959)

In OQF variant importation occurs at a rate of 21.7%, whereas in Québec City French and Montreal French, variant importation occurs at rates of 5.3% and 4.2%, respectively. Examples of variant importation in OQF are shown in (17).

(17) Examples of variant imports in the malformations of OQF

English word	IPA	Variant imports in OQF	Phonological adaptation	Variant imports
flange	flæ̃ndʒ ([flɛ̃ndʒ])	flɛ̃nʃ <flenche>	æ → a (101 / 111 cases, 91%)	æ → ε ([ɛ]) (10 / 111 cases, 9%)
pantry	pæ̃ntɹɪ ([pɛ̃ntɹɪ])	pɛ̃ntre <pantry>		
crank	kɹæ̃ŋk ([krɛ̃:k])	krɛ̃:k <crank>	ŋ → ɲ (30 / 33 cases, 90.9%)	vŋ → ṽ (3 / 33 cases, 9.1%)
tank	tæ̃ŋk ([tɛ̃:k])	tɛ̃:k <tinque>		

We see from these examples that English /æ/ was sometimes interpreted as /ɛ/ in OQF. This is most likely due to the fact that English /æ/ was and still is often realized as [ɛ] (Ahrend 1934; Millward 1996), especially before a nasal consonant (Pickett 1999: 115-118). Thus, *flange* /flæ̃ndʒ/, would likely often have been pronounced [flɛ̃ndʒ] in English, /pæ̃ntɹɪ/ as [pɛ̃ntɹɪ], etc. Borrowers perceived the English pronunciation correctly, but likely failed to identify the correct vowel phoneme, as evidenced by some of the orthographic representations used to encode these loanwords.

Since there were fewer bilinguals in 19th century Quebec than there are now, and since the orthographic representations of some loanword forms suggest misinterpretations of a sound's phonemic identity, it is reasonable to analyze at least some of the variant importation found in OQF as naive phonetic approximation of the type in (5B2a). However, even if we consider all of the 13 variant imports as naive phonetic approximation, and add them to the 27 cases of illicit phoneme-to-phoneme mismatching exemplified in (15), this still represents only 40 / 441 cases (9.1%). In short, the rate of phonetic approximation remains low in the OQF corpus even when cases of illicit phoneme-to-phoneme mismatching (5B1b) and variant-to-phoneme mismatching (5B2a) are added together.

Let us now address the remaining criterion that we proposed to identify naive phonetic approximation, i.e. licit phoneme-to-phoneme mismatching (5B1a), whereby an English phoneme that is permitted in French nonetheless changes phoneme category because the phonetic cues associated with the English phoneme relate to a different phoneme in Quebec French. For present purposes we will restrict ourselves to the case of English stop devoicing. To reiterate, voiced stops in English have a positive VOT, whereas voiced stops in French have a negative one. This is true for European French, but also for Quebec French, as shown by Caramazza et al. (1973) and Caramazza & Yeni-Komshian (1974).

The important point of VOT differences is that what English classifies as voiced stops are, from the Quebec French phonetic point of view, voiceless. If loanword adaptation were effected on the basis of L1-guided perception of the surface phonetic form, as claimed by the phonetic approximation stance, then Quebec French borrowers should interpret English voiced stops as being voiceless. As we see in (18), devoicing of English stops is, indeed, more frequent in the OQF corpus than in those of RQF.

(18) Devoicing of English stops in the three corpora of Quebec French (5B1a)

Corpus	Cases of voiced English stops		Devoicing of English stops		%
	Total	By position	Total	By position	
Old Quebec French	269	Onset: 199	10	Onset: 5	3.7% (10/269)
		Coda: 70		Coda: 5	
Quebec City French	1223	Onset: 965	3	Onset: 0	0.2% (3/1223)
		Coda: 258		Coda: 3	
Montreal French	1170	Onset: 927	0	Onset: 0	0% (0/1170)
		Coda: 243		Coda: 0	

The rate of English stop devoicing found in OQF is 3.7% compared to the rates of only 0.2% and 0% found in the corpora of English loanwords in Quebec City French and Montreal French, respectively. Nonetheless, we have to keep in mind that the rate of possible perceptual confusion in OQF – 3.7% – is still quite weak.

All the English stop devoicing cases of the OQF corpus are presented in (19). These cases include both licit phoneme-to-phoneme mismatching and illicit phoneme-to-phoneme mismatching.

(19) English stop devoicing in licit and illicit phoneme-to-phoneme mismatching cases

English word	IPA	Borrowing in OQF	Correct categorization	Incorrect categorization
black-ball	blækˈkɔːl	plakbɔːl <plaque-bol>	b → b (119 / 122 cases, 97.5%)	b → p (3 / 122 cases, 2.5%)
blackberry	blækˈkɛrɪ	plakbjɛ:r <plaquebière>		
slab	slæb	slap <slape>		
pudding	pʊdɪŋ	pɔːtsɪn <potine>	d → d (43 / 45 cases, 95.6%)	d → t (2 / 45 cases, 4.4%)
pudding	pʊdɪŋ	putɪn <poutine>		
gaiter	geɪtə	ketɔːrs <quêteurse>	g → g (46 / 49 cases, 93.9%)	g → k (3 / 49 cases, 6.1%)
slag	slæg	slak <slack>		
tag	tæg	tak <tac><taque>		
dodge	dɔːdʒ	dɔːtʃ <dotche>	dʒ → dʒ / ʒ (23 / 25 cases, 92%)	dʒ → tʃ / ʃ (2 / 25 cases, 8%)
flange	flændʒ	flɛnʃ <flanche>		

At this point we have considered all the criteria for identifying phonetic approximation set out in (5). However, the OQF corpus, in particular, reveals that there is another possible manifestation of perceptual confusion that should be considered – false analogy. False analogy occurs when an L2 word or an affix is matched to an L1 or L2 word or affix, predominantly on the basis of its phonetic shape, independent of its actual L2 meaning. This notion of false analogy is formalized in (20) (Paradis & LaCharité 2008).

- (20) **False analogy:** matching a word or an affix to an L1 or L2 form primarily on the basis of its phonetic shape, independent of, or only indirectly related to, its L2 meaning.

False analogy results from what Singleton (1999: 132) calls “a simple state of ignorance which provokes a desperate casting about for lexical straws to clutch at”. For instance, in an Ontario (Canada) district that was mainly English speaking, French-named *Petite Côte Stream* became *Petticoat Stream* (Ahrend 1934:137). Although the two names sound very similar, the meaning of *petite* ‘small’ and *côte* ‘hill’ clearly did not play a role in the equation.

Strictly speaking, false analogy is not a form of phonetic approximation, as we have defined it in (5). However, as we will show, it is often triggered by the incorrect perception of an L2 phoneme, so it warrants consideration in a discussion of phonetic approximation in loanword adaptation. Consider, as a first example, how English *gathering bay*, so named because it was a bay where logs were gathered, was transformed into French *Baie Sainte-Catherine*. First, the voiced onset stop /g/ was phonetically interpreted as voiceless by Quebec borrowers. As already discussed, this is a form of phonetic approximation whereby a permitted phoneme is unnecessarily replaced because of different phonetic cues associated with that phoneme in the L2. In the case at hand, devoicing led to the word *gathering* being interpreted as a proper name, *Catherine*, yielding *Catherine Bay*. In 19th century Quebec, places were named after saints, so *Catherine Bay* became *Saint Catherine’s Bay*, or *Baie Sainte-Catherine* in French. Importantly, the actual meaning of the English appellation, *gathering bay*, must not have been known.

As just indicated, the rate of false analogy among malformations is higher in the OQF corpus than in the two RQF corpora. The number of cases of false analogy among the malformations in the three corpora, along with statistics on the influencing language, are given in (21).

(21) Rate of false analogy in malformations in the three corpora of Quebec French

Corpus	Cases	False analogy to a word from		
		French	English	Total
Old Quebec French	441	21 / 441 4.8%	3 / 441 0.7%	24 / 441 5.4%
Quebec City French	2207	13 / 2207 0.6%	5 / 2207 0.2%	18 / 2207 0.8%
Montreal French	2072	12 / 2072 0.6%	12 / 2072 0.6%	24 / 2072 1.2%

Not only does (21) show that the overall rate of false analogy is higher in the OQF corpus, it also indicates that the rate of false analogy to French words, as opposed to English ones, is also higher. This is presented more directly in (22).

(22) Rates of false analogy to French vs. English words in the Quebec French corpora

Corpus	Cases	False analogy to words from	
		French	English
Old Quebec French	24	21 / 24 (87.5%)	3 / 24 (12.5%)
Quebec City French	18	13 / 18 (72.2%)	5 / 18 (27.8%)
Montreal French	24	12 / 24 (50%)	12 / 24 (50%)

False analogy in the OQF corpus is based on French the great majority of the time, as we might expect in a situation where bilinguals were very few and where the competence of many of those may have been relatively restricted. That is to say, many of the bilinguals in Old Quebec may have had vocabularies that were circumscribed largely by the needs of their work; they may not have had wide and varied English lexicons to draw on, lessening the likelihood of English-based false analogy. Moreover, unlike the situation today, there were not enough bilinguals in the society as a whole to nip these false analogy mistakes in the bud.

Some OQF examples of false analogy to French words are given in (23).

(23) Examples of false analogy to French in malformations in OQF

English word	IPA	False analogy	Based on French
crackers	kɪæ'kæɪz	kɹɔkəɹs <crockers>	<i>croquer</i> [kɹɔke] 'to crunch'
mash (to)	mæʃ	mɑʃe <mâcher>	<i>mâcher</i> [mɑʃe] 'to chew'
side-board	sajdbɔ:d	sakbɔ:ɹ <sac-bord>	<i>sac</i> [sak] 'bag'
bull's eye	bʊlzàj	bulzaj <boulezaille>	<i>bul</i> → <i>boule</i> [bʊl] 'ball' -aille [aj] = noun suffix
Happy New Year	hæpinu:ɹɪ	lapinu:ɹeɹ <La Pinouillère>	<i>ha</i> → l'Øa [la] <i>py New Year</i> → <i>Pinouillère</i>

As we can see in (23), false analogy can yield extensive morphological and syntactic reanalysis. Though it is no longer in use in Quebec, as far as we know, the word *La Pinouillère*, which was derived from *Happy New Year*, provides a particularly illustrious example of this. Its transformation from *Happy New Year* to *La Pinouillère* is described in (24).

(24) English *Happy New Year* [hæpɪnujɪ] → OQF *La Pinouillère* [lapinujɛʁ]

- a) predictable one-to-one phonemic adaptations and phonetic adjustments:
- /h/ → ∅
 - /æ/ → /a/
 - /p/ [p^h] → /p/ [p]
 - /ɪ/ → /i/
 - /r/ [ɹ] → /r/ [ʀ, ʀ]
- b) word boundary loss:
- between *happy* and *new*
 - between *new* and *year*
- c) false analogy: creation of new word boundaries
- /a/ → the French feminine definite article “la”, partly because of the ending [-jɛʁ], which is mistaken for the feminine suffix *-ière*
 - *year* → the French feminine suffix *-ière* [-jɛʁ], which derives a noun from another one (*soupe* ‘soup’ → *soupière* ‘tureen’). Otherwise, lax English /ɪ/ should yield /i/, pronounced with a lax [ɪ] in closed syllables in Quebec French.

As indicated in (24a), most one-to-one adaptations are predictable. The illicit English phonemes are predictably adapted and English phonetic manifestations of permitted phonemes are replaced by French ones. Thus, the initial English /h/ is deleted, as is normally the case in languages that lack gutturals (Paradis & LaCharité 2001) and the illicit English vowels /æ/ and /ɪ/ are phonologically adapted to French /a/ and /i/, respectively. These are the same adaptations of those segments that occur in the RQF corpora. Also, the English pronunciations of /r/ and /p/ are replaced by the French pronunciations of those phonemes, so that the retroflex glide is replaced by a uvular or rolled r-sound, according to dialect, and aspiration is stripped off the voiceless stop.

The one-to-one adaptations are carried out by the bilinguals who know where English syntactic and morphological boundaries are. Nonetheless, as shown in (24b), English word boundaries are

lost. The syntactic breaks between *happy* and *new* and between *new* and *year* disappear. We suggest that this occurs because once the borrowings are passed on to monolinguals, English stress, which is an unavailable primitive in French, disappears. Without knowing the words individually and without being able to exploit the cues provided by stress pattern, there is no way for monolinguals to locate the original word boundaries. They look instead for identifiable French lexical items. In (24c), we follow the creation of new word boundaries, based on false analogy to similar-sounding French words and affixes. The low vowel is interpreted as part of the French feminine definite article "la", influenced by the final word *year* in English, which is mistaken for the feminine suffix *-ière*. This is how *Happy New Year* came to be adapted as *La Pinouillère: souhaiter ou fêter La Pinouillère*. More generally, this example shows how and why there is more false analogy in the OQF corpus than in the two recent Quebec French corpora, and more false analogy based on French.

An example of false analogy based on English that is found in the OQF corpus is the word for *Indian rubber* [ɪndjən.rɪbər], which was adapted as French <djime-robette> [dʒimrɔbɛt]. Evidently, the word *Indian* was falsely identified as the English proper name *Jim* [dʒɪm]. However, false analogy to English words, as opposed to French ones, occurs in only 3 / 24 cases (12.5%) in the OQF. In contrast, false analogies to English words as opposed to French ones comprise nearly 30% of the false analogy cases in the Quebec City corpus and 50% of the false analogy cases in the Montreal corpus. That is to say, although false analogy cases occur at a lower rate in RQF, when they do occur, they are much more likely to be based on English words than is the case in OQF. This again correlates with higher numbers of bilinguals in those societies and to the broader base of their bilingualism. Unlike the bilinguals of old Quebec, the English L2 bilinguals of modern Quebec are exposed to English music, movies, newspapers, etc., in addition to receiving some English instruction at school.

Yet despite the fact that there is a higher rate of false analogy in the OQF corpus, we have to keep in mind that false analogy, which tends to stand out and to draw our attention in a way that regular loanword adaptation does not, is still scarce in the

database. It is far from being pervasive even in the OQF corpus. Thus the presence of false analogy in a corpus does not substantially lessen the importance of the study of loanwords to phonology. The few cases that occur must simply be excluded from the phonological cases, as we do in the CoPho database.

4. Conclusion

It is true that fewer bilinguals in a community does yield more perceptual confusion between L1 and L2 phonemes. However, the increase in each manifestation of phonetic approximation is minimal, which is in line with our hypothesis in (3). The rates of phonetic approximation, according to the criteria in (5), and false analogy are summarized in (25).

(25) Summary of the rates of possible naive approximation in the OQF corpus

Type of naive phonetic approximation	%
Phoneme nonperception (5A): An L2 phoneme is deleted.	0%
Licit phoneme-to-phoneme mismatching (5B1a): A well-formed L2 phoneme is nonetheless changed in L1.	3.7% (10 / 269 cases)
Illicit phoneme-to-phoneme mismatching (5B1b): An ill-formed L2 phoneme changes phoneme category in L1 on perceptual grounds.	6.1% (27 / 441 cases)
Variant-to-phoneme mismatching (5B2a): An L2 phonetic variant is analyzed as phonemic in L1.	3.7% (13 / 354 cases)
Phoneme-to-variant mismatching (5B2b): An L2 phoneme is taken as an L1 variant and adapted accordingly.	0%
Rate of false analogy in malformations (Based on French: 21 / 24 cases, 87.5%; 21 / 441 cases, 4.8%)	5.4% (24 / 441 cases)

Overall, naive phonetic approximation represents a low percentage of cases in the Old Quebec French corpus. As we have argued in several articles, the adaptations in loanwords are overwhelmingly categorical, i.e. there is generally one exclusive or strongly dominant strategy used to adapt an unacceptable L2 phoneme, and this adaptation strategy often does not correspond to the closest perceptual match. Here we have tried to show that this is true even when the number of bilinguals in a community is relatively small.

NOTES

1. This article develops the first part of the talk that we presented at the second *North American Conference in Phonology* at Concordia University in Montreal (Paradis & LaCharité 2002). This article is also an augmented version of the presentation that we made at the colloquium *Des représentations aux contraintes / From representations to constraints at University Toulouse-Le Mirail* (Paradis & LaCharité 2003). We are grateful to these audiences for their comments and questions, namely to Mike Kenstowicz, Jean-François Prunet, Marie-Hélène Côté, Jacques Durand, Elsa Gomez-Imbert, Jerzy Rubach, Laurence Labrune, Phil Carr and David Odden. We would also like to thank our colleague Claude Poirier for his help with Old Quebec French and our colleagues Pierre Martin, Jean-Guy Lebel and Conrad Ouellon for their help with the phonetics of Quebec French, as well as Victor Boucher from the University of Montreal. Finally, we wish to express our gratitude to our research assistants, especially to Ulysse Hubert, Marie-Claude Harnois and Annie Hurley, who were deeply involved in the construction of the Old Quebec French corpus. We remain solely responsible for the views expressed here as well as for any remaining errors or omissions. Research for this article was made possible by SSHRCC grant #410-2000-0337 to C. Paradis and D. LaCharité and by SSHRCC grant #410-2003-1459 to C. Paradis.
2. Project CoPho, which is supervised by C. Paradis at Laval University, is concerned with the role of constraints (Co) in phonology (Pho).
3. The figures on which this article is based have undergone recent revision, which includes, among other things, the expansion of some corpora and consequent changes in the overall statistics. However, the general picture painted by the figures remains unchanged.
4. This corresponds to the period during which the Montreal and the Quebec City corpora were assembled.

5. These figures include the adaptations cases of Old Quebec French (8), Quebec City French (68), and Montreal French (54), over the total number of both adaptation and phonetic approximation cases (133) involving English /ʊ/.
6. The divisor in each case in this column includes the total number of cases where the English sound is changed, whether by phonological adaptation or naive phonetic approximation.
7. The divisor in each case in this column includes phonological cases only.
8. This particular case may be an instance of a surface variant being taken at face value, since English /aj/ was often pronounced /e/ in early Canadian English (Ahrend 1934:138). However, this would still be a case of phonetic approximation, so it would not affect the overall rates of phonetic approximation in OQF.

REFERENCES

- ADALAR, N. & S. TAGLIAMONTE (1998): 'Borrowed Nouns, Bilingual People: The Case of the "Londrali" in Northern Cyprus', *International Journal of Bilingualism* 2, pp. 139-159.
- AHREND, E. (1934): 'Ontario Speech', *American Speech* 9, pp. 136-139.
- BOUCHARD, C. (2002): *La langue et le nombril: une histoire sociolinguistique du Québec*, Fides, Québec.
- CARAMAZZA, A., G. H. YENI-KOMSHIAN, E. B. ZURIF & E. CARBONE (1973): 'The Acquisition of a New Phonological Contrast: The Case of Stop Consonants in French-English Bilinguals', *Journal of the Acoustical Society of America* 54, pp. 421-428.
- CARAMAZZA, A. & G. H. YENI-KOMSHIAN (1974): 'Voice Onset Time in two French Dialects', *Journal of Phonetics* 2, pp. 239-245.
- DANESI, M. (1985): *Loanwords and Phonological Methodology*, Lasalle, Qué, Didier.
- DELATTRE, P. (1981): 'An Acoustic and Articulatory Study of Vowel Reduction in Four Languages' in P. Delattre (ed.), *Studies in Comparative Phonetics*, pp. 63-93, Heidelberg, Germany, Julius Groos Verlag.
- DULONG, G. (1967): 'L'angliscisme au Canada français: étude historique' in J.-D. Gendron & G. Straka (eds), *Études de linguistique franco-canadienne*, pp. 9-63, Paris, Klincksieck, Quebec, Presses de l'Université Laval.
- FIELD, F. (2002): *Linguistic Borrowing in Bilingual Contexts*, Amsterdam, John Benjamins.

GENDRON, J.-D. (1967): 'Le phonétisme du français canadien du Québec face à l'adstrat anglo-américain' in J.-D Gendron & G. Straka (eds), **Études de linguistique franco-canadienne**, pp. 15-67, Paris, Klincksieck, Québec, Presses de l'Université Laval.

GROSJEAN, F. (1982): **Life With Two Languages: An Introduction to Bilingualism**, Cambridge, Mass., Harvard University Press.

----- & C. SOARES (1986): 'Processing Mixed Languages: Some Preliminary Findings' in J. Vaid (ed), **Language Processing in Bilinguals: Psycholinguistic and Neurolinguistic Perspectives**, pp. 145-179, Hillsdale, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates.

HAUGEN, E. (1950): 'The Analysis of Linguistic Borrowings', **Language** 26, pp. 21-231.

JUNEAU, M. (1972): **Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec**, Québec, Presses de l'Université Laval.

LACHARITÉ, D. & C. PARADIS (2000): 'Phonological Evidence for the Bilingualism of Borrowers' in J. Jensen & G. Van Herd (eds), **Proceedings of the 2000 Annual Conference of the Canadian Linguistics Association**, pp. 221-232, Ottawa, Ontario, Cahiers linguistiques d'Ottawa.

----- (2002): 'Addressing and Disconfirming some Predictions of Phonetic Approximation in Loanword Adaptation', **Revue de langues et linguistique** 28, pp. 73-91.

----- (2005): 'Category Preservation and Proximity versus Phonetic Approximation in Loanword Adaptation', **Linguistic Inquiry** 36,2, pp. 223-258.

- MARTIN, P. (2002): 'Le système vocalique du français du Québec. De l'acoustique à la phonologie', *La Linguistique* 38, 2, pp. 71-88.
- MILLWARD, C. M. (1996): **A Biography of the English Language**, New York, Harcourt Brace College Publishers.
- PARADIS, C. (2006): 'The Unnatural /C^h/ (< foreign /Cy/) Sequence in Russian Loanwords: A Problem for the Perceptual View', in M. Kenstowicz & C. Uffmann (eds.), *Special Issue on Loanword Phonology*, *Lingua* 116, pp. 976-995.
- PARADIS, C. & D. LACHARITÉ, (1997): 'Preservation and Minimality in Loanword Adaptation', *Journal of Linguistics* 33, 2, pp. 379-430.
- (2001): 'Guttural Deletion in Loanwords', *Phonology* 18, 2, pp. 255-300.
- (2002): 'Delimiting Phonetic Approximation in Loanword Adaptation', paper delivered at the second "North American Conference in Phonology", University of Concordia, Montreal.
- (2003): 'English Loanwords in Old Quebec French: Fewer Bilinguals Does not Mean a Great Increase in Naive Phonetic Approximation', paper delivered at the international colloquium "Des représentations aux contraintes / From Representations to Constraints", University of Toulouse-Le Mirail.
- (2008): 'Apparent phonetic approximation: English in Old Quebec French', *Journal of Linguistics* 44, pp. 87-128.
- PARADIS, C. & J.-F. PRUNET (2000): 'Nasal Vowels as Two Segments: Evidence from Borrowings', *Language* 76, 2, pp. 324-357.

- PARADIS, C. & MÉLANIE THIBEAULT (2004): 'L'adaptation de la voyelle /y/ en /ju/ dans les emprunts en russe : un cas de palatalisation non de biphonémicité', *Revue canadienne de linguistique* 49, 2, pp. 175-222.
- PICKETT, J. (1999): *The Acoustics of Speech Communication*, Boston, Allyn & Bacon.
- POIRIER, C. (1975): 'Prononciation québécoise ancienne d'après les graphies d'un notaire du XVIIe siècle' in M. Juneau & G. Straka (eds), *Travaux de linguistique québécoise*, pp. 193-256, Paris, Klincksieck, Quebec, Presses de l'Université Laval.
- POPLACK, S., D. SANKOFF & C. MILLER (1988): 'The Social Correlates and Linguistic Processes of Lexical Borrowing and Assimilation', *Linguistics* 26, pp. 47-104.
- RIVARD, A. & L.-P. GEOFFRION (1931): *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, Action sociale.
- SAMAR, R. G. & M. MEECHAN (1998): 'The Null Theory of Code-switching versus the Nonce Borrowing Hypothesis: Testing the Fit in Persian-English Bilingual Discourse', *International Journal of Bilingualism* 2, pp. 203-220.
- SINGLETON, D. (1999): *Exploring the Second Language Mental Lexicon*, Cambridge, Cambridge University Press.
- STENSON, N. (1993): 'Variation in phonological assimilation of Irish loanwords' in M. Eid & G. Iverson (eds), *Principles and Prediction: the Analysis of Natural Language: Papers in Honor of Gerald Sanders*, pp. 351-366, Amsterdam, John Benjamins Publishing.
- VINAY, J.-P., P. DAVIAULT & H. ALEXANDER (1962): *Canadian Dictionary*, Montreal, Montreal University Press.
- WEINREICH, U. (1970): *Languages in Contact: Findings and Problems*, The Hague, Mouton.

**PRÉVISIBILITÉ DANS LES NON-ADAPTATIONS
D'EMPRUNTS LINGUISTIQUES**

Mélanie SAVARD
Université Laval, Québec

1. Introduction

Lorsque les emprunts pénètrent la langue receveuse (L1), ils comportent souvent des segments et des structures qui sont mal formés du point de vue de la L1. Ces malformations peuvent être traitées de deux façons par la L1 : elles sont soit adaptées (c.-à-d. qu'une stratégie de réparation¹ est appliquée pour préserver la contrainte transgressée), soit non adaptées (c.-à-d. qu'elles sont préservées telles quelles). Les résultats de la base de données élaborée par l'équipe CoPho², constituée à ce jour de treize corpus d'emprunts³, présentent deux patrons pour les non-adaptations (N-A) : les malformations syllabiques sont mieux tolérées (plus souvent non adaptées) que les malformations segmentales, et parmi les malformations segmentales, les consonnes sont mieux tolérées que les voyelles. Dans cet article, nous expliquons la première partie de ces résultats, soit un taux de N-A syllabiques supérieur au taux de N-A segmentales, à partir de la hiérarchie des niveaux phonologiques (HNP)⁴ selon laquelle le palier syllabique est plus organisationnel que le palier segmental. Nous expliquons la seconde partie de ces résultats, soit un taux de N-A consonantiques supérieur au taux de N-A vocaliques, par le fait que les consonnes sont plus facilement repérables que les voyelles parce qu'elles sont plus stables et plus catégorielles. De plus, nous montrons en quoi les consonnes sont aussi traitées différemment des voyelles en dehors des adaptations phonologiques d'emprunts.

2. Données statistiques

En (1), nous présentons les statistiques générales concernant les N-A segmentales et syllabiques dans les corpus d'emprunts du Projet CoPho. Les statistiques générales se rapportant aux N-A vocaliques et consonantiques figurent au tableau (2) (pour des statistiques détaillées, consulter Savard 2007).

(1) Les N-A segmentales et syllabiques dans les corpus d'emprunts du Projet CoPho (Savard 2007)

Corpus	Malf. seg. % de N-A	Malf. syl. % de N-A	Écart entre les résultats (%)
ANA en IC	6,9%	90,6%	83,7%
ANA en FQQ	17,7%	87,8%	70,1%
ANA en FQM	23,5%	91,3%	67,8%
ANA en FP	13,1%	73,4%	60,3%
ANA en EM1	29,8%	84,6%	54,8%
ANA en EM2	21,4%	75,6%	54,2%
ANA en VFQ	15,1%	44%	28,9%
FR en peul	2,2%	12,6%	10,4%
FR en AC	15,7%	24,1%	8,4%
FR en kin.	0%	1,1%	1,1%
FR en lingala	0,05%	0,1%	0,05%
ANA en jap.	5,2%	4%	-1,2%
FR en AM	14,5%	12,8%	-1,7%
TOTAL	11,4% (2 987/26 194 cas analysés)	37,2% (5 433/14 586 cas analysés)	25,8%

malf. seg.: malformations segmentales, malf. syl.: malformations syllabiques, ANA : anglais nord-américain, FR : français, EM1 : espagnol mexicain, EM2 : espagnol mexicain, FP : français de Paris, FQQ : français québécois de Québec, FQM : français québécois de Montréal, VFQ : vieux français québécois, IC : italien calabrais, AC : anglais canadien, AM : arabe marocain, kin. : kinyarwanda, jap. : japonais.

Comme nous pouvons le constater, les statistiques présentées en (1) indiquent que le taux de N-A syllabiques est nettement supérieur au taux de N-A segmentales pour la plupart des corpus d'emprunts du Projet CoPho (tous les résultats présentés dans cet article ont été soumis à un test d'hypothèse (un test statistique)).

Tel que mentionné précédemment, nous obtenons, dans la majorité de ces corpus, un taux de N-A consonantiques largement supérieur à celui des voyelles. C'est ce que nous pouvons voir dans le tableau (2).

(2) Les N-A de voyelles et de consonnes dans les corpus d'emprunts du Projet CoPho (Savard 2007)

CORPUS	MALFORMATIONS SEGMENTALES		
	Voyelles % de N-A	Consonnes % de N-A	Écart entre les résultats (%)
ANA en VFQ	4,7%	73,3%	68,6%
ANA en FQM	7%	75%	68%
ANA en FQQ	2,7%	64,5%	61,8%
ANA en FP	0%	58,4%	58,4%
FR en AM	2,8%	58,8%	56%
ANA en IC	2,7%	42,1%	39,4%
ANA en EM1	21,6%	52,6%	31%
ANA en jap.	0,5%	30,3%	29,8%
ANA en EM2	13,5%	42,3%	28,8%
FR en peul	0,8%	4,3%	3,5%
FR en kin.	0%	0%	0%
FR en lingala	0,1%	0%	-0,1%
FR en AC	16,4%	10%	-6,4%
TOTAL	4,6% (951 / 20 856 cas analysés)	38,1% (2 036 / 5 338 cas analysés)	33,5%

ANA : anglais nord-américain, FR : français, EM1 : espagnol mexicain, EM2 : espagnol mexicain, FP : français de Paris, FQQ : français québécois de Québec, FQM : français québécois de Montréal, VFQ : vieux français québécois, IC : italien calabrais, AC : anglais canadien, AM : arabe marocain, kin. : kinyarwanda, jap. : japonais.

Nos observations concernant les N-A syllabiques et segmentales nous ont amenées à poser comme hypothèse que l'information phonologique qui est plus facilement repérable dans la chaîne parlée est davantage non adaptée. Cette hypothèse générale sur les N-A phonologiques dans les emprunts est présentée formellement en (3).

(3) Hypothèse de la repérabilité (Savard 2007)

Plus l'information phonologique est facilement repérable, plus elle est importée (non adaptée).

3. Les N-A segmentales et syllabiques et la HNP

Selon l'hypothèse de la repérabilité, présentée en (3), le taux de N-A syllabiques surpassé le taux de N-A segmentales parce que les structures syllabiques sont plus facilement repérables que les structures segmentales. Nous posons comme deuxième hypothèse que les structures syllabiques, situées sur un palier plus élevé dans la HNP, sont plus facilement repérables que les segments parce qu'elles sont plus organisationnelles (cf. définition en (5)). Aussi, puisque la réparation d'une malformation syllabique touche un niveau supérieur et donc plus organisationnel de la HNP, elle implique un poids procédural plus important que dans celle d'un segment. Cette seconde hypothèse est présentée formellement en (4).

(4) Hypothèse de l'organisationnalité (Savard 2007)

Les structures syllabiques (et métriques)⁵ sont plus facilement repérables que les segments parce qu'elles sont plus organisationnelles, étant situées à un niveau supérieur dans la HNP ; elles impliquent donc un coût de réparation plus important.

En (5), nous présentons la définition du terme «organisationnel».

(5) Définition du terme «organisationnel» (Savard 2007)

Plus un élément est positionné à un niveau supérieur dans la HNP, plus cet élément est organisationnel (plus il domine de structure).

Nous proposons que plus un élément est organisationnel, plus il est facilement repérable. Nous suggérons aussi que plus le degré d'organisationnalité est important chez un élément, plus il est plus stable et par le fait même plus difficilement altérable. Inversement, un élément situé plus bas dans la HNP sera davantage mobile et malléable qu'un élément situé plus haut dans la HNP. Ceci concorde avec ce que nous observons dans les conflits de contraintes⁶ : une contrainte impliquant un élément positionné plus haut dans la HNP a priorité sur une contrainte impliquant un élément positionné plus bas dans la HNP.

Selon l'hypothèse de l'organisationnalité en (4), l'adaptation d'un élément positionné plus haut dans la HNP exige un coût de réparation, c.-à-d. un poids procédural plus élevé que l'adaptation d'un élément positionné plus bas dans la HNP (des exemples montrant le rôle du poids procédural dans les N-A de malformations dans les emprunts sont présentés en (7) et (9)). Autrement dit, nous posons que réparer les malformations syllabiques implique une opération plus complexe que dans le cas des violations segmentales. Prenons, à titre d'exemple, le segment /Z/ de l'anglais nord-américain (ANA) qui est interdit en italien calabrais (IC) par la contrainte [+continu]~[+voisé]~[-sonant] comme l'indique le réglage paramétrique négatif en (6).

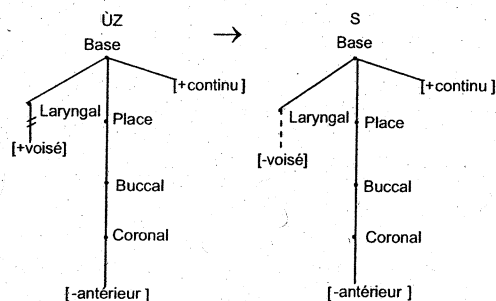
(6) Paramètre : Coronal~[+continu]~[+voisé]~[-sonant]?

ANA : oui

IC : non (contrainte)

Dans le corpus d'emprunt ANA en IC (Savard 2007), *casual* \kœZuœl/ 'familier' devient [kaSual]. Le segment anglais /Z/ est adapté en /S/ en italien, tel que présenté dans le schéma (7).

(7) *Z → S (Coronal~[+continu]~[+voisé]~[-sonant]→[-voisé])



Nous pouvons voir, en (7), que le processus d'adaptation de */Z/ en /S/ s'exécute en une seule étape, consistant en la dissociation du trait [+voisé] de la fricative */Z/, suivie de l'insertion du trait de défaut [-voisé] pour les obstruantes (l'insertion d'un trait par défaut n'est pas calculée comme une étape puisqu'elle se fait automatiquement).

Nous allons maintenant montrer en quoi la réparation d'une malformation syllabique requiert un poids procédural plus important qu'une malformation segmentale. Afin d'illustrer l'importance du poids procédural impliqué dans la réparation d'une malformation syllabique, nous avons choisi un exemple de la langue peule, qui interdit les attaques binaires. Cette interdiction est le résultat du réglage paramétrique négatif en (8).

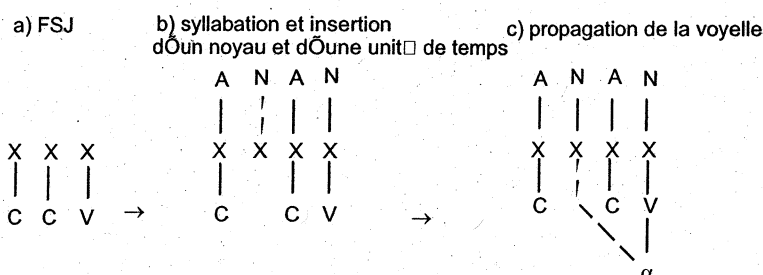
(8) Paramètre : attaques branchantes?

français : oui

peul : non (contrainte)

L'emprunt français *glace* [glas] est problématique en peul puisqu'il comporte la suite */gl/. Dans la base d'emprunts français en peul, *glace* [glas] est adapté en [galas]. L'épenthèse d'une voyelle permet de briser la structure syllabique *CC mal formée, tel que schématisé en (9).

(9) *CCV → CVCV



La réparation de la malformation syllabique illustrée en (9) s'effectue en deux étapes, soit la syllabation et l'insertion d'un noyau et d'une unité de temps suivie de la propagation de la voyelle. Bien que cette réparation soit minimale⁷, elle implique tout de même un poids procédural plus élevé, c.-à-d. qu'elle nécessite plus de processus pour la réparation que l'adaptation segmentale en (7), réalisée en une seule étape. Mentionnons toutefois qu'il aurait été possible de réparer cette suite *CC, mal formée en peul, à l'aide d'une stratégie comportant une seule étape, soit l'élosion de l'une des deux consonnes de la suite *#CC, car il s'agit aussi d'une opération minimale. Cependant, le principe de préservation⁸ prédit que l'insertion d'une voyelle aura préséance sur l'élosion, car elle permet de conserver l'information segmentale. Ainsi, le mot français *glace* [glas] devient [galas] en peul et non *[g^αas] ou *[^αlas], comme ce serait le cas s'il y avait troncation.

En somme, nous proposons que si nous importons davantage au niveau syllabique (et métrique), c'est par économie, car importer évite le coût d'une réparation dont le poids procédural serait important. Autrement dit, les structures syllabiques (et métriques) sont plus «larges» (elles dominent plus de structure) et les changer implique nécessairement un impact plus important que dans le cas des segments. D'ailleurs, le poids procédural joue un rôle important dans d'autres champs d'études que celui des adaptations phonologiques d'emprunts. Il suffit de regarder, par exemple, du côté de la neurolinguistique. Paradis et Béland (2002), entre autres, ont étudié le parler aphasique et ont constaté qu'avec la progression de la maladie, le seuil de tolérance du patient aux réparations de malformations diminue (il descend sous celui des locuteurs natifs normaux). En effet, d'après les résultats obtenus par Paradis et Béland (2002), les élosions sont plus fréquentes en

aphasie que dans les adaptations d'emprunts parce que les patients ont un seuil de tolérance plus bas que les sujets normaux quant au poids procédural, c.-à-d. quant aux réparations qui impliquent plusieurs étapes.

4. Les N-A segmentales et la plus grande stabilité des consonnes

Comme nous l'avons déjà mentionné, le taux de N-A de malformations consonantiques dans les emprunts est largement supérieur au taux de N-A de malformations vocaliques dans l'ensemble des corpus du Projet CoPho. Nous posons, dans l'optique de l'hypothèse de la réparabilité présentée en (3), que les consonnes sont plus souvent importées que les voyelles parce qu'elles sont plus facilement repérables. Nous posons aussi que les malformations consonantiques sont plus facilement repérables que les malformations vocaliques, ce qui est formalisé dans l'hypothèse de la stabilité consonantique en (10), parce que les consonnes sont plus stables et plus catégorielles que les voyelles.

(10) Hypothèse de la stabilité consonantique (Savard 2007)

Les consonnes sont plus facilement repérables que les voyelles parce qu'elles sont plus stables et plus catégorielles.

Nous proposons que parce qu'elles sont plus stables que les voyelles, c.-à-d. moins sujettes aux changements que ces dernières, les consonnes sont plus facilement repérables et davantage importées. Autrement dit, il semble que les changements apportés aux consonnes sont plus strictement contrôlés par le principe de préservation. Mentionnons également que ce n'est pas seulement dans les emprunts linguistiques que les consonnes se comportent différemment des voyelles. En effet, nous montrerons dans la section 4.1 en quoi les consonnes adoptent un comportement différent de celui des voyelles hors des adaptations phonologiques d'emprunts et, dans la section 4.2, en quoi les consonnes sont des segments qualitativement plus stables que les voyelles.

4.1 Le traitement distinct des consonnes et des voyelles hors des adaptations phonologiques d'emprunts

Nous avons investigué différents domaines de la linguistique dans le but de vérifier si on y fait une distinction qualitative entre consonnes et voyelles. Plus précisément, nous avons exploré du côté de la psycholinguistique et de la phonétique acoustique, des langues sémitiques et de l'acquisition du langage chez les bébés pour constater que les consonnes s'opposent effectivement aux voyelles sur différents aspects, c.-à-d. qu'elles sont traitées distinctement.

4.1.1 Perspective acoustique : consonnes / voyelles

Le traitement distinct des consonnes et des voyelles dans les adaptations d'emprunts est corroboré par des études en psycholinguistique et en phonétique acoustique. Plusieurs de ces études soutiennent que les consonnes sont traitées différemment des voyelles sur le plan perceptuel. En effet, les êtres humains sont capables de distinguer des petites variations phonétiques à l'intérieur d'une même catégorie de voyelles, mais n'arrivent pas à percevoir ces différences pour les consonnes. Cette incapacité à percevoir les différences phonétiques à l'intérieur d'une catégorie est connue sous le nom de «perception catégorique» (Yeni-Komshian 1998 ; Borden et coll. 2003). Afin de montrer la perception catégorique des consonnes, les études acoustiques travaillent généralement à partir de la perception des variations du Voice Onset Time (VOT) (c'est ce qui permet, entre autres, de distinguer les occlusives voisées des occlusives non voisées). Plus précisément, les participants sont mis en présence d'un continuum de sons allant d'une consonne voisée à une consonne non voisée. Par exemple, dans le cadre de certaines expériences effectuées auprès de locuteurs natifs de l'anglais, on a soumis les sujets à l'écoute de sons consonantiques créés artificiellement en allongeant graduellement le VOT afin qu'ils identifient les syllabes commençant par une consonne voisée comme /b/ (qui a un VOT court) et celles débutant par une consonne non voisée comme /p/ (qui a un VOT plus long). Dans ce type d'expérience, les occurrences qui se situent entre 0 et 20 millisecondes (ms) ont été

clairement identifiées comme étant voisées (c.-à-d. \b\). alors que celles qui se situent entre 40 et 65 ms ont été clairement identifiées comme étant non voisées (c.-à-d. \p\). Cependant, à l'intérieur de chacune des deux sections du continuum de sons, les sujets de l'étude n'étaient pas capables de faire la distinction entre les différents sons recréés. Plus précisément, les sujets identifiaient un [b] avec un VOT de 5 ms et un [b] avec un VOT de 15 ms comme étant des sons identiques, et identifiaient un [p] avec un VOT de 40 ms et un [p] avec un VOT de 65 ms comme étant aussi des sons identiques. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est le fait que près de la frontière entre voisé et non voisé (à mi-chemin entre /b/ et un /p/, soit un VOT d'environ 25 ms) les sujets classifiaient le son soit comme \b\ soit comme \p\. Autrement dit, les sujets catégorisent les sons consonantiques qui sont ambigus sur le plan acoustique ; ils ne les jugent pas comme étant «50% voisé, 50% non voisé» (Scovel 1998 ; Field 2003).

À l'opposé, la perception des voyelles s'effectue de façon plus continue, c.-à-d. que nous sommes plus sensibles aux petites variations phonétiques à l'intérieur d'une catégorie de voyelle. Story (2004 : 2) affirme, à partir d'une étude utilisant un continuum de sons allant de la voyelle tendue /i/ à la voyelle relâchée \i\, que les voyelles sont perçues de façon continue plutôt que catégorielle :

«For vowels, the discrimination within the same vowel category tends to be about the same as across categories. The physical change is continuous and the vowel perception is also continuous. Listeners can hear differences along the entire continuum».

Cela implique que la même distinction entre consonnes et voyelles se retrouve de façon indirecte dans les résultats obtenus par l'équipe CoPho. Il est donc possible que les consonnes soient plus facilement repérables que les voyelles du fait qu'elles sont plus catégorielles.

4.1.2 Modèle sémitique classique de formation du mot : consonnes / voyelles

D'autres études linguistiques viennent corroborer le fait que les voyelles sont traitées différemment des consonnes dans les langues du monde. Par exemple, le modèle sémitique classique (Cantineau 1950) de formation du mot (nom/verbe) sur la base de l'association d'une racine (exclusivement consonantique) et d'un schème (verbal ou nominal), défini par une séquence vocalique discontinue (infixée dans la racine) et d'éventuels morphèmes préfixés et/ou suffixés, nous permet de voir en quoi les consonnes, plus stables, servent d'ancrages lexicaux aux voyelles :

«La racine trilitère est essentiellement constituée par des consonnes ; les voyelles n'interviennent que pour indiquer des variations sémantiques à l'intérieur de cette racine. Ceci est d'une grande conséquence pour l'évolution des langues sémitiques : les voyelles sont des phonèmes que l'on peut dire qualitativement inférieurs aux consonnes ; les consonnes sont davantage protégées, les voyelles plus atteintes, aussi constate-t-on dans l'histoire des langues sémitiques, par exemple entre l'arabe classique et les dialectes que les variations vocaliques sont plus grandes que les altérations consonantiques» (Fleisch 1947 : 21).

Les points de vue quant à l'existence de racines consonantiques sont mitigés. Certains linguistiques défendent cette théorie morphologique (Shimron 2003 ; Prunet 2006) alors que d'autres la contestent (Ratcliffe 1998 ; Ussishkin 2000). Parmi les linguistiques qui défendent l'existence de racines consonantiques, il y a Cohen (1935) et Chaker (1990) qui proposent que les racines consonantiques sont majoritairement trilitères et servent de support aux voyelles. Par exemple, dans la langue arabe, à partir de la racine à trois consonnes /ktb/, qui exprime la notion d'«écrire», on forme *kiteb* 'le livre', *maktab* 'lieu où l'on écrit, c.-à-d. le bureau', *kaatib* 'celui qui écrit, c.-à-d. l'écrivain', *kataba* 'il a écrit' ou encore à partir de la racine /skn/, qui exprime l'idée d'«habiter», on

forme *sakana* 'il a habité', *saakin* 'celui qui habite, c.-à-d. l'habitant' et *maskan* 'lieu d'habitation'. Ce qui ressort ici, c'est qu'il n'existe pas de langue qui aurait des radicaux où les segments d'ancrage seraient des voyelles plutôt que des consonnes comme en sémitique. Si nous faisons abstraction des théories morphologiques, il en demeure que les consonnes sont les éléments constants d'une famille lexicale en sémitique alors que tout le reste, dont les voyelles, varie largement en fonction des schèmes vocaliques. Précisons également qu'il existe des systèmes d'écriture qui n'écrivent que les consonnes (et parfois les voyelles longues), comme les langues sémitiques (ce système est appelé «abjad» ou «abugida» dans le cas de l'éthiopien), alors qu'il n'en existe pas qui n'écrive que les voyelles (Rogers 2004 : 115). Par exemple, au sujet nabatéen, qui possède une écriture dite consonantique, Nehmé (2007 : 1) mentionne :

«Les mots apparaissent comme une succession de consonnes, les voyelles étant instantanément restituées au fur et à mesure de la lecture du texte [...] ainsi, le mot dkyr, «qui soit commémoré», se lit *dekîr* et le mot shlt.wn, «commandement», se lit *shilt.ûn*».

Cela nous permet d'établir un lien entre les N-A consonantiques et le principe de préservation : il est possible que les consonnes soient davantage importées que les voyelles, car altérer les consonnes semble impliquer une perte d'information plus importante.

4.1.3 Acquisition du langage chez les bébés : consonnes / voyelles

Les résultats obtenus dans de nombreuses études sur l'acquisition du langage indiquent que les consonnes sont aussi traitées différemment des voyelles dans l'acquisition de la L1. Plus précisément, ces études montrent qu'à la naissance les bébés sont capables de percevoir n'importe quelle distinction phonétique qui puisse être utilisée pour différencier des phonèmes dans n'importe quelle langue. Par exemple, à l'âge de deux mois, les bébés

japonais discernent facilement le phonème /r/ du phonème /l/. Cependant, cette faculté que possède l'enfant est relativement de courte durée (Moon, Cooper et Fifer 1993: 495). En effet, entre 10 et 12 mois, les bébés perdent graduellement l'habileté à percevoir les contrastes phonétiques qui ne sont pas utilisés pour distinguer des phonèmes dans leur langue maternelle (Kuhl et coll. 1992 : 606) ; cela explique pourquoi les locuteurs adultes du japonais font beaucoup plus difficilement la distinction entre les deux liquides (/r/ et /l/) :

«An interesting area of audition is the way in which babies are able to distinguish phonemes, and it has been shown that, in this respect, infants at birth are more competent than adults. We lose the ability to distinguish speech sounds that are not part of our own language as we get older, but babies have this skill and are better than adults at distinguishing phonemes that are not part of their native language» (Gregory 2001 : 2).

Ce qui est fort intéressant, c'est que la perte de cette faculté permettant de distinguer les oppositions phonémiques non natives ne se produit pas au même moment pour les voyelles et les consonnes (Werker et Tees 1984 : 54) ; elle survient à l'âge de six mois pour les voyelles et à l'âge de dix mois pour les consonnes :

«A remarkable finding is that this happens for consonants and vowels at different ages. Generally, babies lose the ability to discriminate foreign vowel contrasts before they lose the ability to discriminate foreign consonant contrasts. Vowels have disappeared by six months, consonants disappear around ten months. The difference can be explained by the separate characteristics of vowels and consonants [...]» Van de Weijer (2000 : 3).

Il convient aussi de mentionner que bien que certaines études proposent que les bébés discriminent d'abord les oppositions vocaliques et ensuite les oppositions consonantiques, d'autres études, dont celle de Mehler (1993), suggèrent plutôt que les nouveaux-nés sont capables de distinguer les voyelles et les consonnes à partir du même moment. Cela nous permet d'établir un parallèle entre les résultats obtenus dans les études portant sur l'acquisition du langage chez les bébés et les résultats de notre investigation puisque dans les deux cas les consonnes sont traitées différemment des voyelles.

En résumé, nous avons montré en §4.1 que les consonnes sont traitées différemment des voyelles en dehors des adaptations d'emprunts. Autrement dit, les résultats obtenus dans plusieurs études linguistiques sont en accord avec les résultats de notre recherche, en ce sens qu'ils allouent aux consonnes un statut distinct de celui des voyelles.

Dans la section §4.2, nous présentons les résultats obtenus dans d'autres études linguistiques s'étant aussi penchées sur le comportement des consonnes et des voyelles hors des adaptations phonologiques d'emprunts et qui viennent cette fois-ci appuyer la plus grande stabilité des consonnes.

4.2 La stabilité des consonnes hors des adaptations phonologiques d'emprunts

Dans leur ouvrage dédié à l'enseignement de la prononciation de l'anglais, Celce-Murcia, Brinton et Goodwin (1996: 37) amorcent la section portant sur le système consonantique de l'anglais en comparant les voyelles aux consonnes de la façon suivante :

«One way to think of consonant sounds is as the solid blocks with which we construct words, phrases, and sentences. The blocks are connected or held together by a more malleable or fluid material, the vowels of the language».

Autrement dit, selon ces auteures, les consonnes d'une langue sont associées à des structures fixes, stables, auxquelles se joignent des

particules plus fluides, plus malléables, soit les voyelles. Il s'agit certes d'une analogie simple, mais elle est en lien étroit avec notre façon de concevoir les qualités distinctives des voyelles et des consonnes, en ce sens qu'elle présente les consonnes comme des éléments stables, bien ancrés, et les voyelles, comme des éléments plus mobiles.

Toujours dans le but de corroborer l'hypothèse de la stabilité consonantique en (10) qui pose que les consonnes sont plus facilement repérables que les voyelles parce qu'elles sont plus stables (et plus catégorielle, tel que présenté en §4.1.1), nous avons investigué d'autres domaines de la linguistique. Plus précisément, nous avons exploré du côté de la linguistique historique (évolution des systèmes vocalique et consonantique de l'anglais), des variations dialectales et de l'harmonie phonologique dans les emprunts pour constater que l'on confère aussi un degré de stabilité plus important aux consonnes qu'aux voyelles ailleurs que dans les adaptations phonologiques d'emprunts.

4.2.1 Changements historiques : consonnes / voyelles

Nous remarquons, dans l'histoire linguistique de l'anglais, que les voyelles ont subi plus de changements au fil des siècles que les consonnes. Par exemple, de nos jours, pour la plupart des locuteurs de l'anglais, les mots *put* 'mettre', *bush* 'buisson', *full* 'plein', et *wolf* 'loup' et les mots *nut* 'noix', *rush* 'ruée', *sun* 'soleil' et *young* 'jeune' se prononcent respectivement [pòt], [bòS], [fòl] et [wòlf] et [nøt], [®øS], [søn] et [jøn]. Cependant, cette différenciation au niveau de la prononciation n'a pas toujours existé. À l'origine, tous ces mots contenaient une seule et même voyelle phonémique, soit \ò\ ; *nut* rimait avec *put*, et *rush* avec *bush* (Pyles et Algeo 1993 : 257). Si nous remontons dans le temps, jusqu'au 17^e siècle, nous constatons que c'est à cette époque que le phonème \ò\ s'est scindé pour donner naissance à deux phonèmes distincts, soit \ò\ et \ø\ . Ce qui n'était que différentes prononciations dans différents contextes, c.-à-d. des allophones, sont devenus des phonèmes distincts. Toutefois, dans la région nordique de l'Angleterre, cette séparation phonémique ne s'est jamais produite. En d'autres mots, les locuteurs de l'anglais de cette région articulent la même voyelle dans les mots *bush* et *nut*.

Mentionnons également que pour la plupart des dialectes de l'ANA les mots *cot* [kAt] 'lit de camp', *lock* [lAk] 'serrure' et *pond* [pAnd] 'étang', se prononcent avec la même voyelle que pour les mots *caught* [kAt] 'attrapé', *hawk* [hAk] 'faucon' et *pawn* [pAn] 'pion' alors que ces deux voyelles phonémiques (/A/ et /O/) sont distinctes pour d'autres locuteurs de l'anglais (*cot* [kAt] 'lit de camp' / *pawn* [pO...n] 'pion'). Aussi, la plupart des Irlandais, des Écossais, des Canadiens et des Américains, anglophones, prononcent la voyelle /œ/ dans les mots *staff* [stœf] 'personnel', *half* [hœf] 'moitié', *bath* [bœT] 'bain' et *glass* [glœs] 'verre' alors que les Britanniques, les Caribéens, les Australiens, les Néo-Zélandais et les Sud-Africains anglophones prononcent la voyelle arrière [A] dans ces mots (ex. : *staff* [stAf] 'personnel'). Selon Kreidler (1997 : 57), ce changement linguistique ([œ] → [A]) survint probablement au cours du 18^e siècle. Pyles et Algeo (1993 : 257) mentionnent au sujet de cette même voyelle anglaise (/œ/) :

«During the eighteenth century, /œ/ became /A/ before voiceless fricatives in the standard English of Southern England and in the New England dialects of areas most closely tied to the country».

Dans ces dialectes, la voyelle /A/ persiste toujours dans cet environnement (*staff*, *class*, *path*, *fast*, *half*).

Il faut préciser que c'est à l'époque du «grand changement vocalique de l'anglais» (*Great Vowel Shift*), soit du 12^e siècle jusqu'au 18^e siècle (les transformations majeures ayant été opérées principalement au 15^e siècle et au début du 16^e siècle), que les voyelles anglaises ont subi la mutation la plus importante. En effet, les voyelles longues de l'anglais actuel sont substantiellement différentes de celles de «l'anglais moyen» et de «l'anglais moderne» puisqu'elles ont changé de place d'articulation alors que les voyelles courtes sont sensiblement demeurées les mêmes (Baugh et Cable 1993). Il est à noter qu'à l'époque du «vieux anglais» et de «l'anglais moyen», on écrivait à partir de l'alphabet latin et que les voyelles étaient représentées par les lettres assignées aux sons en latin; il y avait donc ce qu'on appelle une correspondance grapho-phonémique. Par exemple, en «anglais

moyen», le «e long» de *sheep* 'mouton' était prononcé comme le ʌ du latin. Par contre, à la fin du 16^e siècle, le «e long» de *sheep* était articulé comme le /i/ de l'anglais moderne. Pour certains, la prononciation de l'anglais avait tellement changée de sa représentation graphique, que la création d'une nouvelle correspondance grapho-phonémique s'imposait. C'est pourquoi, dès le 16^e siècle, on a vu apparaître les premières tentatives de réforme de l'orthographe de la langue anglaise (voir l'ouvrage de John Hart «An orthographie, conteyning the due order and reason, howe to write or paint thimage of mannes voice, most like to life or nature», écrit en 1569). Bien que nous ne sachions pas quels sont précisément les motifs historiques et culturels à l'origine de ce changement majeur au niveau de la prononciation des sons vocaliques de l'anglais, la littérature portant sur le sujet est du moins en mesure d'expliquer comment s'est produit ce changement. Globalement, l'inventaire des voyelles anglaises a connu un mouvement régulier au niveau de la place d'articulation des voyelles : les voyelles d'avant tout comme les voyelles d'arrière se sont déplacées vers le haut à l'exception de ɪ et de ʊ , qui ont formé des diphtongues (Görlach 1991 ; Pyles et Algeo 1993). Précisons que ce grand changement vocalique n'a ciblé que les voyelles longues (accentuées). Autrement dit, à l'époque de «l'anglais moyen», le <y> de *my* 'mon', qui était prononcé [mi:], a été affecté puisqu'il porte l'accent primaire ([mi:] → [maj]) alors que la prononciation du <y> de *only* 'seulement' n'a pas été altérée puisqu'il ne se trouve pas en position de syllabe accentuée.

En résumé, l'historique des voyelles de l'anglais nous montre qu'elles ont connu, au fil des ans, d'importantes modifications. Ce n'est pas le cas des consonnes qui, pour la plupart, sont demeurées plus stables.

4.2.2 Inventaires phonémiques et variations dialectales : consonnes / voyelles

Ce qui semble le plus varier d'un dialecte à l'autre d'une même langue, ce sont les voyelles. C'est d'ailleurs ce que mentionne Kreidler (1997 : 66) au sujet de la langue anglaise :

«Describing the vowel phonemes of English is more difficult than describing the consonant phonemes because the various dialects of the language have somewhat different vowels. The inventory, or total number of consonant phonemes is the same in all varieties of English, twenty-four. The phonetic realizations, or pronunciations, of these consonants differ relatively little from one group of speakers to another.»

Il y a, bien entendu, quelques différences en ce qui concerne l'incidence des consonnes. Par exemple, *greasy* 'graisseux' est prononcé avec un [z], soit [g@i^zi] par certains locuteurs de l'anglais alors que d'autres articulent plutôt ce mot avec une fricative non voisée ([s]), soit [g@i^si]. Spécifions toutefois que ces disparités au niveau de la prononciation des consonnes dans les dialectes de l'anglais sont peu nombreuses. Par contre, les voyelles peuvent varier passablement d'un dialecte de l'anglais à l'autre. Les variations vocaliques interviennent au niveau de l'inventaire phonémique, de la réalisation phonétique et de l'occurrence :

«When we consider English vowels, we find that different dialects of the language differ from one another in just these ways : inventory, phonetic realizations, and incidence» (Kreidler 1997 : 67).

Giegerich (1992 : 13) affirme aussi que les voyelles sont moins stables que les consonnes sur le plan de la prononciation dans les différents dialectes de l'anglais : «[...] the vowel in almost any given English word will vary greatly from one accent of the language to another - in fact, much more so than most consonants would» (Giegerich 1992 : 13).

Bref, nous retenons que les altérations dans les dialectes d'une même langue s'accomplissent principalement sur le plan vocalique⁹. Bien que certaines consonnes soient instables (ex.: \l, \@, et \s), elles semblent, globalement, plus réticentes aux changements. Nous croyons qu'il s'agit d'une manifestation supplémentaire de la plus grande stabilité des consonnes.

4.2.3 Harmonie phonologique : consonnes / voyelles

Tout comme Fleish (1947), Kreidler (1997) spécifie que les voyelles sont plus sujettes au changement que les consonnes. Selon Kreidler (1997), un exemple manifeste de la grande mobilité des voyelles comparativement à celle des consonnes est celui de l'harmonie vocalique. Alors que peu de langues présentent une harmonie consonantique sur le plan phonologique, nombreuses sont celles qui présentent une harmonie vocalique :

«A third observation is that whereas relatively many languages show vowel harmony (a phonological process according to which vowels within a word become more similar), there are only few examples of languages with consonant harmony».

Par exemple, le datif (n...k) des mots hongrois *allat* 'animal' et *ember* 'homme' devient respectivement *allatnak* et *embernek* (Mounin 1993 : 162).

Il est donc plausible d'affirmer que les voyelles, plus sujettes aux altérations que les consonnes, sont moins stables que ces dernières, comme le pose notre hypothèse de la stabilité consonantique en (10).

5. Les N-A de voyelles orales et de voyelles nasales

Corpus	Voyelles orales		Voyelles nasales		Écart entre les résultats (%)
	N-A (%)	Nombre de cas	N-A (%)	Nombre de cas	
FR en AC	5,1%	8/156	22,4%	66/295	17,3%
FR en peul	0,6%	1/170	0,9%	3/319	0,3%
FR en AM	1,7%	36/2 082	6,1%	43/705	4,4%
FR en kin.	0%	0/1 250	0%	0/599	0%
FR en lin.	0%	0/299	0,2%	1/553	0,2%
	1,1%	45/3 957	4,6%	113/2 471	3,5%

Dans notre étude portant sur les N-A dans les emprunts, nous aussi avons remarqué que parmi les N-A vocaliques, les N-A de voyelles nasales sont plus nombreuses que les N-A de voyelles orales, comme l'indiquent les résultats présentés dans le tableau (12).

(12) Les N-A de voyelles nasales / les N-A de voyelles orales dans les corpus d'emprunts du Projet CoPho (Savard 2007)

FR : français, AC : anglais canadien, AM : arabe marocain, kin. : kinyarwanda, lin. : lingala.

5.1 Le traitement distinct des voyelles nasales et des voyelles orales dans les adaptations d'emprunts

En nous basant sur les statistiques présentées en (12), qui révèlent un écart de 3,5% entre les N-A de voyelles nasales et les N-A de voyelles orales, nous proposons que les voyelles nasales soient traitées différemment des voyelles orales dans les adaptations phonologiques d'emprunts. Plus précisément, nous suggérons que les voyelles nasales sont plus souvent non adaptées dans les

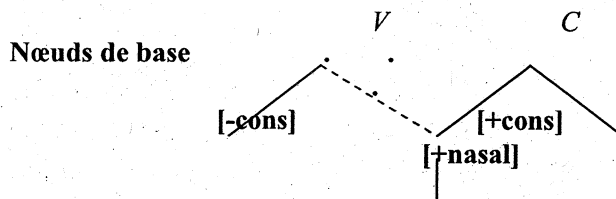
emprunts que les voyelles orales parce qu'elles sont plus facilement repérables. Nous posons comme hypothèse que les voyelles nasales sont plus facilement repérables que les voyelles orales parce qu'elles sont plus consonantiques et, par le fait même, plus stables que les voyelles orales. Ceci est formellement stipulé dans l'hypothèse de la consonanticité des voyelles nasales en (13).

(13) Hypothèse de la consonanticité des voyelles nasales (Savard 2007)

Les voyelles nasales sont plus facilement repérables que les voyelles orales dans les emprunts parce qu'elles sont plus consonantiques.

Nous proposons que les voyelles nasales sont plus consonantiques que les voyelles orales parce qu'elles sont biphonémiques, c.-à-d. composées d'une voyelle orale suivie d'une consonne nasale. Paradis et Prunet (2000) posent que, contrairement aux autres segments, les voyelles nasales sont constituées de deux segments plutôt qu'un seul. Ceci, entre autres, parce qu'elles sont systématiquement substituées par deux segments lors du processus de nativisation des emprunts linguistiques. Autrement dit, les voyelles nasales sont adaptées en deux segments, soit une voyelle orale suivie d'une consonne nasale (ex. : l'emprunt français *pont* [pO]) devient [pOn] en peul), un processus que Paradis et Prunet (2000 : 1) nomment décompactage. Ces auteurs suggèrent que les voyelles nasales ont deux nœuds de base, tel que représenté dans le schéma (14).

(14) Représentation d'une voyelle nasale (Paradis et Prunet 2000 : 33)



Paradis et Prunet (2000) soutiennent que lorsqu'une voyelle nasale est introduite dans une langue emprunteuse ne permettant pas ce

type de segment, elle peut être logiquement traitée de deux façons : elle peut être décompactée (v) → VN) ou encore dénasalisée (v) → V). Paradis et Prunet (2000) maintiennent que le décompactage survient systématiquement à moins qu'il ne crée une structure qui n'est pas permise dans la langue emprunteuse ou à moins que des facteurs non phonologiques comme l'influence de la graphie interviennent. Bref, les voyelles nasales sont les seuls segments qui sont adaptés en deux phonèmes dans les études réalisées au sein du Projet CoPho.

En résumé, nous proposons que les voyelles nasales sont plus souvent non adaptées que les voyelles orales parce qu'elles contiennent une consonne nasale en plus d'une voyelle orale. Puis, comme nous l'avons montré en §4, les consonnes sont plus souvent non adaptées que les voyelles parce qu'elles sont plus stables et plus facilement repérables. Conséquemment, les voyelles nasales, parce qu'elles contiennent une consonne nasale, sont plus stables et plus facilement repérables que les voyelles orales, lesquelles ne contiennent aucun élément consonantique.

6. Conclusion

En conclusion, nous avons montré que dans la base de données du Projet CoPho certaines N-A sont plus fréquentes que d'autres. En effet, pour l'ensemble des corpus d'emprunts nous obtenons 37,2% (5 433/14 586 cas) de N-A syllabiques comparativement à 11,4% (2 987/26 194 cas) de N-A segmentales et parmi les N-A segmentales nous obtenons 38,1% (2 036/5 338 cas) de N-A consonantiques comparativement à 4,6% (951/20 856 cas) pour les N-A vocaliques. Dans les corpus d'emprunts du Projet CoPho pour lesquels les voyelles nasales ont été étudiées en tant que malformations segmentales, nous avons montré que parmi les malformations vocaliques, le taux de N-A des voyelles nasales (4,6%, soit 113/2 471 cas) est supérieur au taux de N-A des voyelles orales (1,1%, soit 45/3 957 cas). Nous avons expliqué une première partie de nos résultats, soit un taux de N-A syllabiques supérieur au taux de N-A segmentales, à partir de la HNP, selon laquelle le palier syllabique est plus organisationnel que le palier segmental. Autrement dit, nous avons proposé que les structures syllabiques sont plus facilement repérables que les segments parce

que les syllabes sont plus organisationnelles (du fait qu'elles sont situées à un niveau supérieur dans la HNP). Nous avons expliqué la seconde partie de nos résultats, soit un taux de N-A consonantiques supérieur au taux de N-A vocaliques, par le fait que les consonnes sont plus facilement repérables que les voyelles parce qu'elles sont plus stables et plus catégorielles. Cela explique également pourquoi, parmi les N-A vocaliques, les voyelles nasales, plus consonantiques que les voyelles orales parce que constituées d'une voyelle orale et d'une consonne nasale en forme sous-jacente, sont plus souvent non adaptées. Globalement, nous avons montré que plus l'information phonologique est repérable, plus elle a de chances d'être importée. D'aucuns pourraient évoquer que cela est contradictoire puisque selon le principe de minimalité les réparations s'effectuent au plus bas niveau. Toutefois, selon la convention de préséance, on traite d'abord des «gros morceaux» qui sont plus visibles, car plus organisationnels. Autrement dit, on repère les plus gros problèmes d'abord et, lorsqu'on les répare, on le fait de la façon la plus minimale possible, en accord avec les principes de préservation et de minimalité.

Notes

¹ Stratégie de réparation : Une opération phonologique universelle et non contextuelle qui insère ou élide du matériel phonologique dans le but de satisfaire la contrainte violée (traduction libre de Paradis et LaCharité 1997 : 217).

² Groupe de recherche interdisciplinaire et interuniversitaire à l'Université Laval, sous la direction de Madame Carole Paradis, qui travaille sur le rôle des contraintes (Co) en phonologie (Pho).

³ L'analyse de ces emprunts a été effectuée dans le cadre de la *Théorie des contraintes et des stratégies de réparation* (TCSR) de Paradis (1993).

⁴ HNP : Palier métrique> syllabique> unité de temps> segmental (nœud de base> nœud avec dépendants> sans dépendants> traits terminaux) (traduit de Paradis et LaCharité 1997 : 386).

⁵ Dans cet article, nous ne traitons pas des malformations métriques. Pour de l'information sur le sujet, consulter Savard (2007).

⁶ Lorsqu'il y a plus d'une contrainte violée, nous avons un conflit de contraintes. La convention de préséance détermine quelle contrainte a priorité dans un conflit de contraintes. Cette convention, régie par la HNP, prédit que l'information appartenant aux niveaux les plus organisationnels (métrique, syllabique) sera davantage préservée (Paradis et LaCharité 1997 : 386).

⁷ Le principe de minimalité stipule qu'une stratégie de réparation doit s'appliquer au niveau le plus bas auquel fait référence une contrainte violée, en impliquant le moins de stratégies (d'étapes) possibles (traduit de Paradis et LaCharité 1997 : 386). Le niveau

phonologique le plus bas auquel fait référence une contrainte est déterminé par la HNP.

⁸ Le principe de préservation stipule que l'information segmentale est préservée maximale, dans les limites des conflits de contraintes (Paradis et Béland 2002). Ce principe agit afin d'éviter les pertes d'information segmentale.

⁹ Plusieurs autres langues du monde, dont le français, connaissent aussi des variations sur le plan vocalique à travers leurs divers dialectes. Par exemple, dans la langue française, l'utilisation des voyelles [a] et [A] n'est pas la même dans les différentes régions où la langue française est parlée; elle varie même d'un individu à l'autre selon Warnant (1996 : 18) : «Le français connaît une graphie *a* qui peut représenter deux timbres différents, soit [a] comme dans *patte*, soit [A], comme dans *pâte*. Cette distinction n'est pas régulièrement pratiquée, même dans les bons usages, et n'a jamais été nette : elle est observée chez certaines personnes et non chez d'autres, et celles qui en usent n'utilisent pas nécessairement les [a] et les [A] dans les mêmes mots.» De plus, en français, la prononciation de certaines voyelles nasales peut varier passablement d'un dialecte à l'autre. C'est le cas de la voyelle française [ɛ̃], entre autres, laquelle est maintenant confondue avec la voyelle [E] dans la plupart des régions de la France.

Références bibliographiques

BAUGH, A et T. CABLE (1993), *A history of the English Language*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.

BORDEN, G., K. HARRIS et L. RAPHAEL (2003), *Speech Science Primer : Physiology, Acoustics, and Perception of Speech*, Baltimore, Lippincott, Williams and Wilkins.

CANTINEAU, J. (1950), «Racines et schèmes», *Mélanges William Marçais*, p. 119-124.

CELCE-MURCIA, M., D. BRINTON et J. M. GOODWIN (1996), *Teaching Pronunciation : A Reference for Teachers of English to Speakers of Other Languages*, Cambridge, Cambridge University Press.

CHAKER, S. (1990), «Les bases de l'apparement chamito-sémitique du berbère : un faisceau d'indices convergents», *Études et documents berbères*, 7, p. 28-57.

COHEN, M. (1935), «Les triades de consonnes en sémitiques», *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, XXXV.

FIELD, J. (2003), *Psycholinguistics*, London, Routledge.

FLEISCH, H. (1947), *Introduction à l'étude des langues sémitiques*, Paris, Éditions Adrien Maisonneuve.

GIEGERICH, H. J. (1992), *English phonology : An introduction*, Cambridge, Cambridge University Press.

GÖRLACH, M. (1991), *Introduction to Early Modern English*, Cambridge, Cambridge University Press.

GREGORY, S. (2001), *The early development of audition and vision in hearing infants*, Birmingham, University of Birmingham, Ms.

KREIDLER, C. W. (1997), *Describing spoken English. An introduction*, London, Routledge.

KUHL, P. K., K. A. WILLIAMS, F. LACERDA, K. N. STEVENS et B. LINDBLOM (1992), «Linguistic experiences alter phonetic perception in infants by 6 months of age», *Science*, 255, p. 606-608.

MEHLER, J. (1993), *What infants know*, Oxford, Blackwells publishers.

MOON, C., R. P. COOPER et W. P. FIFER (1993), «Two-day-olds prefer their native language», *Infant Behavior and Development*, 16, p. 495-500.

MOUNIN, G. (1993), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France.

NEHME, L. (2007), *Langue et écriture nabatéennes*, www.clio.fr

PARADIS, C. (1993), «Phonologie générative multilinéaire», *Tendances actuelles en linguistique générale*, sous la dir. de J.-L. Nespoulous, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, p. 11-47.

PARADIS, C. et R. BÉLAND (2002), «Syllabic Constraints and Constraint Conflicts in Loanword Adaptations, Aphasic Speech and Children's Errors», *Phonology From Phonetics to Cognition*, sous la dir. de J. Durand et B. Laks, Oxford, Oxford University Press, p. 191-225.

PARADIS, C. et D. LACHARITÉ (1997), «Preservation and Minimality in Loanword Adaptations», *Journal of Linguistics* 33, 2, p. 379-430.

PARADIS, C. et J.-F. PRUNET (2000), «Nasal vowels as two segments : Evidence from borrowings», *Language*, 76, 2, p. 324-357.

PRUNET, J.-F. (2006), «External evidence and the Semitic root», *Morphology*, 16, 1, p. 41-67.

PYLES, T. et J. ALGEO (1993), *The Origins and Development of the English Language*, New-York, Harcourt.

RATCLIFFE, R. (1998), «The “Broken” Plural Problem in Arabic and Comparative Semitic Allomorphy and Analogy in Non-concatenative Morphology», *Current Issues in Linguistic Theory*, 168, Philadelphie, John Benjamins.

ROGERS, H. (2004), *Writing Systems : a Linguistic Approach*, Oxford, Blackwell Publishers.

SAVARD, M. (2007), «Nativisation phonologique et importations dans les emprunts anglais nord-américains en italien calabrais : données statistiques et implications théoriques», Thèse de doctorat, Université Laval, Québec.

SCOVEL, T. (1998), *Psycholinguistics*, Oxford, Oxford University Press.

SHIMRON, J. (dir.) (2003), *Language Processing and Acquisition in Languages of Semitic, Root-Based Morphology*, Philadelphie, John Benjamins.

STORY, B. (2004), Notes de cours (18/02/2004), University of Arizona, Department of Speech and Hearing Sciences (http://sal.shs.arizona.edu/~bstory/cons2_6pp.pdf).

USSISHKIN, A. (2000), «The emergence of fixed prosody», Thèse de doctorat, University of California, Santa Cruz.

VAN DE WEIJER, J. (2000), *What Babies Know about Language*, document présenté le 8 avril 2000 lors de la Conférence Days of Humanities (Humanist Dagerna), Suède, Lund University.

WARNANT, L. (1996), *Orthographe et prononciation en français*, Belgique, Duculot.

WERKER, J. F. et R. C. TEES (1984), «Cross-language speech perception: Evidence for perceptual reorganisation during the first year of life», *Infant Behavior and Development*, 7, p. 49-63.

YENI-KOMSHIAN, G. H. (1998), «Speech Perception», *Psycholinguistics* (Second Edition), sous la dir. de J. B Gleason et N. B. Ratner, Fort Worth, Harcourt Brace College Publishers, p. 107-156

**FONOLOGÍA AUTOSEGMENTAL : CONTRASTE ENTRE
TONEMAS ASCENDENTES INTERMEDIOS Y
DESCENDENTES FINALES EN EL FRASEO ENTONATIVO
DEL ESPAÑOL**

*Guillermo TOLEDO
Consejo Nacional de
Investigaciones Científicas y Técnicas
Buenos Aires, Argentina*

Cette recherche porte sur l'analyse des phrases intonatives, intermédiaires (mineures, ip) et des phrases intonatives, finales (majeures, ip IP), plus spécifiquement, il s'agit de l'étude des tonèmes ascendants (T* H-) et des tonèmes descendants (T* L-L%). Les T* subissent l'influence de la place de l'accent lexical (dans les mots paroxytones, proparoxytones et oxytones). Cela force à une mise en oeuvre phonétique plus superficielle que celle qui existe dans la formalisation sous-jacente des accents tonals. Il s'ensuit deux associations phonologiques, l'une relie le ton à la syllabe accentuée (H*, L*), l'autre, secondaire, ancre le ton aux tonèmes ascendants et aux tonèmes descendants. Le résultat donne une symétrie inverse pour la place de l'accent lexical et l'incrustation dans ces tonèmes soit ascendants ou descendants. Selon ces processus phonologiques, un contraste a lieu entre la continuité discursive (T* H-) opposée à la conclusion discursive (T* L-L%).

***Langues et linguistique*, n° 32, 2008**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lli.ulaval.ca

**FONOLOGÍA AUTOSEGMENTAL : CONTRASTE ENTRE
TONEMAS ASCENDENTES INTERMEDIOS Y
DESCENDENTES FINALES EN EL FRASEO ENTONATIVO
DEL ESPAÑOL**

*Guillermo TOLEDO
Consejo Nacional de
Investigaciones Científicas y Técnicas
Buenos Aires, Argentina*

1. Introducción

1.1. Asociación fonológica primaria

En el modelo métrico y autosegmental de la entonación (Pierrehumbert, 1980; Pierrehumbert y Beckman, 1988; Ladd, 1996; Beckman et al., 2002; Hualde, 2002; Hualde, 2003; Beckman et al., 2005) se vinculan dos cadenas sintagmáticas independientes, el texto y el tono. La asociación del texto y el tono se produce solamente en ciertos puntos de ambas cadenas, en el espacio fonético de las sílabas acentuadas (Ladd, 1996: 42). En ese espacio se producen relaciones exclusivamente tonales, no son acentos léxicos. En ese espacio se generan los acentos tonales. Estos acentos tonales son rasgos del contorno entonativo, son cambios tonales. Estos cambios tonales son un máximo tonal (H, alto) o un mínimo tonal (L, bajo). Los cambios tonales se relacionan paradigmáticamente con el alto y el bajo del registro de cada hablante, no con el acento tonal anterior o posterior en la cadena sintagmática (Beckman et al., 2005). El acento tonal es el constructor del contorno entonativo y una pista importante de la prominencia de la sílaba acentuada a la que está asociado (Ladd, 1996: 226). Los acentos tonales son formales, subyacentes y primitivos. El contorno entonativo se construye por medio de estos acentos tonales y la unión entre ellos es transicional. La vinculación entre el texto y el tono, sus relaciones temporales de acoplamiento y la forma resultante constituye la asociación fonológica primaria. Sin embargo, una completa descripción fonológica no consiste solamente en una fórmula abstracta, sino también en la

especificación de cómo esas fórmulas abstractas se realizan, esto es, un mapeo (*mapping*) entre las categorías de los elementos fonológicos y los parámetros acústicos y fonéticos que son superficiales y continuos. En suma, en este espacio fonético (la sílaba pretónica, la sílaba acentuada y la sílaba postónica), que es continuo y superficial, se producen asociaciones entre el texto y el tono que son significativas desde el punto de vista lingüístico; son contrastantes, indican oposiciones pragmáticas en el discurso. Otras implementaciones fonéticas no lo son. Hay, entonces, un espacio fonético; hay un pico y un valle que se actualiza en algún punto de ese espacio. Hay una interfaz, un mapeo y la resultante es la forma del acento tonal y el contraste con otra forma de otro acento tonal, es decir, una diferencia pragmática (Hualde, 2003). En el español como en el inglés, la entonación comunica solamente diferencias pragmáticas. Estas diferencias están comunicadas por la forma de los acentos tonales en contraste y la manipulación de la prominencia que proponga el hablante en el juego comunicativo.

La forma de los acentos tonales se produce dentro de una secuencia silábica LH (valle y pico, bajo y alto) o dentro de una secuencia HL (pico y valle, alto y bajo). La taxonomía de estos acentos tonales se genera por las relaciones de prominencia dentro del espacio fonético que es la sílaba acentuada y su contexto a izquierda y a derecha. El resultado es la formalización de esas acciones tonales de prominencia, el primitivo fonológico.

1.2. La forma de los acentos tonales

La relación de prominencia se indica por medio del asterisco estrellado (*) en la sílaba acentuada. Ese asterisco marca la presencia del tono central. Se utiliza *sílaba acentuada* y no *sílaba tónica* por razones de claridad. El tono que no recibe el diacrítico es periférico, puede realizarse en la sílaba pretónica o en la sílaba postónica. Estas relaciones, obviamente, se producen en acentos tonales bitonales. Existen también acentos monotonaes. Hualde (2003) propone una descripción de seis acentos tonales para el español panhispánico (ver Fig. 1). Existen dos acentos monotonaes: H* y L*. En H*, se produce un contorno que dibuja el perímetro de la sílaba acentuada con un grado considerable de prominencia tonal, es decir, el tono se relaciona

paradigmáticamente con el nivel alto (H) del registro de ese hablante. No existen valles (L) en el contexto izquierdo y derecho de la sílaba acentuada. En L*, se produce un contorno que describe un contorno en la sílaba acentuada que se aproxima o coincide con el valle (L) en el registro del hablante. No hay mayores movimientos en el contexto fonético del hablante, a izquierda y a derecha. En L*+H, el acento bitonal se realiza en el final de la sílaba pretónica o en el inicio de la sílaba acentuada, y crece a lo largo del espacio de esa acentuada y concluye fuera de ese espacio, dentro del tiempo de realización de la sílaba postónica, el pico se produce en esa sílaba postónica. El mayor grado de prominencia tonal se produce en la postónica. En L+H*, el espacio bitonal se inicia también en el final de la pretónica o en el inicio de la sílaba acentuada, continúa el movimiento tonal a lo largo de esa sílaba acentuada y culmina en ese mismo espacio, dentro de la sílaba acentuada. Esta sílaba tiene el mayor grado de prominencia tonal. En H*+L, la prominencia mayor (H*) la recibe la sílaba acentuada. El movimiento tonal describe un contorno descendente a lo largo de esa sílaba acentuada y llega al valle en la sílaba postónica. En el contexto fonético, a izquierda y a derecha, las prominencias son considerablemente inferiores con respecto a la sílaba acentuada. En H+L*, el movimiento tonal tiene el mayor grado de prominencia en la sílaba pretónica y desciende hacia la sílaba acentuada, el grado menor de prominencia tonal.

1.3. Los acentos tonales en el español panhispánico

Sosa (1999: 187-228) describe las variantes entonativas en el español panhispánico, las variantes hispanoamericanas y peninsulares. Propone un esquema para las oraciones enunciativas e interrogativas absolutas. Todos los acentos tonales son prenucleares, excepto el acento tonal final. Este acento tonal final es nuclear. Los acentos prenucleares son emisiones de foco ancho, todos los ítems tienen un nivel de prominencia similar. El acento nuclear está destacado, tiene el grado mayor de prominencia tonal.

En la Tabla I se indican las variantes panhispánicas; los dos primeros acentos tonales son prenucleares (*dieron*, *número*) y el último acento tonal es nuclear (*vuelo*). En general, el acento tonal estándar en posiciones prenucleares es L*+H, la sílaba acentuada

tiene un tono bajo y la prominencia mayor se realiza en el tono periférico, en la sílaba postónica. El acento nuclear fluctúa entre L* y H* y un acento bitonal, L+H*, con la prominencia mayor dentro del espacio de la sílaba acentuada. El español de Buenos Aires no sigue las pautas de los dialectos restantes: presenta acentos tonales con la asociación primaria dentro del espacio de la sílaba acentuada, acentos tonales H*+L y H*. El dialecto de México presenta también un acento tonal con asociación fonológica similar; es H*.

Tabla I. Realizaciones dialectales en hablantes hispanoamericanos y pensinsulares (adaptado de Sosa, 1999: 187-197), oración declarativa *Le dieron el número de vuelo*

Buenos Aires	H* + L	H*	L*
Bogotá	L* + H	L* + H	H*
México	L* + H	H*	L + H*
San Juan	L* + H	L* + H	L*
Caracas	L* + H	L* + H	H*
Cuba	L* + H	L* + H	L*
Sevilla	L* + H	L* + H	L*
Barcelona	L* + H	L* + H	H*
Pamplona	L* + H	L* + H	L*
Madrid	L* + H	L* + H	H*

1.4. Dos acentos tonales en contraste

Face (2001 a: 60) encuentra en el español de Madrid que los acentos prenucleares de oraciones de foco ancho (todos los ítems son nuevos) son L*+H, la asociación fonológica con la sílaba y el consiguiente estrellado se produce en el nivel L*. Opuestamente, en el acento nuclear, el desarrollo tonal en la sílaba acentuada es ascendente, desde el valle, pero el pico tonal se realiza dentro de esa sílaba acentuada. El acento es L+H*, con el pico tonal asociado con la sílaba acentuada. Los dos acentos tonales están en contraste (ver la Fig. 2). En las emisiones de foco estrecho (un ítem destacado), ese ítem está marcado también por el acento tonal L + H*, con el pico asociado a la sílaba acentuada. En el caso en que la palabra focalizada se encuentre en posición final, el acento es

nuclear y focal, es L+H* (Face, 2001 b; Face, 2002 a; 2002 b; Face 2006). El contraste L*+H opuesto a L+H* también está propuesto por Face y Prieto (2007) en la revisión de los acentos tonales del Sp-ToBI.

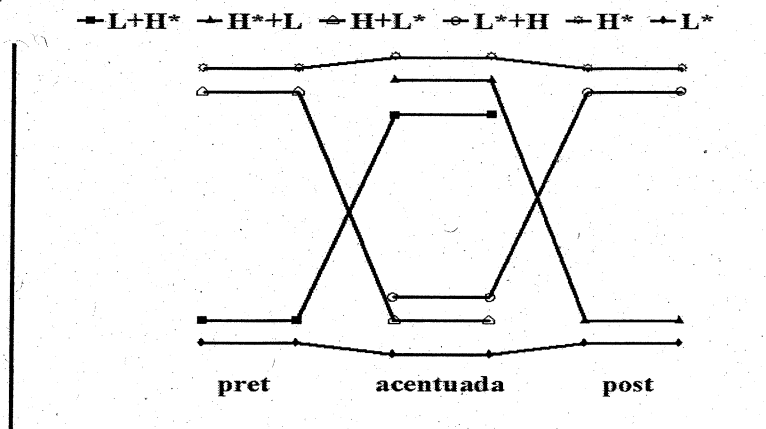


Fig. 1 Acentos tonales.

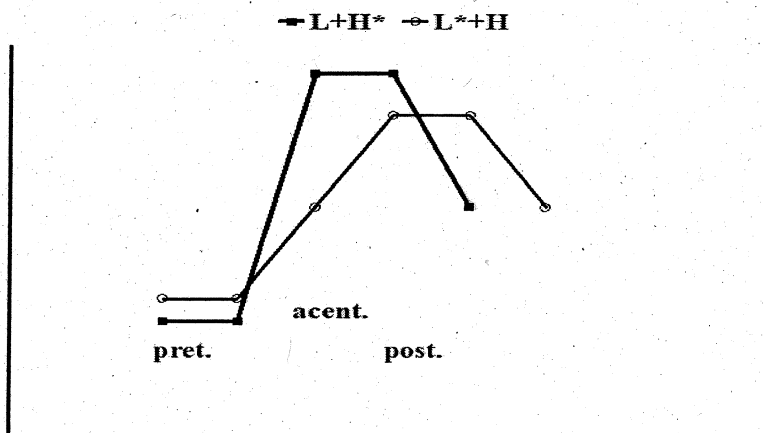


Fig. 2 Acentos tonales contrastivos.

1.5. El fraseo en español

La entonación se estructura en niveles jerárquicos superiores a los acentos tonales. Estos acentos tonales son parte integrante de los niveles superiores. El primer nivel inmediatamente superior a la palabra fonológica (w: la palabra de semántica plena y las palabras de semántica vacía) es la frase entonativa intermedia (ip), menor. El nivel inmediatamente superior a la ip es la frase entonativa mayor o final (IP). La frase mayor está integrada por frases ip. Esta frase menor no es equivalente a la frase fonológica (ϕ) propuesta en trabajos de fonología prosódica (Selkirk, 1984; Nespor y Vogel, 1986). La frase fonológica es vinculada con la estructura del sintagma y tiene limitaciones estrictas en los límites derecho e izquierdo (ver un análisis para el español peninsular y según la Teoría de la Optimalidad, en Prieto, 2006). La frase entonativa menor (ip) concluye con acentos de frase (T-). Estos acentos de frase son siempre monotonaes. Son H- y son L-. La frase entonativa mayor (IP) tiene también tonos de frontera que cierran el límite derecho de esa frase (T%). Estos tonos de frontera son L% y H%, son monotonaes. Los diacríticos siguen las convenciones estándar propuestas por Pierrehumbert (1980) y por el Sp-ToBI, tonos e índices de corte para el español (Beckman et al. 2002).

1.6. La frase entonativa intermedia (ip) en español

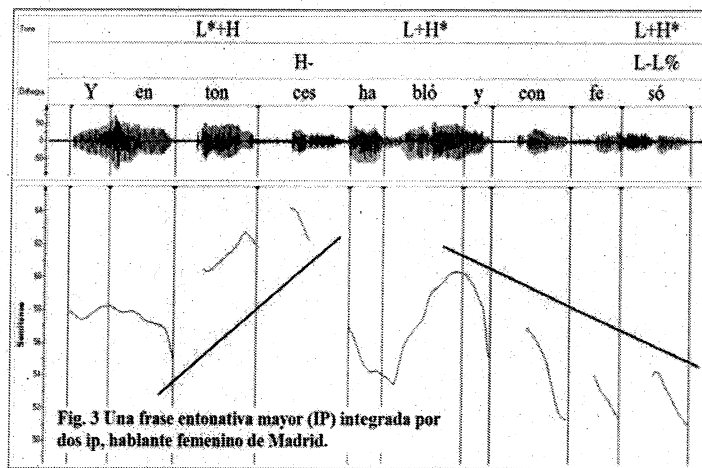
En inglés no existen problemas para la aceptación de este constituyente jerárquico (Pierrehumbert, 1980; Beckman et al., 2005). En cambio, en español se plantean problemas para su aceptación. Sosa (1999) y Beckman et al. (2002) niegan la importancia de la ip dentro del fraseo para el español. Sosa propone un único constituyente, la frase entonativa mayor (IP). Todo quiebre de la frase mayor, por reestructuración, produce nuevas frases IP. Este fenómeno se ve claramente en el foco estrecho o contrastante, el hablante provoca un quiebre y reestructura el mensaje en una nueva frase mayor. Sosa (1999: 32) indica una reestructuración con una única IP [*Ayer por la mañana nos vinimos en el tren de las once y media*] IP o por medio de tres frases entonativas mayores IP [*Ayer por la mañana*] IP [*nos vinimos en el*

tren] IP [*de las once y media*] IP. Jun (2005) no resuelve el problema en su estudio sobre tipología prosódica. Deja el camino abierto a argumentaciones y contrargumentaciones sobre este constituyente. Nibert (2000) y Hualde (2003) proponen que la frase entonativa intermedia es parte importante del fraseo del español. El esquema anterior propuesto por Sosa (1999: 32) podría ser adaptado del siguiente modo: [(*Ayer por la mañana*) ip (*nos vinimos en el tren de las once y media*) ip] IP.

1.7. Pistas acústicas y prosódicas para las frases entonativas

Von Heusinger (2007) indica esta descripción prosódica de la frase entonativa mayor (IP): (1) el constituyente puede tener los límites derecho e izquierdo con pausas perceptibles; (2) la unidad tiene una frontera tonal; (3) esta unidad no es isomórfica con la estructuración sintáctica, pero las dos estructuras se adaptan en forma conveniente; (4) esta frase entonativa mayor tiene una unidad de sentido. La fragmentación entre unidades (según el Sp-ToBI) se realiza con un índice de corte con un nivel 4, el grado de corte acústico y perceptivo más relevante del fraseo entonativo (Beckman et al., 2002; Beckman et al., 2005). Nibert (2000: 70) describe las pistas acústicas y prosódicas de la frase entonativa intermedia: (1) la unidad muestra una inflexión ascendente (H-) o descendente (L-) a lo largo de su desarrollo, culmina en el contexto del acento de frase. Este movimiento tonal no está causado por ningún acento tonal, sino por la estructura misma de la ip y su acento de frase; (2) tiene un alargamiento temporal de la sílaba final antes de ese acento de frase; (3) tiene un índice de corte de nivel 3 (según el Sp-ToBI, Beckman et al., 2002 y Beckman et al., 2005), menos relevante que en la IP, pero suficientemente significativo; (4) un cambio tonal en la próxima ip: una inflexión descendente o un contorno de poca pendiente o plano. Estas características se observan claramente en la Fig. 3. Las líneas superpuestas sobre los dos contornos de ip indican las tendencias tonales; se observa el acento de frase, el alargamiento de la sílaba final antes de H-: la sílaba acentuada tiene una duración de 219 milisegundos (ms.), y la postónica mide 252 ms.; en este caso el índice de corte es de naturaleza tonal, después del acento de frase H-, no existe una pausa entre las ip. Asimismo se puede observar el acento de frase L-, obligatorio antes de la ip

final; igualmente se ve el tono de frontera final, el L%. Naturalmente, el acento de frase de la ip final y el tono de frontera final se imbrican.



1.8. Asociación fonológica secundaria

La asociación fonológica primaria vincula el tono y el texto en el nivel de las sílabas acentuadas, en un solo nivel jerárquico. De esta manera se realiza la forma de los acentos tonales. Sin embargo, no es la única asociación fonológica posible. El tono puede asociarse a los acentos de frase de la ip y a los tonos de frontera de la IP. Esta asociación fonológica se produce en otro nivel jerárquico, el tono se vincula con las fronteras del fraseo entonativo ya sea con la ip como con la IP (Pierrehumbert y Beckman, 1988). De manera similar se registra en el italiano, en el dialecto de Palermo (Grice, 1995).

El objetivo de este trabajo es el estudio de la asociación fonológica primaria y secundaria en los tonemas de las frases entonativas intermedias (ip) y en los tonemas de las frases entonativas mayores y la intermedia final (ip IP). Se analiza la implementación fonética relacionada con los cambios producidos en los acentos tonales en tres tipos de palabras (oxítonos, paroxítonos y proparoxítonos). Asimismo, se estudia el contraste

entre la forma de los acentos tonales en el límite de la ip asociados con el acento de frase (H-) opuestos a los acentos tonales en el límite de la frase entonativa mayor (ip IP) asociados con el acento de frase final y el tono de frontera (L- L%). El contraste marca la diferencia pragmática entre la continuidad discursiva (T* H-) opuesta a la conclusión discursiva (T* L- L%). Este trabajo tiene la siguiente estructura. En la Sección 1 se presenta la Introducción. En ella, en el Apartado 1, se explica la asociación fonológica primaria entre el tono y la sílaba acentuada; asimismo la localización de la prominencia tonal mayor y menor en el contexto fonético a izquierda y a derecha de esa sílaba acentuada. En el Apartado 2 se consigna la forma de los seis acentos tonales del español, los dos monotonaes y los cuatro bitonaes. En el Apartado 3 se presentan los acentos tonales propuestos para el español panhispánico, los acentos tonales con la mayor frecuencia de aparición y según el contraste lingüístico actualizado en el intercambio pragmático. En el Apartado 4 se pueden observar dos acentos tonales en contraste: uno aparece en el pretonema y el otro que es nuclear, también es focal. En el Apartado 5 se explica el fraseo entonativo para el español, se describen los dos constituyentes, la frase menor y la frase mayor. En el Apartado 6 se revisan las propuestas que destacan la frase entonativa intermedia para el español y las propuestas que niegan la importancia de este constituyente prosódico. En el Apartado 7 se describen las pistas acústicas y prosódicas del fraseo en español. En el Apartado 8 se explica la asociación fonológica secundaria entre estructuras jerárquicas distintas. La Sección 2 está integrada por el Apartado 1 y el Apartado 2. En el primero se presentan las muestras hispanoamericanas y peninsulares estudiadas. En el segundo se explican el análisis acústico y las transcripciones tonales y ortográficas sobre los contornos de entonación seleccionados de las muestras. En la Sección 3 se analizan esos contornos entonativos, las frases entonativas menores y mayores y las asociaciones fonológicas primarias y secundarias que se producen. En la Sección 4 se concluye y se discuten los resultados obtenidos confrontados con trabajos anteriores y al modelo métrico y autosegmental para el español.

2. Metodología

2.1. Materiales lingüísticos analizados

Se estudian muestras del español hispanoamericano y peninsular. Los materiales están constituidos por corpus de oraciones enunciativas en varios dialectos. Se analizan oraciones leídas con acentos tonales dentro de los tres tipos de palabras (oxítonos, paroxítonos y proparoxítonos). Las oraciones son de este tipo: [(*Tarta de limón*) ip (*con nisperos caramelizados*) ip IP] o [(*Úsale la túnica*) ip (*al árabe*) ip IP]. Son producciones emitidas por hablantes de Barcelona, Alicante, Buenos Aires y Santiago de Chile. Se estudian textos leídos por hablantes de Madrid, Colombia (*Palabras de esta América*, Casa de las Américas) y Buenos Aires; textos de presentación previos a una representación teatral, radiofónica. Asimismo, se analizan discursos semiespontáneos. Un discurso radiofónico, en un programa sobre la salud, producido por un hablante de Madrid (CREA, Corpus de Referencia del Español Actual, Universidad Autónoma de Madrid, Real Academia Española). Un discurso producido en una entrevista a un profesional, el entrevistado es un hablante masculino de Santiago de Chile (proyecto Fondecyt 197/1053, Pontificia Universidad Católica de Chile). Se estudia también una narrativa semiespontánea, un relato de vida, producida por un hablante, profesional, habitante de la ciudad de Buenos Aires.

2.2. Análisis acústico

Se analizan las emisiones por medio del programa Speech Analyzer 3.0 (*Summer Institute of Linguistics*, 2007). Las Figuras con contornos de entonación se realizan con el mismo programa. En la parte superior se muestra la transcripción tonal en dos estratos, en uno se indican los acentos tonales (T*), en el segundo se muestran los acentos de frase (T-) y los tonos de frontera mayor (T%). Asimismo, se muestra la transcripción ortográfica de las sílabas. La parte superior de la Figura se completa con la forma de onda segmentada en sílabas. En la parte inferior se puede observar el contorno de entonación, las sílabas segmentadas por líneas

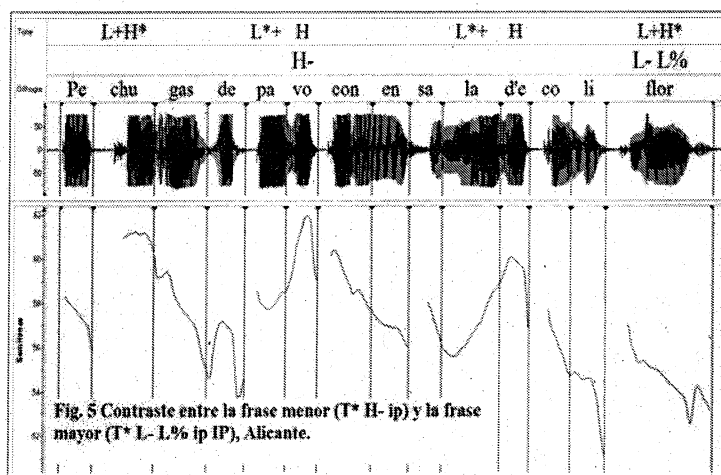
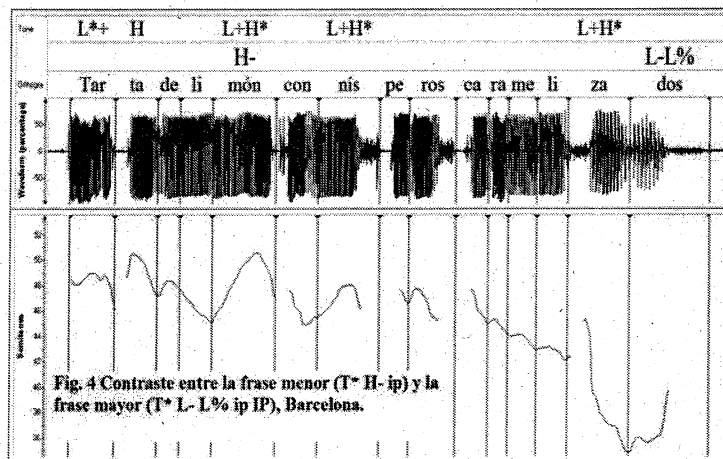
verticales. El eje vertical está segmentado en bandas de dos semitonos, medida estándar en este programa.

3. Estudio de los tonemas ascendentes y descendentes

En la Fig. 4 se observan dos frases entonativas: una intermedia, menor (ip) y la segunda es final, mayor (ip IP). Esta segunda contiene la última frase intermedia, con el acento de frase (L-) y el tono de frontera (L%). Esta emisión declarativa es una producción de un hablante masculino de Barcelona (ver 2.1). La oración tiene la rama tensiva (la prótasis) que ocupa la primera ip y la rama distensiva (la apódosis) es la frase entonativa final. La primera frase menor es continuativa y la segunda frase final es conclusiva. (Pierrehumbert e Hirschberg, 1986; Pierrehumbert e Hirschberg, 1990). El tonema de la primera frase está integrado por el último acento tonal y el acento de frase (H-). Presenta una inflexión ascendente que no es influencia del acento tonal ya que este último es más alto que el acento tonal anterior; se esperaría un escalonamiento descendente. Por lo tanto, se trata de un acento de frase que concluye una frase entonativa intermedia o menor (Nibert, 2000: 70). La forma del acento tonal final es L+H*. Se produce un valle cercano al inicio de la sílaba acentuada, un crecimiento a lo largo de la sílaba acentuada y el pico concluye dentro de esta sílaba (Hualde, 2003 y Fig. 1 y 2). La forma del acento tonal es el resultado de una asociación fonológica primaria entre el tono y la sílaba acentuada, en un único nivel jerárquico. Asimismo, se produce una asociación fonológica secundaria en dos niveles jerárquicos: el tono se vincula también con el acento de frase de la ip (Pierrehumbert y Beckman, 1988; Grice, 1995). La sílaba acentuada se incrusta en la inflexión ascendente del acento de frase. El acento tonal final se produce dentro de una palabra oxítóna, en el límite de la palabra. La asociaciones fonológicas se producen *in situ*, en la sílaba acentuada. La forma del acento tonal tiene una implementación fonética más superficial que la que se produce en la forma de los acento tonales (Sosa, 1999: 231). Esta implementación fonética en el tiempo de realización del acento ajusta las diferencias provocadas por los acento tonales en diferentes tipos de palabras (oxítonos, paroxítonos y proparoxítonos). En este caso, en un acento tonal dentro de una

palabra oxítónica, la asociación es *in situ*, en la acentuada. El tonema intermedio (ip) contrasta con el tonema de la frase mayor, final (L+H* L- L%). La forma de los dos acentos tonales finales (en la ip y en la ip IP) es similar (L+H*). Es la vinculación con el acento de frase intermedia y con el acento de frase y el tono de frontera final la que produce el contraste de los dos tonemas en consideración.

La forma de los acentos tonales en posiciones prenucleares sigue dos criterios: es L*+H en el primer acento tonal (*tarta*) y es L+H* en el tercer acento tonal (*nisperos*). El primer caso responde a la taxonomía propuesta para el español panhispánico: los acentos prenucleares son mayoritariamente L*+H, con un tono bajo (L*) en la sílaba acentuada y un pico desplazado a la sílaba postónica (H) (Sosa, 1999; Face, 2001 a; Hualde, 2003; Face y Prieto, 2007). La forma del tercer acento tonal no sigue esas pautas. Es L+H*, con el pico tonal dentro del tiempo de realización de la sílaba acentuada (ver Fig. 2). En esas taxonomías para el español, este acento tienen una prominencia focalizada, nuclear, estrecha o contrastiva. No debería aparecer en posiciones prenucleares, de foco ancho, todos los ítems con una prominencia similar. Sin embargo, Toledo (2006) presenta casos similares en corpus de Madrid. Asimismo, en el español de Alicante, Domínguez (2004: 140-141) obtiene resultados que indican que el foco ancho tiene una frecuencia de aparición relativa de 40% con acentos L+H* y una frecuencia de aparición relativa de 60% con acentos L*+H.



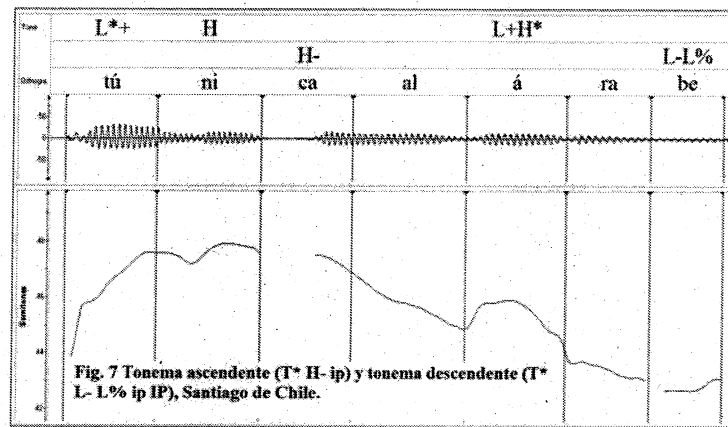
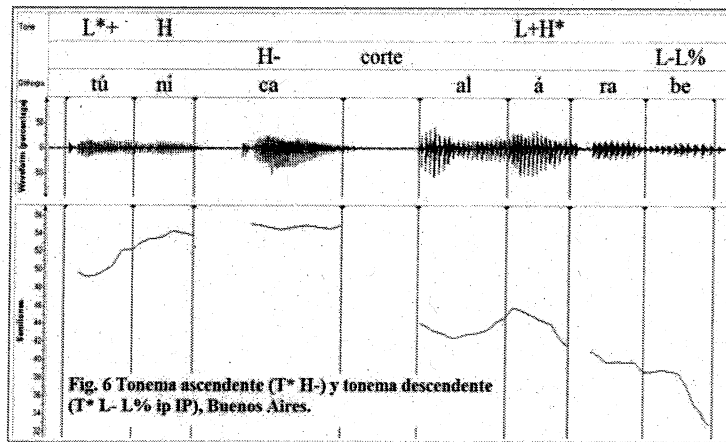
En la Fig. 5 se puede observar la emisión declarativa emitida por una hablante de Alicante (ver 2.1). La primera frase entonativa menor constituye la rama tensiva (la prótasis) y la frase entonativa mayor (con una frase menor interna, ip) es la rama distensiva (la apódosis). El tonema de la frase menor está integrado por un acento tonal L*+H y la inflexión ascendente del acento de

frase (H-). La forma del acento tonal presenta un valle en el inicio de la sílaba, crece en el tiempo de esa sílaba acentuada y el pico se realiza fuera del límite de esa acentuada, en la sílaba postónica. Se produce una implementación fonética más superficial que en la formalización del acento tonal subyacente para ajustar las diferencias temporales provocadas por un acento tonal dentro de una palabra paroxítona. En estos casos, la sílaba postónica se incrusta en el tiempo de realización del acento de frase (en la inflexión ascendente) y culmina en H-. La asociación fonológica primaria vincula el tono con la sílaba acentuada (L*) y también vincula el tono con la sílaba postónica (H). Asimismo, la asociación fonológica secundaria vincula el tono con un nivel jerárquico superior, el del acento de frase de la ip. Así, se realiza con la forma L*+H H-, uno de los constituyentes del contraste pragmático. El tonema de la frase entonativa mayor y final (ip IP) está integrado por el último acento tonal, el acento de frase de la última frase menor (L-) y por el tono de frontera de la frase mayor (L%). La forma del acento tonal es L+H*. Tiene un valle en el final de la sílaba pretónica, crece en el tiempo de la sílaba acentuada hasta un pico en esa sílaba acentuada. La asociación primaria se produce *in situ* porque se trata de un acento tonal dentro de una palabra oxítona. La asociación fonológica secundaria vincula el tono con un constituyente jerárquico superior, el del acento de frase y el del tono de frontera final. La forma es L+H*L- L%, el segundo constituyente del contraste pragmático. La frase entonativa intermedia tiene la marca de continuidad (L*+H H-) y contrasta con la frase entonativa final que tiene la marca de conclusión (L+H* L-L%).

El primer acento tonal prenuclear (*pechugas*) presenta una forma que no sigue el patrón estándar para el español panhispánico (Sosa, 1999; Face, 2001 a; Hualde, 2003; Face y Prieto, 2007). La forma es L+H*, con el mayor nivel de prominencia tonal dentro de la sílaba acentuada. Coincide con los resultados de Toledo (2006) en acentos de foco ancho del español de Madrid. El segundo acento tonal prenuclear (*ensalada*) tiene la forma L*+H, con la mayor prominencia tonal en el tiempo de la sílaba postónica, este resultado es estándar para el español panhispánico. Los dos acentos tonales prenucleares siguen los hallazgos propuestos por Domínguez (2004: 140-141) en el español de Alicante. En el foco ancho pueden

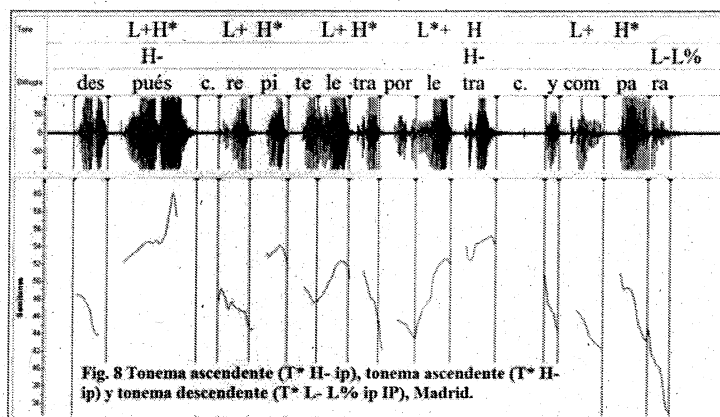
aparecer los dos tipos de acento (ver Fig. 2) con frecuencias de aparición relativa similares (ver arriba, el texto de la Fig. 4).

En la Fig. 6 se observan dos tonemas en contraste, están fragmentados de la oración declarativa (Úsale la túnica) ip (al árabe) ip IP. Es la producción de un hablante masculino de Buenos Aires (ver 2.1). El hablante produce una pausa entre frases (corte). El español de Buenos Aires no sigue la taxonomía estándar para el español panhispánico. La forma de los acentos tonales prenucleares no es L*+H como en la mayoría de los dialectos del español. Sosa (1999: 187) propone acentos tonales H*+L y H* para este dialecto. Estos resultados coinciden con los hallazgos de Toledo (2000), Colantoni y Gurlekian, 2004; Barjam, 2004; Colantoni, 2005). El primer acento tonal se produce dentro de una palabra proparoxítona. Es necesaria una implementación fonética para ajustar las diferencias de tiempo en la realización del pico tonal debido a la posición léxica del acento en este tipo de palabras. La asociación fonológica primaria vincula el tono con la sílaba acentuada (L*) y el crecimiento en la primera sílaba postónica (H). La asociación fonológica secundaria vincula ese tono también a un nivel jerárquico superior, el del acento de frase de la ip. Finalmente, la forma es L*+H H-. Este es el primer constituyente del contraste pragmático. El último acento tonal es L+H*. Hay una implementación fonética con respecto a acentos tonales dentro de palabras proparoxítonas en inflexiones descendentes provocadas por el acento de frase y por el tono de frontera final (L- L%). Se producen las dos asociaciones fonológicas. La primaria da una forma L+H* y la secundaria resulta en una forma L+H* L- L%. Este es el segundo constituyente del contraste. De nuevo, la primera frase entonativa intermedia tiene la marca de continuidad pragmática (L*+H H-) y la frase entonativa final tiene la marca de conclusión pragmática (L+H* L- L%).



En la Fig. 7 se consignan dos tonemas en contraste. Es un fragmento de la emisión declarativa (*Úsale la túnica*) ip (*al árabe*). Es una producción de un hablante masculino de Santiago de Chile (ver 2.1). Este dialecto no tiene una taxonomía tonal similar al español panhispánico. Los acentos tonales son H*+L, una forma similar al español de Buenos Aires, aunque la inflexión descendente (L) en el español santiaguino es menos profunda que en el español de Buenos Aires (Ortiz-Lira, 2003: 306). El patrón entonativo en este caso del español santiaguino coincide con lo expuesto para el

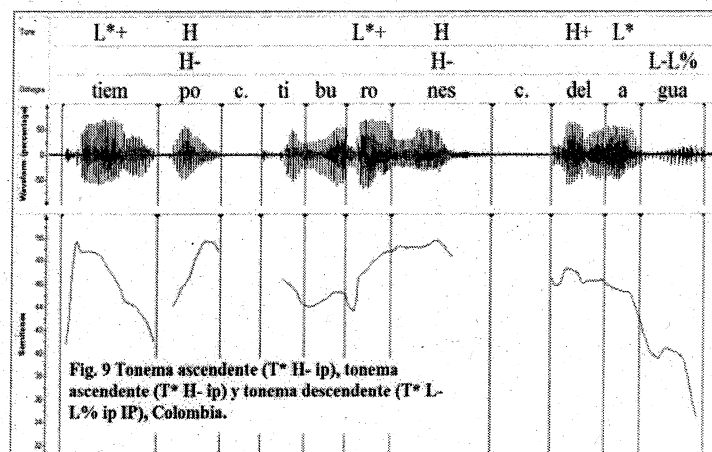
español de Buenos Aires (ver arriba, en el texto de la Fig. 6). Se produce una implementación fonética como ajuste ante acentos tonales dentro de palabras proparoxítonas. La forma del constituyente es el resultado de las dos asociaciones fonológicas. En la asociación fonológica primaria el tono se vincula con la sílaba acentuada (L*) y la primera sílaba postónica recibe la mayor prominencia tonal (H). En la asociación fonológica secundaria se vincula ese tono con el acento de frase de la ip. La forma es L*+H H-. El primer constituyente del contraste pragmático. El tonema descendente sigue un patrón entonativo de simetría inversa: la implementación fonética como ajuste para acentos tonales dentro de palabras proparoxítonas; la asociación primaria, la forma L+H*; la asociación secundaria con el acento de frase y el tono de frontera, la forma L+H* L- L%. Este es el segundo constituyente del contraste pragmático. En suma: la marca *continuidad* opuesto a *conclusión* (Pierrehumbert e Hirschberg, 1986; Pierrehumbert e Hirschberg, 1990).



En la Fig. 8 se observa un fragmento de un microdiscurso producido por un hablante masculino de Madrid, por lectura (ver 2.1): *Pronuncia el nombre de las letras que aparecen a continuación.* [(Después) ip (repite letra por letra,) ip (escucha la grabación) ip (y compara) ip IP]. Se presentan dos frases entonativas intermedias y una frase entonativa final, se segmentan y se producen cortes (c.). En el primer tonema ascendente (intermedio), el acento tonal se produce dentro de una palabra

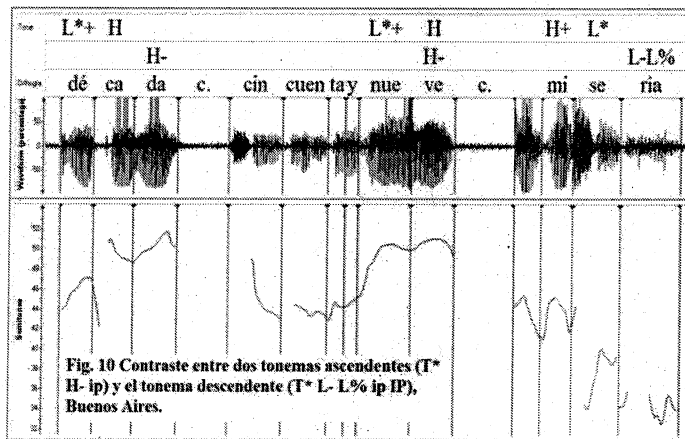
oxítona (*Después*). La asociación primaria y la asociación secundaria se realizan *in situ*, dentro del tiempo de la sílaba acentuada. En la asociación fonológica secundaria, la sílaba acentuada se incrusta en el espacio del acento de frase (H-). La forma es L+H* H-; el primer constituyente del contraste pragmático. En la segunda frase entonativa intermedia, el acento tonal se produce dentro de una palabra paroxítona. Por medio de una implementación fonética, se ajusta a un acento tonal dentro de una palabra con la posición léxica del acento en la penúltima sílaba. En la asociación fonológica primaria se vincula el tono con la sílaba acentuada (L*) y la prominencia tonal mayor se produce en la sílaba postónica (H), porque se incrusta en el acento de frase (H-). En la asociación fonológica secundaria, se vincula ese tono con el acento de frase de la ip (H-). El constituyente tiene la forma L*+H H-. Es parte del contraste pragmático. En la frase entonativa final (ip IP), se realizan procesos fonológicos de simetría inversa. El tonema descendente (L+H* L- L%) recupera el valor contrastante con referencia a las dos frases entonativas intermedias.

El acento tonal prenuclear (*repite*) presenta una forma L+H*, con la mayor prominencia tonal dentro del tiempo de realización de la sílaba acentuada. Un patrón que no sigue el esquema panhispánico propuesto por Sosa (1999: 195). En esta propuesta, en el español madrileño, los acentos prenucleares son L*+H. Sin embargo, coincide con los resultados indicados por Toledo (2006) en el dialecto de Madrid. El acento tonal prenuclear (*letra*) es L+H*, se produce solamente una asociación primaria, el tono se vincula con la sílaba acentuada. El acento tonal final de ip (*letra*) es L*+H, es el resultado de dos asociaciones fonológicas: la primaria (el tono y la sílaba acentuada) y la secundaria (el tono y el acento de frase de la ip).



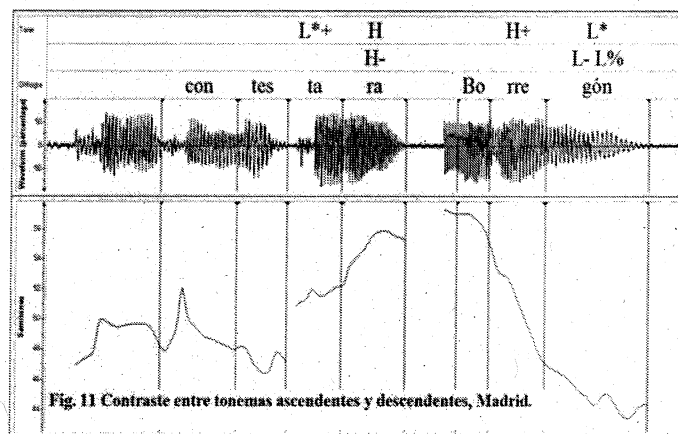
En la Fig. 9 se muestran tres tonemas: dos intermedios y ascendentes y uno descendente y final. Están fragmentados de la siguiente emisión declarativa: [(*Al mismo tiempo*) ip (*una pandilla de niños que nadaban como tiburones*) ip (*pedían a los curiosos que les echaran monedas*) ip (*para rescatarlas del fondo del agua*) ip IP]. Es la producción de un texto leído por hablante masculino de Colombia, el autor (ver 2.1). Se producen cortes para el análisis (c.). Los dos acentos tonales de los tonemas intermedios y ascendentes se producen dentro de palabras paroxítonas. Se ajustan las diferencias de tiempo de realización del pico tonal debido a la realización del acento tonal incrustado en una inflexión ascendente (con la sílaba postónica creciente), por medio de una implementación fonética más superficial que la formalización subyacente del acento tonal. Sin embargo, en el nivel de la asociación primaria, la forma del acento tonal registra esta diferencia. El tono se asocia con la sílaba acentuada (L*) y la mayor prominencia se realiza en la sílaba postónica (H). La forma del tono en esta etapa del proceso es L*+H. En la asociación fonológica secundaria, se vincula el tono al acento de frase (H-). En esta etapa del proceso el constituyente tiene la forma L*+H H-. En esta etapa final, el constituyente es parte del contraste pragmático. En el tonema descendente y final, se producen procesos fonológicos de simetría inversa. El acento tonal es H+L*, el pico tonal se realiza en la sílaba pretónica (H) y cae en la sílaba acentuada (L*) (Hualde,

2003; ver también la Fig. 1). En la sílaba postónica se incrusta el acento de frase y el tonema final. La forma del constituyente es $H+L^* L- L\%$. Los tonemas intermedios y ascendentes contrastan con este tonema descendente y final; tienen la marca de continuidad opuesta a la marca de conclusión, respectivamente, con el fin de indicar la diferencia discursiva y pragmática.



En la Fig. 10 se puede observar el contraste entre dos tonemas intermedios ascendentes y un tonema descendente y final. Son fragmentos segmentados de un texto leído por un hablante masculino de Buenos Aires (ver 2.1). El enunciado es el siguiente: [(Cerró la producción de la década) ip (en mil novecientos cincuenta y nueve) ip (con el "Jardín del infierno") ip (drama doloroso que asoma al hacinamiento y frustraciones de las villas miseria.) ip IP]. Se producen cortes para el análisis (c.). Los dos primeros tonemas intermedios presentan dos acentos tonales con una forma similar: L^*+H . El primer acento tonal (*década*) se produce dentro de una palabra proparoxítona y el segundo acento tonal es parte de una palabra paroxítona. En ambos acentos tonales, la posición del acento léxico influye en la forma. La asociación fonológica primaria relaciona el tono con la sílaba acentuada (L^*) y la sílaba postónica es alta. La asociación fonológica secundaria vincula ese tono con el nivel superior de la ip y la inflexión ascendente del acento de frase ($H-$). La forma es, entonces, $L^*H H-$. Este constituyente recupera el contraste con el tonema final. Se

recuerda que el español de Buenos Aires no presenta regularmente acentos tonales con el pico desplazado a la sílaba postónica; en general, los acentos tonales prenucleares son bitonales con la mayor prominencia tonal dentro de la sílaba acentuada (H^*+L) (Sosa, 1999; Toledo, 2000; Colantoni y Gurlekian, 2004; Barjam, 2004; Colantoni, 2005). El tonema final presenta un acento tonal con la forma $H+L^* L- L\%$. De nuevo, la inflexión descendente del acento de frase y del tono de frontera influye en la forma del acento tonal, se producen ambas asociaciones fonológicas: la primaria entre el tono y la sílaba acentuada y la secundaria con ese tono y los acentos de frontera, en un nivel jerárquico superior (la ip). Así se recupera el contraste de continuidad discursiva (las frases entonativas intermedias) y la conclusión discursiva (la frase entonativa final).



En la Fig. 11 se pueden observar dos tonemas: uno ascendente y otro descendente. Son parte de un discurso emitido en un intercambio con un oyente de un programa radial y el médico que asesora en cuestiones de salud (corpus CREA, ver 2.1). Los tonemas se extraen del siguiente fragmento: [(No se preocupe usted porque el doctor Vicente Borregón,) ip (que es el especialista que usted quería que le contestara,) ip (le va a contestar y tiene suficientes datos,) ip (doctor Borregón) ip IP]. El tonema ascendente se produce en la subordinada adjetiva explicativa y el tonema descendente es parte de la función fática del vocativo que cierra la intervención de este hablante. En el tonema ascendente,

parte de la ip intermedia, el acento tonal se realiza dentro de un ítem paroxítono. Se producen los tres procesos ya explicados : una implementación fonética, una asociación fonológica primaria (L*) y una asociación fonológica secundaria (L*+H H-). Aquí se formaliza el contituyente que es parte del contraste discursivo ya explicado. Un proceso similar se produce en el tonema descendente. La forma es H+L* L- L%. Así se concretiza el contraste discursivo: el tonema de la frase intermedia (L*+H H-) contrasta con el tonema de la frase final (H+L* L- L%). Este contraste es, de nuevo, la continuidad discursiva opuesta a la conclusión discursiva (Pierrehumbert e Hirschber, 1986; Pierrehumbert y Hirschberg, 1990).

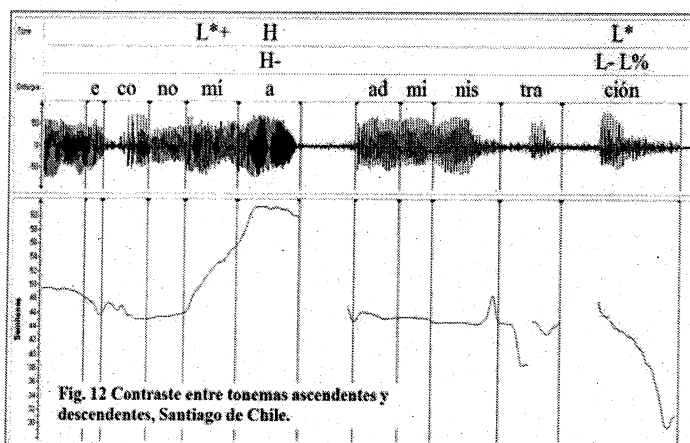
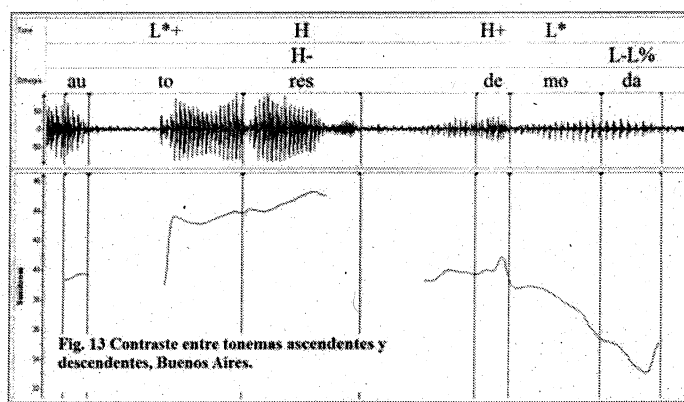


Fig. 12 Contraste entre tonemas ascendentes y descendentes, Santiago de Chile.

En la Fig. 12 se consigna un fragmento segmentado de una entrevista a un profesional, un ingeniero. El entrevistador pregunta por la profesión y la especialidad del entrevistado, un hablante masculino adulto de Santiago de Chile (ver 2.1). Los tonemas son parte del fragmento siguiente: [(En ingeniería comercial se distinguen dos menciones) ip (la mención economía) ip (y la mención administración.) ip IP]. El primer tonema, el ascendente e intermedio, presenta un acento tonal con una forma similar a los casos anteriores: esta forma es L*+H. Debe recordarse que el dialecto de Santiago de Chile no presenta acentos tonales prenucleares con el pico desplazado a la sílaba postónica. Los acentos tonales son H*+L, similares al dialecto de Buenos Aires,

pero el nivel L es menos profundo que en los hablantes de Buenos Aires (Ortiz-Lira, 2003). Opuestamente, en este caso, el acento tonal se produce dentro de una palabra paroxítona y la posición del acento léxico influye en la configuración fonológica de este acento tonal. Se realizan los tres procesos ya explicados: una implementación fonética más superficial que en la formalización del primitivo fonológico, subyacente, que da cuenta de las diferencias temporales del pico tonal, más o menos retrasado. La asociación fonológica primaria vincula el tono con la sílaba acentuada (L*) y el tono periférico es H, incrustado en la sílaba postónica por la disposición del acento léxico en esta palabra. La asociación fonológica secundaria relaciona el tono con el acento de frase de la ip intermedia. La forma del tonema es L*+H H-; un constituyente del contraste pragmático ya explicado. En el tonema final se observan los tres procesos fonológicos ya explicados. Se produce una simetría inversa entre la forma del tonema de la ip intermedia y el tonema de la frase entonativa final (ip IP). El contraste es L*+H H- opuesto a L* L- L%. En suma: tienen la marca de continuidad discursiva opuesta a la marca de conclusión discursiva.



En la Fig. 13 se presentan dos tonemas, uno ascendente e intermedio (ip) y otro descendente y final (ip IP). Es la producción de un hablante masculino y habitante de Buenos Aires. Explica las características del teatro independiente en su ciudad de origen, en la etapa preadolescente de su vida. Se segmentan del siguiente fragmento de narrativa semiespontánea: [(*Obras de autores*,) ip

(*que en su momento*) ip (*estaban muy de moda*) ip IP]. El tonema intermedio presenta un acento tonal con una forma L*+H. Es parte de una palabra paroxítona. Este acento tonal no es estándar para el dialecto de Buenos Aires. Los acentos tonales de mayor frecuencia de aparición son H*+L (Sosa, 1999 y en la Tabla I). No se registran casos de acentos tonales con el desplazamiento del pico tonal a la sílaba postónica. En este caso sí se observa este tipo de acento. La razón es la influencia tonal del acento de frase, ascendente, en que se incrusta la sílaba postónica de este acento tonal. Se producen los tres procesos ya explicados: la implementación fonética, una etapa más superficial que en el proceso de formalización del acento tonal subyacente. Una asociación fonológica primaria que da cuenta de la vinculación del tono con la sílaba acentuada (L*). Una asociación fonológica secundaria que relaciona que el tono también al acento de frase. En síntesis, una forma del constituyente L*+H H-. El acento tonal en el tonema de la frase entonativa final presenta un acento H+L*. La sílaba pretónica es más alta que la sílaba acentuada (Hualde, 2003 y Fig. 1 de este trabajo). Se producen los tres procesos ya mencionados anteriormente, una tendencia tonal de simetría inversa entre los tonemas considerados. El tonema es H+L* L- L%. El otro constituyente del contraste pragmático que opone la continuidad discursiva a la conclusión discursiva: L*+H H- opuesto a H+L* L- L%.

4. Conclusiones

En el análisis de los tonemas ascendentes en frases entonativas intermedias (ip H-) en contraste con los tonemas descendentes en las frases entonativas finales se pueden observar algunas conclusiones. Este análisis se realiza en corpus de oraciones enunciativas en dialectos peninsulares (Barcelona y Alicante) y en corpus del español de Buenos Aires y de Santiago de Chile. Los dialectos peninsulares siguen el esquema tonal panhispánico. Los acentos prenucleares (todo nuevo, foco ancho) son L*+H y el acento nuclear, el foco estrecho y el foco contrastante es L+H*. El tiempo de realización del pico tonal provoca el contraste lingüístico, pragmático (Sosa, 1999; Hualde, 2003; Face, 2001 a; Face, 2001 b; Face, 2002 a; Face, 2002 b; Face, 2006; Face y Prieto, 2007 y la Fig. 2 de este trabajo). El dialecto de

Buenos Aires y de Santiago de Chile presentan acentos prenucleares H*+L, sin pico retrasado y actualizado en la sílaba acentuada (ver para Buenos Aires: Sosa, 1999; Toledo, 2000; Barjam, 2004; Colantoni y Gurlekian, 2004; Colantoni, 2005; ver para Santiago de Chile: Ortiz-Lira, 2003). Asimismo, se presentan resultados en textos leídos en dialectos de Madrid, Colombia y Buenos Aires. Además, se presentan hallazgos en corpus discursivos: en el español de Madrid, en el español de Santiago de Chile y en el español de Buenos Aires. Los resultados generales indican que un proceso de implementación fonética, más superficial que en la formalización de los primitivos fonológicos subyacentes, es necesario para dar cuenta de las diferencias provocadas por los acentos tonales dentro de palabras con diferentes posiciones léxicas del acento: las palabras paroxítonas, proparoxítonas y oxítonas. Se produce una simetría inversa en el momento de realización de estos acentos tonales incrustados con los tonos de frontera menor (ip H-) y con los tonos de frontera mayor (ip L- IP L%). En la Fig. 14 se observa este tipo de simetría inversa. La primera línea de pendiente esquematiza el acento tonal dentro de una palabra paroxítona incrustado en un tonema ascendente, ip H-; la línea tiene marcas rellenas (rombo) para indicar el acento léxico y el contexto pretónico y postónico. La segunda línea de pendiente muestra el acento tonal dentro de una palabra paroxítona incrustada en un tonema descendente, ip L- IP L%; la línea tiene marcas no rellenas (cuadrado) para indicar el acento léxico, la sílaba pretónica y la sílaba postónica. En la tercera línea de pendiente, el acento tonal se encuentra en el interior de una palabra proparoxítona incrustado en un tonema ascendente, ip H-; las marcas rellenas (triángulo) muestran la posición del acento léxico y las sílaba postónicas. En la cuarta línea de pendiente se puede observar el acento tonal dentro de una palabra proparoxítona incrustado en un tonema descendente, ip L- IP L%; las marcas no rellenas (sol) indican la posición del acento léxico y el contexto postónico. En la quinta línea de pendiente, se observa el acento tonal dentro de una palabra oxítona e incrustado en una tonema ascendente, ip H-, las marcas rellenas (triángulo invertido) muestran la posición del acento léxico y el contexto pretónico. Por último, en la sexta línea de pendiente, se observa un acento tonal dentro de una palabra oxítona e incrustado en un tonema descendente, ip L- IP L%; las marcas no rellenas

(pentágono) muestran la posición del acento léxico y el contexto pretónico. El esquema de la Figura se completa con los posibles acentos tonales subyacentes incrustados en tonemas ascendentes y tonemas descendentes. Se realizan dos procesos fonológicos sucesivos. La asociación fonológica primaria vincula el tono y la sílaba acentuada (L^* o H^*). La asociación fonológica secundaria relaciona el tono con el acento de frase (H -) y con el tono de frase y el tono de frontera de frase final (L - $L\%$). Este proceso se realiza por el anclaje de dos constituyentes de un nivel jerárquico superior, el del nivel de la ip o la IP. Después de la realización de estos dos procesos, los dos constituyentes son contrastivos. Se produce el contraste pragmático entre la frase entonativa intermedia y la frase entonativa final. El contraste marca la continuidad discursiva, en la frase entonativa intermedia, y la conclusión discursiva en la frase entonativa final (Pierrehumbert e Hirschberg, 1986; Pierrehumbert e Hirschberg, 1990).

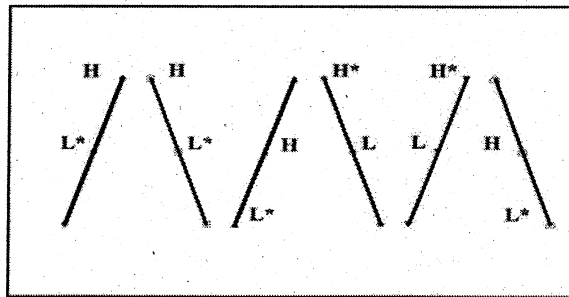


Fig. 14 Tonemas ascendentes y descendentes.
 →A parox →D parox →A proparox
 →D proparox →A oxit →D oxit

Références bibliographiques

- BARJAM, John (2004): *The Intonational Phonology of Porteño Spanish*, tesis de maestría, Los Angeles, University of California at Los Angeles.
- BECKMAN, Mary, Manuel DÍAZ-CAMPOS, Julia TEVIS MC GORY y Terence MORGAN (2002): "Intonation across Spanish, in the tones and break indices framework", *Probus*, 14, p. 9-36.
- _____, Julia HIRSCHBERG y Stefanie SHATTUCK-HUFNAGEL (2005): "The original ToBI system and the evolution of the ToBI framework", en S. A. Jun (ed.), s. p., www.ling.ohio-state.edu/~tobi/JunBook/BeckHirschShattuckToBI.pdf.
- COLANTONI, Laura (2005): "Peak alignment of pre-nuclear and nuclear accents in Argentine Spanish", 2nd Spanish ToBI Workshop, 22 de junio de 2005, en www.seneca.uab.es/filologia_catalana/papi/tobi/Colantoni.ppt.
- _____, y GURLEKIAN, J. (2004): "Early peak alignment and deep fall in Buenos Aires broad focus declaratives", 9th Conference on Laboratory Phonology, Department of Linguistics, University of Illinois at Urbana-Champaign, 24-25 de junio de 2004, en www.linguist.jussieu.fr/~marandin/pdf/cours2.pdf.
- DOMÍNGUEZ, Laura (2004): *Mapping Focus: the Syntax and Prosody of Focus in Spanish*, tesis doctoral, Boston University, Boston.
- FACE, Timothy (2001 a): *Intonational Marking of Contrastive Focus in Madrid Spanish*, tesis doctoral, The Ohio State University.
- _____, (2001 b): "Focus and early peak alignment in Spanish intonation", *Probus* 13, p. 223-246.

_____ (2002 a): "Local intonational marking of Spanish contrastive focus", *Probus* 14, p. 71-92.

_____ (2002 b): "Spanish evidence for pitch-accent structure", *Linguistics* 40 (2), p. 319-345.

_____ (2006): "Rethinking Spanish L*+H and L+H*", M. Díaz-Campos (ed.), *Selected Proceedings of the 2nd Conference on Laboratory Approaches to Spanish Phonetics and Phonology*, Somerville, MA, Cascadilla Proceedings Project, p. 75-84.

_____ y Pilar PRIETO (2007): "Rising Accents in Castilian Spanish: A Revision of Sp-ToBI", *The Journal of Portuguese Linguistics* 5.2/6.1, p. 91-115.

GRICE, Martine (1995): *The Intonation of Palermo Italian: Implications for Intonation Theory*, tesis doctoral, Tübingen, Niemeyer.

von HUESINGER, Klaus (2007): "Discourse Structure and Intonational Phrasing", en D. Büring, M. Gordon y Ch. Lee (eds.), *Topic and Focus: Intonation and Meaning. Theoretical and Crosslinguistic Perspectives*, Dordrecht, Kluwer, p. 265-290.

HUALDE, José Ignacio (2002): "Intonation in Spanish and the other Ibero-Romance languages: overview and status quaestionis", en C. Wiltshire y J. Camps (eds.), *Romance Phonology and Variation, Selected Papers from the 30th Linguistic Symposium on Romance Languages*, Amsterdam, John Benjamins, p. 101-116.

_____ (2003): "El modelo métrico y autosegmental", en P. Prieto (ed.), *Teorías de la entonación*, Barcelona, Ariel, p. 155-184.

JUN, Sun-Ah (2005): "Prosodic typology". Sun-Ah Jun (ed.) *Prosodic Typology: The Phonology of Intonation and*

Phrasing, Reino Unido y Europa, Oxford University Press, p. 430-457.

LADD, Robert (1996): *Intonational Phonology*, Cambridge, Cambridge University Press.

NESPOR, Marina y Irene VOGEL (1986): *Prosodic Phonology*. Dordrecht, Foris.

NIBERT, Holly (2000): *Phonetic and phonological evidence for intermediate phrasing in Spanish intonation*. Tesis doctoral, Illinois, Urbana-Champaign, University of Illinois at Urbana-Champaign.

ORTIZ-LIRA, Héctor (2003): "Los acentos tonales en un corpus de español de Santiago de Chile: su distribución y realización", en E. Herrera Z. y P. Martín Butragueño (eds.), *La tonía: dimensiones fonéticas y fonológicas*, México, El Colegio de México, p. 303-316.

PIERREHUMBERT, Janet (1980): *The Phonology and Phonetics of English Intonation*, tesis doctoral, Cambridge, Massachusetts Institute of Technology.

_____ y Julia HIRSCHBERG (1986): "The intonational structuring of discourse", *Proceedings of the 24th Annual Meeting of the Association for Computational Linguistics*, en [citeseer.ist.psu.edu /julia86intonational.html](http://citeseer.ist.psu.edu/julia86intonational.html).

_____ y BECKMAN, Mary (1988): *Japanese Tone Structure*, Cambridge, Massachusetts, the MIT Press.

_____ y Julia HIRSCHBERG (1990): "The meaning of intonational contours in the interpretation of discourse", en P. Cohen, J. Morgan y M. Pollock (eds.), *Intentions in Communication*, Cambridge, the MIT Press, p. 271-312.

PRIETO, Pilar (2006): "Phonological phrasing in Spanish", en Sonia Colina y Fernando Martínez-Gil (eds.) *Optimality-*

Theoretic Advances in Spanish Phonology, Amsterdam y
Filadelfia, John Benjamins, p. 39-60.

SELKIRK, Elisabeth (1984): Phonology and Syntax, Cambridge,
the MIT Press.

SOSA, Juan (1999): La entonación del español: su estructura
fónica, variabilidad y dialectología. Madrid, Cátedra.

TOLEDO, Guillermo (2000): "H en el español de Buenos Aires",
Langues et Linguistique 26, p. 107-127.

_____ (2006): "Tonos estrellados: Una argumentación", Estudios
de Fonética Experimental XV, p. 99-131.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, n° 32, 2008 : 181-218

**LE GENRE EN FRANÇAIS: QUASI-REGULARITES DE
L'ATTRIBUTION ET FONCTION GRAMMATICALE**

*Marie SURRIDGE et Greg LESSARD
Queen's University, Canada*

L'acquisition et l'utilisation du genre grammatical en français, tant par les locuteurs natifs que par les apprenants allophones, continue à intriguer les chercheurs. Sur la base d'un survol des recherches dans le domaine et à partir de nos propres données, nous faisons le point sur la question. En particulier, nous montrons les conséquences importantes qui découlent d'une distinction soignée entre formes animées et non animées, simples et complexes, et entre différentes sous-classes morphologiques et sémantiques.

***Langues et linguistique*, n° 32, 2008**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

li.ulaval.ca

LE GENRE EN FRANÇAIS: QUASI-REGULARITES DE L'ATTRIBUTION ET FONCTION GRAMMATICALE

*Marie SURRIDGE et Greg LESSSARD
Queen's University, Canada*

L'objet de cet article est de faire le point sur l'étude du genre grammatical en français, passant en revue les grands courants des différentes opinions qui, pendant les quarante dernières années, ont été exprimées sur les facteurs régissant l'attribution du genre aux noms inanimés en français ainsi que sur ses fonctions éventuelles. Nos conclusions portent sur les directions que doivent prendre les recherches à l'avenir. Dispersées dans différentes disciplines (grammaire normative, linguistique, et psychologie) entre lesquelles les lignes de communication sont faibles ou inexistantes, les opinions sur ces questions touchent non seulement la théorie, mais aussi les pratiques pédagogiques, surtout celles du français langue seconde où le genre garde sa place comme une des difficultés majeures de l'apprentissage.

En 1996, Ranson et Carlisle, s'intéressant aux problèmes pédagogiques de l'enseignement du français, ont demandé à un groupe d'étudiants anglophones de poser à l'écrit leurs questions concernant leur expérience dans la classe de français. Le plus grand nombre de questions portaient sur les problèmes du genre. Selon ces chercheurs, l'inquiétude de ce groupe d'anglophones en ce qui a trait au genre est normale, étant donné (1) que l'anglais ne possède pas le genre, (2) que le genre du mot français est difficile à prévoir et (3) qu'il ne fait que rarement une contribution au sens du message (Ranson et Carlisle, 1996). Le premier point est indiscutable. Le deuxième représente plus ou moins la position de la grammaire normative. Pourtant, plusieurs études indiquent que la structure phonique ou la forme orthographique de la fin du nom comporte des indices significatifs sur le genre. En plus, et la linguistique et la grammaire normative attribuent un rôle certain à la morphologie lexicale dans l'attribution du genre. Quant au troisième point, on

commence depuis peu à étudier le fonctionnement du genre, mais le français a reçu moins d'attention de ce point de vue que d'autres langues, notamment l'allemand.

La grammaire normative : Grevisse, le doyen des grammairiens

Nous prenons *Le bon usage* comme représentant de la grande tradition grammaticale : le livre de référence indispensable et indiscutable. Mais, comme nous le verrons, sa perspective sur le genre a varié selon les éditions.

En 1964, *Le bon usage* présente le genre comme la « propriété qu'ont les noms de désigner le sexe des êtres » (Grevisse, 1964 : § 240.) Cette introduction est suivie d'une présentation des méthodes à utiliser pour former le féminin à partir du masculin, en modifiant la forme ou en ajoutant le mot *femme* comme adjectif précédant le nom masculin. Sont également exposés les cas où deux noms de radical différent représentent le masculin et le féminin et les cas où un seul nom sert pour le masculin et le féminin. La contradiction entre cette dernière section et la constatation introductive citée plus haut sur le genre comme indice du sexe des êtres passe sans commentaire. Ensuite, sans aucun ajout théorique, l'auteur passe des êtres animés à une liste des homonymes distingués par le genre (*ibid.* : § 250) qui consiste en un mélange d'animés et d'inanimés. De même, la liste suivante présente les homonymes issus d'un seul étymon et possédant un sens différent pour chacun des genres, ainsi que quelques remarques sur « certains noms à double genre ». Viennent ensuite des séries d'observations au sujet des noms variables quant au genre, et un certain nombre de détails divers : par exemple, sur les noms désignant les navires et les avions. Finalement, nous trouvons (*ibid.* : § 272) une longue liste de noms dont le genre « est à remarquer » à cause des hésitations qu'ils suscitent. On dirait que tout le travail de la grammaire se fait dans les marges du phénomène que nous appelons le genre. Sur une quarantaine de pages consacrées au sujet, seulement une ou deux (*ibid.* : §§ 266, 267 et 270) sont accordées à une

méthode pour déterminer systématiquement le genre d'un groupe de noms. Dans ces paragraphes, un système est exposé de manière succinct; il démontre la manière dont on établit le genre des composés. Sont également exposées quelques « règles pour reconnaître le genre de certains noms ». Ces règles incluent d'une part les suffixes masculins et féminins et, d'autre part, le rôle de certains groupes sémantiques : les noms d'arbres, de métaux et de corps chimiques, les noms des langues, des jours, des mois et des saisons et ceux des sciences.

En 1986, dans une édition du *Bon usage* refondue par André Goosse (Grevisse, 1986 : para 454 et suivants), nous voyons les effets de deux changements. Le premier, qui ne nous concerne pas directement, est produit par le mouvement féministe qui rejette désormais la pratique d'accepter pour les noms désignant les humains un terme masculin comme hyperonyme pour le masculin et le féminin. Sans nécessairement accepter la philosophie féministe, les auteurs évitent l'affirmation que le masculin comporte le féminin. Le deuxième résulte indirectement de la révolution effectuée par la grammaire transformationnelle avec sa demande de précision et d'explicitation dans la grammaire. On décrit maintenant le genre selon ses effets perceptibles sur la syntaxe. Le genre devient donc, au lieu d'un phénomène qui exprime le sexe de l'être, « une propriété du nom, qui le communique... au déterminant, à l'épithète, à l'adjectif attribut, ainsi qu'au pronom représentant le nom » (*ibid.* : § 454). Une nouvelle opinion générale est énoncée sur le genre des inanimés : « Pour la plupart des noms, le genre est arbitraire » (*ibid.* : § 457). Les inanimés sont maintenant séparés des animés dont le genre, plus complexe qu'on ne le croyait par le passé, est présenté comme moins directement lié au sexe des êtres.

Quant à la possibilité de fournir des règles rigoureuses pour le genre des inanimés, Grevisse-Goosse (1986) la rejette catégoriquement. Cependant, la nouvelle édition présente de nouveau non seulement les règles pour les composés, mais aussi un certain nombre de listes de tendances pour le genre selon la terminaison. Nous y trouvons de nouveau quelques règles à base

sémantique. D'autres méthodes pour reconnaître le genre sont basées sur la présence d'un suffixe. Il n'y a qu'un seul cas où les deux éditions consultées présentent une terminaison phonique ou orthographique (*a*) comme un élément favorisant le masculin, mais avec beaucoup d'exceptions (Grevisse, 1964 : § 266, Grevisse-Goosse, 1986 : § 459). C'est un choix curieux dans la mesure où il existe des terminaisons à tendance plus forte que celle-ci. Pour le reste, les détails « de marge » occupent encore beaucoup d'espace dans la grammaire révisée. Et la liste des « noms dont le genre est à remarquer » survit (*ibid.* : § 471). Nous reviendrons à cette liste, dont le contenu mérite d'être analysé.

Genre et voyelle initiale

Il est bien connu que la présence d'une voyelle au début d'un nom cause de l'hésitation dans l'attribution du genre. Ce phénomène a été remarqué et par les grammairiens traditionnels et par certains psychologues qui étudient le genre. Voir, par exemple, Desrochers et Paivio (1990) et Taft et Meunier (1997), deux articles qui, tout en indiquant le rôle de la voyelle initiale, notent que la capacité prédictive de la terminaison (un phénomène dont nous parlerons plus bas) joue toujours dans l'attribution du genre à des noms possédant cette caractéristique. La liste des « noms dont le genre est à remarquer » fournie par Grevisse et Goosse (1986 : § 471) met en valeur des problèmes créés par la relation entre le genre et les initiales vocaliques. Plus de la moitié des noms de cette liste commencent par une voyelle. Le fait que l'initiale vocalique crée des problèmes même dans l'attribution du genre à des noms dont la terminaison est prédictive témoigne d'une faiblesse dans cette prédictivité.

Genre et terminaison phonique

Dans l'intervalle entre la publication des présentations de Grevisse et de Grevisse-Goosse, auxquelles nous avons porté notre attention, ont paru trois études sur le genre en français

fondées sur des méthodes psychologiques : celles de Tucker, Lambert, Rigault et Segalowitz (1968), de Tucker, Rigault et Lambert (1970) et de Tucker, Lambert et Rigault (1977). Le travail décrit en 1970 consiste en deux étapes. Dans un premier temps, les auteurs analysent le genre des noms présentés dans le *Petit Larousse illustré*, les classant selon l'élément phonique final et produisant en conséquence des statistiques liant cet élément et le genre. Ces statistiques montrent que la tendance masculine ou féminine des terminaisons varie entre 100% et un niveau indécis. Dans un deuxième temps, les auteurs présentent les résultats d'une série d'expériences dans lesquelles des sujets francophones d'âge scolaire sont appelés à attribuer le genre à un groupe de noms rares ou inventés en ajoutant « un » ou « une ». Les décisions des sujets correspondent de très près à la distribution des terminaisons dans l'échantillon de genres réels obtenu par l'analyse des noms du dictionnaire. Les auteurs en concluent que les locuteurs natifs intériorisent un système de relations entre genre et terminaison (c'est-à-dire, l'élément phonique final) qui régit leur décision quand ils se voient obligés de trouver le genre d'un nom inconnu. Questionnés directement, les sujets sont incapables d'expliquer leurs choix : ce comportement n'est pas donc conscient.

Tucker et ses collaborateurs avaient commencé par essayer de trouver une solution au problème bien connu que pose le genre pour les apprenants anglophones du français. Ayant démontré que ces derniers ne possèdent pas sans intervention spéciale la capacité d'attribuer le genre à partir de leur expérience de la langue, ils proposent que la présentation des données métalinguistiques établies permet aux anglophones d'améliorer leur capacité de trouver le genre correct.

Dans leur publication de 1977, Tucker, Lambert et Rigault présentent les résultats d'une autre série de tests sur différents aspects de la capacité des locuteurs natifs à attribuer le genre à un nom inconnu ou rare. Les auteurs font remarquer entre autres qu'en prenant leur décision, les locuteurs sont capables de tenir compte non seulement du dernier élément phonique du nom, mais aussi de certains éléments phoniques qui

précèdent le dernier. Par exemple, les noms en *-on* sont perçus comme masculins, sauf la catégorie en *-ion* précédé par /s/, /t/ ou /z/. (*Sic*, mais nous croyons qu'il y a confusion ici entre forme phonétique et forme orthographique en ce qui concerne /t/, p. 62.) De même, la terminaison *-é* est attribuée au masculin sauf si elle suit *t*. Les auteurs trouvent tout à fait remarquable cette capacité que possèdent, selon eux, les francophones à remonter à partir du dernier élément phonique pour trouver les critères applicables au genre. C'est cette capacité qui démontre, à leurs yeux, l'existence dans le maniement du genre d'un procédé actif ayant le caractère d'un comportement régi par leur expérience de la langue. Un détail important appuie ce point de vue : dans le cas d'une terminaison attestée rarement (par exemple, *-ège* ou *-uge*), les sujets natifs n'acquièrent pas la capacité d'associer le genre normal avec la terminaison.

Pour faciliter l'examen de la relation entre terminaison phonique et genre tel que présenté par Tucker, Rigault et Lambert, nous reproduisons ici un tableau basé sur leurs données, légèrement corrigé et modifié par Corbett (1991 : 59).

TABLEAU 1: Attribution du genre en français (traduit de Corbett 1991: 59)

Noms à terminaison consonantique			Noms à terminaison vocalique		
Consonne finale	Nombre de noms	% masc.	Voyelle finale	Nombre de noms	% masc.
/ʒ/	1453	94.2	/œ/	17	100
/m/	1406	91.9	/ā/	1963	99.3
/f/	301	89.0	/ē/	938	99.0
/ʁ/	5175	76.8	/ø/	189	97.4
/g/	235	73.2	/o/	865	97.2
/k/	833	66.6	/e/	625	90.2
/b/	129	65.1	/u/	171	87.7
/v/	1581	58.4	/a/	970	82.6
/t/	2269	51.2	/y/	201	71.6
/p/	214	48.6	/ɛ/	2791	50.1
/ʃ/	69	39.0	/ɜ/	2665	29.8
/s/	1380	38.5	/i/	2336	24.6
/d/	714	38.1			
/ʎ/	290	34.0			
/j/	352	32.4			
/r/	143	31.5			
/n/	1135	31.5			
/z/	612	10.0			

Notons que les chiffres de Tucker, Lambert et Rigault sont basés sur la totalité des noms du dictionnaire analysé et incluent donc les noms d'animés. Étant donné le rôle crucial du facteur sémantique et sans doute aussi des facteurs philosophiques dans cette catégorie de noms, celle-ci mérite certainement d'être étudiée séparément. Les noms d'animés sont exclus par la plupart des successeurs de Tucker, Lambert et Rigault qui continuent l'étude du rôle de la terminaison dans l'attribution du genre. (Exceptionnellement, Carroll (2005) inclut les animés dans les expériences ayant pour but de déterminer le rôle des facteurs sémantiques, phonologiques et morphologiques sur l'attribution du genre par des sujets anglophones adultes possédant des connaissances négligeables en français.)

Si nous acceptons les conclusions de Tucker et ses collaborateurs (1968, 1970, 1977), deux phénomènes restent à expliquer. Premièrement, si la terminaison phonique possède

l'importance qu'on lui attribue, comment se fait-il que la divergence entre la terminaison la plus significative quant au genre (/6/ 100% masculin) et les moins significatives (/t/ 50% masculin ou /e/ 50,1% masculin) soit si grande? Deuxièmement, quels sont les facteurs qui déterminent quels noms font exception à la tendance masculinisante ou féminisante de la terminaison? Notons que sur les 31 619 noms dans la liste de Tucker, Lambert et Rigault, 7456 noms se trouvent, selon les données de ces auteurs, dans la catégorie pour laquelle l'élément phonique final fournit un indice valable à 90% ou plus. Ce sont /Z/ 94,2% ; /m/ 91,9% ; / 6) / 100% ; /2)/ 99,3% ; /%)/ 99,0% ; /ø/ 97,4% ; /o/ 97,2% ; /E/ 90,2%. Par ailleurs, 6855 noms se trouvent dans un groupe pour lequel l'élément phonique final fournit un indice valable pour moins de 60% des noms : /l/ 58,4% ; /p/ 48,6% ; /t/ 48,6% ; /e/ 50,1%.

Le travail de Tucker et ses collègues est bien connu et souvent cité. Pourtant, dans un article publié en 1995 (p. 195, note 2), Carroll suggère que les règles phoniques pour le genre existent seulement en apparence, constituant en fait un épiphénomène qui est le produit de patrons et de structures morphologiques (« an epiphenomenon arising from the organization of morphological patterns and morphological structures »). Nos recherches récentes montrent que la réalité est en effet plus complexe, comme l'avait déjà indiqué le fait que certains suffixes appuient la règle phonique pertinente alors que d'autres l'enfreignent (SurrIDGE, 1986). Dans un certain nombre de cas, d'ailleurs, la proportion de masculins et de féminins avec une terminaison phonique donnée change radicalement selon que les noms complexes représentant les animés sont inclus ou exclus, comme l'illustrent les exemples suivants, tirés de nos propres données (SurrIDGE et Lessard (SL) : /i/, féminin (24,6% masculin) selon Tucker, Lambert et Rigault (TLR), devient indéci (51,1%) selon SL ; /7)/, féminin (29,7% masculin) selon TLR, devient indéci (51,5% masculin) selon SL ; /e/, indéci (50,1% masculin) selon TLR, devient masculin (60,5%) selon SL ; /x/, masculin (76,8%) selon TLR, devient moins fortement masculin (68,6%) selon SL ; /p/ indéci (48,6% masculin) selon

TLR devient féminin (38,9% masculin) selon SL. (Il est à noter que nos chiffres sont basés seulement sur les noms simples inanimés.) Dans les études ultérieures à celles de Tucker et ses collaborateurs (1968, 1970, 1977), plusieurs chercheurs traitent de la valeur prédictive de la terminaison phonique d'une manière différente et simplifiée. Harley (1979), suivie par Carroll (2005), considère que la séquence CVC prédit le féminin, alors que CV prédit le masculin. Holmes et Segui (2004) choisissent pour leurs expériences comme noms à terminaison prédictive les groupes qui sont masculins à 79% ou plus et ceux qui sont féminins à 75% ou plus, alors que Tucker et ses collaborateurs se contentent du niveau de 60%.

En attendant d'avoir les résultats complets de l'étude de Surrige et Lessard, nous continuons à citer les données de Tucker et ses collaborateurs. Il ne faut cependant pas en oublier les limitations.

Genre, terminaison phonique et morphologie lexicale

Tucker et ses collègues ne tiennent pas compte de certains facteurs non phoniques qui peuvent influencer sur l'attribution du genre. Leurs successeurs remplissent partiellement cette lacune, démontrant en particulier que la relation entre genre et morphologie lexicale joue un rôle de la plus grande importance dans la capacité des sujets à attribuer le genre avec certitude.

Nous avons déjà noté que les seules règles fermes fournies par Grevisse (1964) et Grevisse-Goosse (1986) pour l'attribution du genre visent les composés. Dans un article de 1985, Surrige examine en plus grand détail les facteurs morphologiques qui déterminent le genre des composés en français, ainsi que la relation entre ces facteurs et les facteurs phoniques exposés par Tucker et ses collègues. Parmi les noms inanimés, la catégorie est divisée entre composés à base nominale et composés à base verbale. Dans la mesure où ces noms sont basés sur des éléments français populaires (au sens de

non savants) reconnaissables, les règles pour le genre sont simples et claires.

Composés à base nominale : le genre = le genre du nom apparaissant à gauche dans le composé. Exemples : *avion-citerne*, masculin comme *avion* ; *fiche-renvoi*, féminin comme *fiche*.

Composés à base verbale : genre masculin. Exemples : *abaisse-langue*, *hache-légumes*, *taille-racines*, tous masculins.

Les règles gouvernant le genre des composés « français » à base verbale s'appliquent même dans le cas d'une homonymie entre le premier élément et un nom féminin (*taille-légumes*, *tranche-fil*, *porte-serviettes*).

Un autre groupe de composés inanimés à base verbale, celui des composés savants, se divise en deux : ceux qui désignent un agent (*germicide*, *altimètre*, *conifère*) et ceux qui désignent une action, le produit d'une action ou d'un état ou un type de discipline ou d'étude (*gynécologie*, *biographie*, *microscopie*). Les noms du premier groupe sont du masculin, ceux du deuxième sont du féminin. La terminaison phonique /i/ des deux derniers groupes est féminine selon Tucker, Lambert et Rigault (1977), mais seulement à 75,4%. La catégorisation morphologique, cependant, assure l'attribution de ces composés au féminin à 100%.

Dans le cas des composés à base nominale, étant donné que le genre est celui du premier nom, la valeur de la terminaison phonique, à condition qu'on se base sur la terminaison de la tête, égale celle des noms simples. En plus, Surridge (1985) indique que pour les composés à base nominale la combinaison de deux noms de genre identique est plus fréquente que la combinaison de deux noms de genre différent, ce qui donne un autre moyen de trouver le genre correct. Pour ce qui est du reste des composés, la terminaison phonique n'influe pas directement sur l'attribution du genre.

L'examen des composés fournit au moins une réponse partielle à la question posée concernant les exceptions aux règles phoniques.

Dans un autre article, Surridge (1986) s'adresse au rôle de la suffixation (dérivation) dans l'attribution du genre aux inanimés. Cette étude montre que pour 14 sur 39 types de suffixés positifs – c'est-à-dire, autres que les dérivés par conversion et les suffixés au degré zéro –, la morphologie joue un rôle décisif dans l'attribution du genre si l'on se base sur les données de Tucker et ses collaborateurs (1968, 1970, 1977). Il s'agit de deux catégories : dans la première, la terminaison du suffixe favoriserait en principe le genre contraire à celui qu'exige le suffixe lui-même. (N + *-illon / -on*, V + *-is*. Exemples : *bottillon*, *chaînon*, *cliquetis*, tous masculins; V + *-ure*, ADJ + *-eur*, N + *-ière*. Exemples : *allure*, *aigreur*, *cafetière*, tous féminins.) Pour la deuxième catégorie, la terminaison phonique serait ambiguë quant au genre selon Tucker et ses collaborateurs, alors que la règle morphologique est valable sans exception. (N + *-icule*, *-ette*, participe passé plus *-e* à l'écrit, N + *-ite* avec le sens « inflammation de BASE », N + *elle*, N + *-icule*, dont le premier est masculin, les autres étant féminins.) Exemples : *denticule* m., *affichette* f., *assemblée* f., *appendicite* f., *pommelle* f., *artériole* f., *gemmule*, f.

Pour ce qui est des autres suffixes, la règle morphologique ne fait que renforcer la règle phonique de Tucker et ses collaborateurs (1968, 1970, 1977), en lui conférant une validité de 100%, plutôt qu'un pourcentage plus bas.

La suffixation au degré zéro occupe une position spéciale. Les adjectifs, les infinitifs verbaux et les participes passés se convertissent en noms sans l'aide d'un suffixe identifiable. Pour ce qui est des adjectifs, les terminaisons phoniques sont très variées, alors que les noms produits sont, à peu d'exceptions près, du masculin. Les infinitifs se terminent par */-el* ou */-rl*, dont le premier est ambigu du point de vue phonique, le deuxième masculin, mais seulement à 75%. C'est sans doute une autre grande catégorie de noms dont le genre ne possède pas de relation particulière avec la terminaison phonique. Les terminaisons des participes se terminant par */e/*, */i/* ou */y/* sont respectivement ambiguës, féminines, et féminines selon Tucker et ses collaborateurs (1968, 1970, 1977). Un autre

sous-groupe important est celui des autres parties du discours utilisées comme noms – par exemple les prépositions comme *le pour, l'envers, le devant*. Jusqu'à présent, la fréquence du masculin et du féminin dans ces catégories n'a pas été étudiée.

Le rôle du facteur sémantique

Un autre facteur joue dans l'attribution du genre des inanimés même s'il ne touche pas un grand nombre de noms : c'est le facteur sémantique. Les grammairiens en parlent souvent: Grevisse (1964) et Grevisse-Goosse (1986) en présentent des exemples. SurrIDGE (1989) s'adresse au rôle éventuel de ce facteur, examinant la relation entre les catégories de noms pour lesquelles on pourrait invoquer l'élément sémantique avec les indices fournis d'une part par la terminaison phonique et d'autre part par la structure morphologique de certains des noms touchés. Comme pour les facteurs morphologiques, le classement sémantique va souvent à l'encontre de la tendance masculinisante ou féminisante de la terminaison phonique. Le cas le plus frappant est peut-être celui des jours de la semaine. De *lundi* à *dimanche*, tous se terminent par un élément phonique associé au féminin. Malgré cette association, tous sont du masculin, comme le savent même des enfants très jeunes qui apprennent tôt à dire *samedi prochain*, etc. D'autres séries sont plus mixtes à cet égard, comme celle des noms des saisons :

printemps avec terminaison à 99% masculine ;
hiver avec terminaison à 75% masculine ;
été avec terminaison ambiguë ;
automne avec terminaison féminine à 68%.

De toute évidence, les noms des jours et des saisons constituent des séries fermées (sauf le cas des noms de jour révolutionnaires), mais ce n'est pas le cas de toutes les séries unifiées par un trait sémantique. On peut penser aux noms des couleurs où l'on trouve un certain nombre de paires de noms

distingués seulement par le genre : *orange* f., *orange* m., *rose* f., *rose* m., *marine* f., *marine* m., *aubergine* f., *aubergine* m., dont les masculins désignent des couleurs. Les spécialistes de la mode inventent ou adaptent constamment de nouveaux termes pour les couleurs. Ce sont toujours des masculins. Ajoutons les noms de types d'avion, dont un *Boeing*, un *747*, et le plus frappant, le *Concorde*, tous masculins malgré, dans le cas de *Concorde*, le genre féminin du nom originel. De même, les autres séries comme les noms de langues et celle des éléments chimiques et d'autres métaux. Inutile de dire que dans ces cas la terminaison phonique est impertinente. Il suffit de démontrer la variété des indices phoniques en association avec la constance de l'indice sémantique et du genre. Prenons quelques exemples de la dernière catégorie citée : *argent*, *cuivre*, *arsenic*, *hydrogène*, *oxygène*, *manganèse*, tous masculins malgré les terminaisons à tendance variée. Rice (2006) ajoute la série de noms désignant une route ou une voie. À l'exception de *sentier* et de *boulevard*, ces noms sont du féminin : *rue*, *route*, *sente*, *allée*, *piste*, *voie*, *avenue*, *chaussée*. Nelson (2006) ajoute les noms pour les formes de précipitation : *pluie*, *neige*, *averse*, *bourrasque*. De même, les noms pour les écailles ou d'autres enveloppes naturelles : *écorce*, *coque*, *cosse*, *couenne*, *écale*, *enveloppe*, *épitoge*, et les noms désignant des types de ligne : *haie*, *raie*, *diagonale*, *horizontale* et d'autres. Pour les buts pédagogiques, les séries citées sont certainement utiles, quitte à chercher des exceptions éventuelles. C'est un domaine où il serait utile de continuer à travailler.

Le genre dans le contexte de la grammaire formelle moderne : le travail de Suzanne Carroll

La grammaire formelle moderne a consacré peu d'attention au genre. Dans un article de 1989, cependant, Suzanne Carroll, qui fait exception à cette règle, s'intéresse à l'acquisition d'une deuxième langue dans le contexte du paradigme computationnel, prenant comme exemple la « représentation » du genre grammatical en français. Cette

étude unit quelques découvertes de la linguistique basée sur l'expérience des locuteurs avec d'autres qui émanent de la psycholinguistique du développement linguistique des enfants, ainsi qu'avec la théorie générative. Les résultats et les conclusions portent de façon importante et intéressante sur les théories de Tucker et ses collaborateurs (1968, 1970, 1977).

Carroll est surtout préoccupée par l'acquisition presque parfaite du genre des noms par les locuteurs natifs, contrastée avec les problèmes des apprenants du français langue seconde qui, de manière générale selon elle et selon l'opinion commune, sont loin d'atteindre cette maîtrise.

À la différence de Tucker et ses collaborateurs, Carroll catégorise séparément les noms complexes dont elle admet que le genre est entièrement prévisible, à condition, dans le cas des suffixés, que le sujet parlant ait acquis le genre du suffixe (de la tête du nom). (« In a subset of cases, Tucker et al.'s (1977) endings correspond to a suffix, and in precisely those cases, a word's gender is predictable » (Carroll, 1989).) Malgré cette position concernant les noms complexes, Carroll constate que le genre d'un nom français n'est pas indiqué (comme dans le cas du latin) par un « affixe ». Nous comprenons que l'auteure parle seulement dans son argument de l'affixe du nom simple. Les indices du genre, selon Carroll, sont les reflets qu'on en trouve dans le contexte syntaxique (articles, adjectifs attributifs et prédicatifs, quantificateurs variables, pronoms permettant la dislocation à droite, et pronoms renvoyant à un antécédent dans une phrase précédente). Pour des raisons théoriques et pratiques, Carroll s'oppose à l'idée (qui n'appartient certainement pas exclusivement à Tucker et ses collègues) que la terminaison phonique du nom pourrait en indiquer le genre. Une telle terminaison n'existe pas, dit-elle, au niveau qui précède l'énonciation. Il faudrait donc, selon Carroll, chercher de l'information sur la relation entre genre et terminaison sur le plan de la « représentation », c'est-à-dire à l'étape qui précède l'énonciation. Or, dit Carroll, le concept d'une partie de syllabe n'existe pas à ce niveau et un sujet n'aurait donc pas accès à une information qui serait fournie par la terminaison phonique. Les

données de Desrochers, Paivio et Desrochers (1989) et de Holmes et Segui (2004 et 2006), ainsi que les observations de Müller (2000), dont nous parlerons plus bas, suggèrent que la terminaison phonique exerce effectivement une influence sur le repérage ou l'attribution du genre. La production d'un nom ou d'un syntagme, en apparence si simple, est bien trop complexe pour que nous puissions à présent en juger de façon aussi catégorique. (Notons aussi les résultats de Ferrand, 2001. Ferrand montre que des sujets francophones peuvent se rappeler correctement à 75% - 80% le genre d'un nom qui leur revient « au bout de la langue ». Les données de Ferrand indiquent que la question concernant le repérage du genre reste ouverte.) Carroll ajoute à ces objections théoriques l'existence de la proportion considérable d'exceptions à la plupart des règles phoniques, qui lui paraît excessive.

Par la suite, Carroll (1995) s'oppose également au point de vue de Sokolik et Smith (1992). Ces derniers décrivent une expérience dans laquelle un modèle informatique connexionniste « apprend » le genre de 450 noms français relativement fréquents à partir d'une liste écrite. Après cinq essais, avec correction automatique, le modèle attribue le genre correctement à 86,2% des noms utilisés. Ensuite, 150 mots nouveaux sont introduits : le modèle attribue correctement le genre à 76% de ces exemples. Sokolik et Smith concluent que cette découverte peut être utile pour l'enseignement du français langue seconde. À leur avis, le procédé d'acquérir le genre résulte de la perception d'un groupe implicite de détecteurs de patrons. (« An implicit set of pattern detectors ».) En fait, le phénomène de la méthode utilisée pour attribuer le genre à un nom par le locuteur dans la production est un sujet qui attire à présent l'attention de nombre de chercheurs (voir Holmes et Segui, 2006). Dans sa réponse à l'article, Carroll note les objections suivantes. Le modèle de Sokolik et Smith acquiert seulement la capacité d'identifier les noms comme masculins ou féminins. C'est une simplification excessive selon elle, étant donné que cette expérience ne permet pas au système d'« apprendre » certains faits sur le genre en français : par

exemple, comment le genre se manifeste dans le langage (cooccurrence de certaines formes avec d'autres parties du discours qui ne possèdent pas de genre inhérent) et comment déduire le genre d'un nom à partir d'une phrase (Carroll, 1995 : 201). En plus, il y a le fait que les noms sont présentés seulement sous forme écrite, ce qui annule, selon Carroll, son utilité éventuelle pour les apprenants, puisque la plupart d'entre eux reçoivent au moins une proportion de données orales (*ibid.*, 1995 : 199). Finalement, l'attribution du genre par le modèle est corrigée à 100% dans l'expérience, alors que dans la réalité la rétroaction simple se montre inefficace en comparaison d'une méthode qui fait apprendre à l'étudiant le système de fonctionnement du genre dans la langue. Dans une critique plus récente, Matthews (1999) exprime l'opinion que, si l'apprentissage était efficace, le résultat devrait être correct non pas à 85%, mais à 100%.

Carroll accepte qu'il existe des règles partielles (« subregularities ») régissant le genre, mais, à la différence de Tucker et ses collaborateurs et de Sokolik et Smith, elle croit que le genre des noms simples est attribué de façon arbitraire et idiosyncratique, tout comme le genre des suffixes. Carroll explique la maîtrise quasi parfaite du genre par les locuteurs natifs comme le résultat du fait que le petit francophone acquiert la séquence ARTICLE DÉFINI OU INDÉFINI + NOM ou PRONOM POSSESSIF + NOM, activant ainsi ce trait universel potentiel du nom :

pomme	tapis
+N	+N
-V	-V
-masc.	+masc

L'enfant francophone « sait » que le genre fait partie du nom. Par contre, l'apprenant anglophone, n'étant pas sensible à ce trait, fait de multiples erreurs à cet égard. (La comparaison de

Carroll jumelle de jeunes enfants francophones à des anglophones âgés de cinq ans et plus qui se trouvent dans des programmes d'immersion.) La représentation du nom pour les anglophones serait :

pomme	tapis
+N	+N
- V	- V

Autrement dit, et Carroll le reconnaît explicitement, les enfants francophones doivent apprendre le genre mot par mot, sauf dans le cas des suffixés. Dans ce dernier cas, le genre du suffixe s'apprend et s'étend à tous les noms ayant le même suffixe. Notons également les recherches de Beauvillain (1996), qui indiquent que les sujets francophones tiennent compte du statut spécial des suffixés. Les apprenants anglophones, par contre, ne possèdent pas l'idée d'un classement nominal. Carroll souligne le rôle du déterminant dans l'acquisition du genre. L'enfant francophone, dit-elle, apprend le déterminant, qui est obligatoirement clitique, avec le nom, alors que l'apprenant anglophone tend à accentuer le déterminant ce qui lui permet de le séparer du nom. Carroll (2005) apporte de nouvelles données concernant l'acquisition du genre par des anglophones adultes ayant des connaissances négligeables en français. La présentation de listes de noms français avec un article permet à ces sujets d'attribuer le genre à des mots inconnus en tenant compte du facteur sémantique du sexe du désigné, ainsi que des facteurs morphologiques. Leur capacité à déduire le genre à partir de la forme phonique de la terminaison était faible en comparaison. Notons que cet article visait à établir le procédé utilisé par des adultes. Il est largement supposé que les adultes et les apprenants « tardifs » (ayant cinq ans ou plus) n'apprennent pas à attribuer le genre de la même manière que les jeunes enfants. Nous verrons que d'autres chercheurs constatent aussi une différence entre les francophones et les anglophones quant

aux méthodes utilisées pour acquérir ou apprendre le genre, et en ce qui concerne la terminaison du nom.

Pour ce qui est de l'objection théorique de Carroll à la fonction éventuelle de la terminaison phonique, il faut faire remarquer que le sujet est supposé, selon elle, – et nous sommes d'accord sur ce point – pouvoir déduire le genre d'un suffixé à partir du suffixe, qui se trouve également à la fin du nom. À notre avis, il faudrait modifier la théorie de manière à tenir compte de ce fait. Les recherches de Desrochers et Paivio (1990) et de Taft et Meunier (1998) dont nous parlerons plus bas ajoutent des données utiles à cette discussion. Quant à l'objection qui repose sur l'existence d'un bon nombre d'exceptions aux règles concernant la terminaison phonique du nom, nous avons déjà signalé qu'un certain nombre de ces exceptions, dont la proportion n'a jusqu'ici pas été établie, correspondent aux noms complexes dont le genre – même selon Carroll – est entièrement prévisible à partir de leur structure morphologique. Les règles sémantiques, moins importantes du point de vue quantitatif mais qui exercent leur influence sur, entre autres, des noms très communs, sont indiscutablement responsables d'un certain nombre des « exceptions ». Jusqu'à présent, aucune étude systématique n'a été consacrée à la relation statistique entre des règles phoniques telles que proposées par Tucker, Lambert et Rigault (1977) et les autres facteurs capables d'influer sur l'attribution du genre. L'état présent de nos connaissances ne permet pas d'employer l'argument des exceptions contre la validité des règles phoniques.

La théorie optimaliste

Deux articles publiés en 2006 sont basés sur la théorie optimaliste. Rice (2006) ainsi que Nelson (2006) présentent l'opinion que le masculin sert en français comme genre non marqué ou genre par défaut. Il suffirait donc de rendre explicites les facteurs qui exigent l'attribution du féminin. Cela représenterait une économie d'effort, selon eux, puisque la

majorité des noms français sont du masculin. La constatation est incontestable selon l'optique de la description du lexique telle qu'elle est présentée dans les dictionnaires, mais nous avons encore à vérifier les proportions dans différentes situations. Par exemple, nous ne croyons pas que la distribution des genres parmi les noms simples ou parmi les noms les plus fréquents ait été établie. Un autre point commun entre les deux articles : ils déclarent que les hyperonymes (overarching terms) sont également du masculin. Nous reviendrons sur cette question. Nelson s'intéresse aussi à la dérivation comme facteur important ; il accuse ses prédécesseurs de l'avoir négligée pour se préoccuper exclusivement avec des facteurs phonétiques. Comme nous l'avons vu, l'accusation n'est pas du tout fondée. Les grammairiens en parlaient déjà il y a longtemps. Loin de négliger la création lexicale comme base pour le genre, Carroll (1995) croit que la dérivation, par ses terminaisons associées avec l'un ou l'autre des genres, sert à donner l'impression que les terminaisons phoniques déterminent le genre. SurrIDGE (1985, 1986) a étudié en détail la relation entre le rôle de la simple terminaison phonique et celui de la dérivation et de la composition dans l'attribution du genre, précisément parce que la structure morphologique détermine le genre à 100%.

Rice et Nelson proposent séparément un système de calcul (gender tally) pour établir le genre d'un nom. Cependant, plusieurs des calculs proposés dépendent d'une analyse que nous trouvons trop subjective, comme dans les cas suivants. Les appendices (appendages) seraient du féminin, comme *jambe*, *main*, *queue*, *aile*, *palme*. Nelson cite des exceptions importantes : *bras*, *pied*, *tentacule*, auxquels il faudrait ajouter *orteil* et *doigt*, ce qui donne deux groupes égaux.

Les hyperonymes (overarching terms) sont du masculin selon Nelson, qui cite plusieurs exemples à l'appui de son argument, mais on peut trouver plusieurs contre-exemples féminins : *maladie*, *batterie* (d'armements ou de cuisine), *humanité*, *finance*, *alimentation*. Si dans ces cas, nous reconnaissons quelques suffixes féminins, cette observation ne sert qu'à confirmer l'importance de la structure morphologique.

Une objection plus fondamentale consiste en la difficulté à identifier un hyperonyme sans rapport avec ses hyponymes. Ainsi, *véhicule* m. est hyperonymique par rapport à *voiture*, *omnibus*, *camion*, mais *voiture* f est hyperonymique par rapport à *Peugeot*, *Ford*, *coupé*. La relation hyperonymie-hyponymie ressemble plus à une toile d'araignée qu'à un arbre avec un tronc et des branches objectivement identifiables. À notre avis, un système de calcul moins élégant, mais établi de façon plus objective, pourrait mieux servir. Un tel système tiendrait compte de structures morphologiques, de séries reconnues de groupes sémantiques et de règles phoniques valables à un pourcentage élevé. Par exemple, *maladie*, nom féminin malgré sa valeur hyperonymique, serait évalué comme suit : suffixe féminin + terminaison phonique féminine = 2 f. Le nom est donc féminin.

Le système proposé par Nelson et Rice nous paraît bien adapté à la réalité de l'allemand, qui possède le préfixe *Ge-*, reconnu comme générique. Pour le français par contre, où le générique ne se manifeste pas dans un trait de surface, l'utilité de ce critère pour l'attribution du genre reste à démontrer. À notre avis, la possibilité d'en prouver la valeur est peu plausible. Par contre, les séries sémantiques exposées par Nelson, quitte à en confirmer l'exhaustivité, seraient certainement utiles pour la description du système du genre en français.

L'état des connaissances en ce qui concerne les méthodes d'acquisition et d'apprentissage et le fonctionnement du genre

Si, comme le voudrait Carroll, les apprenants anglophones du français n'apprennent pas le genre des noms de la même manière que les francophones, quelles sont les différences entre les approches des deux groupes ?

Surridge (1993) propose une hypothèse selon laquelle les enfants francophones acquièrent le système du genre par tranches : d'abord les noms simples, avec quelques suffixés, et seulement après tout cela le reste des suffixés avec la majorité

des composés français et savants. Le français fondamental, représentant plus ou moins imparfait du français le plus fréquent, témoigne de la validité de cette hypothèse : la vaste majorité des noms trouvés dans ce lexique sont du type simple. Sur 1620 noms, seulement 320 sont des suffixés formés à l'aide de 18 suffixes différents. La proportion des composés est négligeable : on en retrouve dix seulement, et tous appartiennent à des catégories différentes. Tucker, Rigault et Lambert (1970) notent que le français fondamental reflète la relation entre genre et terminaison phonique découverte dans leur étude du *Petit Larousse illustré de 1962*. On peut donc légitimement supposer que les enfants francophones sont exposés tôt à des données qui, dans la mesure où la terminaison phonique joue un rôle dans l'attribution du genre, témoignent de ce système. D'ailleurs, Surrige (1993) attire notre attention sur le fait que le système se manifeste en français fondamental sous une forme simplifiée : le nombre de terminaisons consonantiques associées au masculin, par exemple, est réduit de sept à trois. Dans ce lexique limité, le rôle du phone final est simplifié, donc en principe plus évident et plus facile à appliquer.

Un autre point important : le français fondamental ne manque pas d'exemples de noms simples qui font exception aux règles phoniques. Et parmi ces exemples, beaucoup sont particulièrement bien connus dans le langage enfantin : *bonbon*, *chêne*, les noms des jours de la semaine, *dix*, *onze*, *douze*, *soleil*, tous masculins malgré leur terminaison qui favorise le féminin. Inversement, les noms suivants sont féminins malgré leur terminaison qui favorise le masculin : *cage*, *neige*, *orange*, *dent*, *main*, *forêt*, *gare*. Les enfants francophones acquièrent jeunes aussi les règles presque immuables régissant le genre des suffixés, avec des exemples qui illustrent bien la priorité des règles morphologiques par rapport aux règles phoniques. Les composés français, pour lesquels la fin du nom est impertinente (Surrige 1985), ne se manifestent nombreux qu'avec l'avènement d'un vocabulaire plus sophistiqué. Il en est de même pour les composés savants.

Même si nous acceptons le point de vue de Carroll, nous pouvons reconnaître l'importance de la structure hiérarchique qui sépare noms simples, suffixés et composés. En fait, si les règles phoniques sont exclues, l'ordre chronologique de l'acquisition des différents types morphologiques est d'autant plus important : les enfants francophones acquièrent tôt ou tard le genre sans règle (*ex hypothesi*) des noms simples et seulement par la suite le genre systématique des noms complexes.

Les anglophones qui apprennent le français, dans des cours d'immersion ou autrement, à cinq ans ou plus, ne bénéficient sans doute pas de cet avantage, puisque le vocabulaire abstrait (avec les noms complexes) prendra rapidement sa place à côté du vocabulaire plus concret de la plus jeune enfance, non seulement à cause de l'âge relativement avancé des apprenants, mais aussi parce que la ressemblance entre mots anglais et mots français de formation classique ou « savante » facilite l'adoption d'un nombre considérable de tels noms.

Müller (2000) étudie plus particulièrement le développement du système du genre et du nombre chez trois enfants bilingues (français et allemand). Selon ses données, l'insertion des déterminants vers l'âge de 2 ans et 11 mois marque l'acquisition par les enfants d'une série de paradigmes qui avant cet âge manquaient ou étaient employés incorrectement (confusion des genres, ainsi que du singulier et du pluriel). Les paradigmes en question (en français, les articles définis et indéfinis, les adjectifs possessifs, etc.) marquent simultanément le genre et le nombre. Avant d'acquiescer les correspondances correctes, Müller note que les enfants adoptent la pratique d'utiliser l'article *le* pour un nom se terminant par une voyelle nasale (*le main, le dent, le maison, le maman, le télévision, par /e/ (le clé, le poupée)* ou par */o/ (le photo, le moto)*). C'est comme si une terminaison vocalique appelle automatiquement le masculin. Ces erreurs sont difficiles à expliquer si l'on suppose que la terminaison phonique n'exerce aucune influence sur le choix du genre. Les données de Müller indiquent que la maîtrise quasi magique du genre des noms simples chez les francophones

est acquise lentement et avec difficulté. Rappelons que les sujets de Müller acquièrent simultanément le français et l'allemand. Il serait souhaitable d'analyser tout aussi minutieusement le développement d'enfants francophones unilingues à cet égard.

Desrochers, Paivio et Desrochers (1989), dont les sujets sont des étudiants au niveau universitaire, découvrent que les locuteurs natifs catégorisent les noms selon leur genre plus rapidement et avec moins d'erreurs si la terminaison des noms en question est typiquement associée à leur genre que dans le cas contraire. Selon ces auteurs, « l'effet de la fréquence d'usage se manifeste au stade de l'accès au lexique, alors que la valeur prédictive des terminaisons détermine le cours de processus post-lexicaux » (Desrochers, Paivio, et Desrochers, 1989 : 69). Taft et Meunier (1998) suggèrent également qu'il existe deux méthodes pour attribuer le genre : l'une intralexicale et l'autre postlexicale. Dans le premier cas, on constate tout simplement le genre du nom. Par exemple, on se rappelle le nom *folie* avec son genre féminin. Dans le deuxième cas, on applique le fait que *-ie* est une terminaison féminine.

Deux autres chercheurs, Holmes et Dejean de la Bâtie (1999) décrivent des expériences dans lesquelles ils examinent l'attribution du genre par des sujets francophones en France ainsi que par des apprenants anglophones du français en Australie. Les deux groupes devaient attribuer le genre à une liste dans laquelle sont présentés des noms « réguliers », c'est-à-dire dont le genre correspond à la tendance de leur terminaison, et des noms irréguliers. Ensuite, les mêmes sujets avaient à attribuer le genre à une liste de noms inventés dont les terminaisons correspondent à celles des noms réels déjà traités. Dans une autre expérience, les sujets devaient classer comme « correct » ou « incorrect » le déterminant accompagnant les mots. Les résultats de ces expériences montrent que la maîtrise du genre chez les anglophones est de loin inférieure à celle des francophones, ce qui ne doit étonner personne. Par ailleurs, les auteurs découvrent que le taux d'« erreurs » des anglophones dans l'attribution du genre aux noms inventés n'excède que de peu celui que ces mêmes sujets encourent dans l'attribution du genre aux noms

réguliers. Les francophones, par contre, mettent plus de temps à classer les noms inventés que les noms réguliers. Par ailleurs, le taux d'« erreurs » des francophones dans le classement des noms inventés excède de façon significative celui observé dans le classement des noms réguliers. Les auteurs concluent que chez les anglophones, qui ne possèdent pas la quantité d'associations lexicales disponibles aux francophones, un rôle plus important est accordé aux règles liant genre et terminaison que par ces derniers. Ce résultat indique que les non-francophones apprenant le français ne suivent pas nécessairement les mêmes méthodes que les locuteurs natifs : un point important pour ce qui est de la pédagogie. En ce qui concerne l'étude des francophones, les résultats de Holmes et Dejean de la Bâtie appuient ceux de Desrochers et ses collaborateurs et de Taft et Meunier. Un autre article, celui de Holmes et Segui (2004), porte sur la latence dans l'attribution du genre par des étudiants francophones adultes. Les auteurs constatent que ces sujets attribuent le genre moins rapidement si la terminaison phonique est non prédictive.

Il faut reconnaître cependant que la plupart des études que nous venons de présenter ne sont pas comparables entre elles. Alors que Müller (2000) étudie des enfants de bas âge, Desrochers et ses collaborateurs (1989, 1999), Holmes et Dejean de la Bâtie (1999) et Holmes et Segui (2004) prennent comme sujets de jeunes adultes. Les anglophones étudiés par Holmes et Dejean de la Bâtie (1999) sont également des adultes. Ces sujets apprennent le français depuis en moyenne sept ans et, paraît-il, surtout sous forme écrite. Les tests passés par ceux-ci se font à l'écrit, alors que Müller (2000) se limite nécessairement au français oral de ses jeunes sujets. Comme Desrochers et ses collaborateurs (1989, 1999), Holmes et Dejean de la Bâtie (1999) et Holmes et Segui (2004) regardent de près la relation entre l'attribution du genre par leurs sujets et la régularité du genre des noms par rapport à leur terminaison. Cependant, les auteurs ne font pas de distinction entre les terminaisons de noms simples et celles qui constituent un suffixe. Les suffixés sont nombreux parmi les exemples utilisés par Holmes et Dejean de la Bâtie (1999). Leur liste de noms 'réguliers' inclut les suffixés

suivants : *fumée, durée, présence, horreur, couture, patience, ficelle, rudesse, mécanisme, vitrail, tourisme, rasoir*, tandis que parmi les terminaisons de leurs non mots, nous trouvons les suivantes, qui correspondent à des suffixes reconnus par le *Petit Robert* : *-tion, -ité, -ure, -ence, -ise, -aine, -aison, -on, -isme, -age, -eau, -al/ial, -ote, -ique*. Dans un article plus récent, Holmes et Segui (2006) mentionnent la distinction entre mots suffixés et non suffixés, sans pourtant évaluer l'importance de cette distinction. Notons que la compétence des francophones aurait sans doute compris la nécessité de déterminer une partie du discours spécifique comme source du suffixé, alors que cette information manquerait aux anglophones n'ayant pas bien maîtrisé le système de la dérivation lexicale.

Un aspect tout à fait différent du genre est étudié par Andersen (1984), qui examine l'emploi des reflets syntaxiques du genre en espagnol par des locuteurs natifs et par un anglophone de douze ans. Le garçon anglophone parlait couramment espagnol, mais avec des erreurs de genre flagrantes et très nombreuses. Il produisait correctement les reflets du genre des noms humains, mais généralisait le masculin pour les inanimés. Les genres incorrects présentaient des problèmes d'interprétation considérables pour le décodeur. Selon l'auteur lui-même, cette étude ne constitue qu'un premier pas dans un domaine où il serait fort souhaitable de continuer et d'approfondir les recherches, ainsi que d'étudier ce phénomène dans d'autres langues, y compris le français. Rappelons la troisième raison avancée par Ranson et Carlisle (1996) pour expliquer la difficulté qu'éprouvent les anglophones apprenant le français en ce qui a trait au genre: le genre, selon ces auteurs, ne fait que rarement une contribution au message. Andersen affirme le contraire pour l'espagnol, quoiqu'il n'analyse pas les problèmes causés par ce défaut dans le langage de son sujet anglophone. Il serait étonnant qu'un phénomène aussi fréquent et bien enraciné dans la langue que le genre des noms français n'ait aucune utilité fonctionnelle.

Un article plus récent porte sur la fonction du genre des inanimés ainsi que sur celui des animés dans la réception d'un message en langue française. Dahan, Swingley, Tanenhaus et Magnuson (2000) étudient de façon systématique les mouvements oculaires occasionnés par la réception d'un indice du genre chez des sujets qui regardent l'écran d'un ordinateur. Les sujets ayant participé aux expériences décrites étaient des étudiants d'université francophones. Deux groupes de sujets subissaient des tests qui portaient sur la reconnaissance d'objets représentés par seize paires de noms ayant le même début mais étant de genre différent (ex. : *vase, vache; colonne, collier; ceinture, cintre*). Pour chaque paire de ces noms, quatre images d'objets sont projetées sur l'écran de l'ordinateur. Deux de ces objets correspondent aux noms pertinents, alors que les deux autres servent de distraction. Les sujets sont appelés à cliquer sur l'image qui correspond à un nom commençant par une consonne et précédé d'un article défini. Dans une première expérience, le nom est au pluriel et l'article n'inclut donc aucun indice du genre (ex. : *les boutons, les bouteilles*). Dans une deuxième expérience, les sujets entendent le singulier du nom avec son article, donc avec un indice du genre (*le bouton, la bouteille*). Les mouvements oculaires des sujets indiquent que l'hésitation entre noms à début identique mais de genre différent manifesté dans la première expérience est éliminée dans la deuxième.

Dans le même ordre d'idées, Garnham, Oakhill, Ehrlich et Carreiras (1995) décrivent des expériences portant sur l'importance des indices du genre. Dans une première série d'expériences, ils présentaient à des étudiants francophones une phrase complexe dans laquelle un pronom de la subordonnée renvoie à un antécédent de la phrase principale. Par exemple : « La cape a protégé le manteau parce qu'elle était imperméable. » « La cape a protégé la veste parce qu'elle était imperméable. » Par la suite, les sujets avaient à répondre à une question comme « Est-ce que la cape était imperméable ? » Les résultats indiquent que la réponse est plus rapide si le genre des noms de la phrase élimine l'ambiguïté éventuelle de la référence. Autrement dit, l'enchaînement entre antécédent et pronom

effectué par le genre facilite l'interprétation de la phrase. Une comparaison de ce point de vue entre les données concernant francophones et non-francophones serait sans doute fructueuse.

Un autre type d'expérience (Grosjean, Dommergues, Cornu, Guillelmon et Besson, 1994) examine l'effet de la présence d'un marqueur du genre sur la capacité des sujets à reconnaître un nom. On présente à l'oral une phrase contenant un syntagme nominal avec ou sans marqueur de genre avant le nom pertinent. (Ex. : J'ai vu un(e) joli(e) samedi.) L'émission est interrompue (*gated*) au début du nom et ensuite à des intervalles de 60 ms jusqu'à la fin du mot. Les sujets (étudiants francophones suisses) sont appelés à proposer à chaque intervalle un nom qui convient au contexte. Dans l'absence d'un marqueur de genre, les candidats suivants sont invités à la première interruption à compléter la phrase : *piste, vent, parapluie, sac, mer, bateau, chose, soie, pantoufle, griffon*. Quand un article défini au féminin est inclus, les noms suivants sont choisis : *filles, fleur, tulipe, pensée, plie, puce, ville, maison, pièce, place*. Les résultats démontrent que le genre exerce une influence frappante sur l'éventail des noms choisis, empêchant le sujet, quand le genre est indiqué, de fournir un nom ayant le genre opposé.

À un niveau plus abstrait, Schweppe et Rummer (2007) décrivent une série d'expériences portant sur l'allemand qui examinent l'influence du genre grammatical sur le rappel à court terme de structures syntaxiques. Les résultats indiquent que, du moins pour l'allemand, le genre en tant qu'information morphosyntaxique joue un rôle important dans ce type de mémoire. Les implications profondes quant à l'internalisation du genre démontrent encore une fois le caractère inadéquat des théories qui basent l'acquisition du genre simplement sur l'agglutination d'un article au nom. Il serait étonnant que ce phénomène soit limité à l'allemand. Il serait tout de même souhaitable de reproduire ce type d'expérience dans le contexte du français.

Citons, pour terminer, un autre aspect du système du genre en français qui a été négligé jusqu'ici : l'emploi anaphorique et cataphorique du pronom auquel Schousboe

(1988) attire notre attention. Dans le cas d'un référent animé, ce pronom, toujours fort, peut fonctionner sans antécédent : « Regarde celle-là » peut avoir le sens de « Regarde cette femme-là ». Même un nom inanimé pourrait être utilisé de cette manière dans une conversation où le sujet est évident pour les interlocuteurs. Est-ce que les apprenants anglophones adoptent un tel style syntaxique? Sans doute pas si le genre continue à être un piège pour eux.

Conclusion

Nous avons constaté des divergences importantes entre les études qui s'adressent à la relation terminaison-genre. À la différence de la plupart de leurs successeurs, Tucker, Lambert et Rigault incluent les noms d'animés dans leur analyse des relations entre genre et terminaison et se limitent au rôle de la terminaison phonique. Holmes et Dejean de la Bâtie découvrent des différences importantes entre francophones et anglophones à l'égard de l'attribution du genre, mais leurs tests portent sur l'écrit. Il en est de même pour les expériences de Sokolik et Smith. Müller, par contre, étudie le genre dans le langage d'enfants trop jeunes pour lire. Les sujets de Müller ne sont exposés qu'à des noms simples. Les études de Tucker, Lambert et Rigault, Holmes et Dejean de la Bâtie et Sokolik et Smith incluent des noms complexes, mais ne séparent pas les noms simples des noms complexes, malgré la différence cruciale que ces derniers, par leur structure, s'associent de façon régulière à un genre déterminé.

Étant donné les résultats impressionnants obtenus dans les études portant sur la relation entre terminaison phonique ou orthographique et genre, il nous paraît impossible d'exclure l'influence éventuelle de tels facteurs sur l'acquisition ou l'apprentissage du phénomène du genre. Si nous acceptons l'objection théorique contre l'influence de la fin du mot telle qu'elle a été formulée par Carroll, nous pouvons peut-être adopter la position de Desrochers et ses collaborateurs, Taft et Meunier, et Bates et collaborateurs selon laquelle la terminaison phonique joue un rôle en ce qui a trait à une vérification postlexicale. Mais nous avons besoin de données plus rigoureusement organisées sur le lien terminaison-genre. Nous avons vu qu'il existe un accord assez général et croissant, accepté traditionnellement par les grammairiens ainsi que par un certain nombre de linguistes, sur le rôle spécial de la structure lexicale dans l'attribution du genre. Alors que le genre des noms simples est loin d'être uniformément prévisible, celui des noms complexes est attribué de manière presque tout à fait régulière. Les psychologues en particulier ne tiennent pas toujours compte de cet élément dans les études qu'ils consacrent au genre. Il faut, à notre avis, distinguer rigoureusement

dans les recherches à l'avenir non seulement les animés des inanimés, mais aussi les noms simples des noms complexes.

Les chercheurs qui favorisent la théorie optimaliste avancent un point de vue utile pour la description sinon pour la pédagogie : celui du masculin comme genre non marqué. Ils revitalisent également notre conscience des facteurs sémantiques dans l'attribution du genre aux inanimés, en proposant quelques nouvelles séries de tels mots. C'est un domaine qu'il faudrait réexplorer, mais en adoptant une méthode rigoureuse pour délimiter l'ensemble des noms à considérer dans un champ sémantique donné.

Les études d'Andersen et de Grosjean et ses collaborateurs et de Schweppe et Rummer ouvrent une perspective sur des domaines qui restent à explorer en ce qui concerne le français et pour lesquels les méthodes sont encore à établir. L'acquisition de connaissances solides sur ce domaine pourrait, cependant, fournir des données importantes quant au fonctionnement du genre, quant aux différences entre les francophones et les anglophones dans l'apprentissage du genre et quant au rôle du genre dans la mémoire. Il faut revenir à la question « À quoi bon le genre ? ».

Nous trouvons particulièrement importante du point de vue théorique et pédagogique la découverte de Sokolik et Smith qui, malgré toutes les objections de Carroll, nous fait voir un phénomène capable de lier les données concernant les locuteurs natifs et leur maîtrise presque parfaite du genre avec celles concernant les anglophones : même un programme connexionniste peut maîtriser le genre en grande partie quand une rétroaction implacable le corrige à 100%. Nous ne proposons pas pour l'enseignement du français langue seconde l'imposition d'une rétroaction implacable, mais l'application de méthodes d'enseignement basées sur des activités exigeant l'emploi d'une abondance de reflets syntaxiques du genre de tous les types nous paraît souhaitable.

Taft et Meunier adoptent avec raison le terme *un domaine quasi régulier* (« a quasi-regular domain ») pour la représentation du genre. Il nous incombe de continuer avec plus de précision et de consistance les recherches qui essaient de démêler l'enchevêtrement des régularités que nous pouvons déceler.

Note : Les recherches décrites ici ont été subventionnées par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Références bibliographiques

ANDERSEN, R.W. (1984), «What's gender good for anyway ?», R. Andersen (1984), *Second languages : a cross-linguistic perspective*, Rowley, MA., Newbury House, p. 71-100.

BEAUVILLAIN, C. (1996), «The Integration of Morphological and Whole-Word Form Information during Eye Fixations on Prefixed and Suffixed Words», *Journal of Memory and Language*, vol. 39, n° 6, p. 801-820.

CARROLL, S. (1989), «Second language acquisition and the computational paradigm», *Language learning*, vol. 39, n° 4, p. 535-594.

— (1995), «The Hidden Danger in Computer Modelling: Remarks on Sokolik & Smith's connectionist learning model of French gender», *Second Language Research*, vol. 11, n° 2, p. 193-205.

— (2005), «Input and SLA : Adults' sensitivity to different sorts of cues to French gender», *Language learning*, vol. 55 (suppl. 1), p. 79-138.

CORBETT, G. (1991), *Gender*, Cambridge, Cambridge University Press.

DAHAN, D., D. SWINGLEY, M.K. TANENHAUS, et J.S. MAGNUSON (2000), «Linguistic gender and spoken word recognition in French», *Journal of memory and language*, n° 42, p. 465-480.

DESROCHERS, A., et A. PAIVIO (1999), «Le phonème initial des noms inanimés et son effet sur l'identification du genre grammatical», *Revue canadienne de psychologie*, vol. 44, n° 1, p. 44-57.

DESROCHERS, A., A. PAIVIO, et S. DESROCHERS (1989), «L'effet de la fréquence d'usage et de la valeur prédictive de leur terminaison sur l'identification du genre grammatical», *Revue canadienne de psychologie*, vol. 43, n° 1, p. 62-73.

FERRAND, L. (2001), «Grammatical gender is also on the tips of French tongues», *Current psychology letters*, n° 5 (juillet), p. 7-20.

GARNHAM, A., J. OAKHILL, M.-F. EHRLICH, et M. CARREIRAS (1995), «Representations and processes in the interpretation of pronouns: new evidence from Spanish and French», *Journal of memory and language*, n° 34, p. 41-62.

GREVISSE, M. (1964), *Le bon usage*, Gembloux, Duculot, 1192 p.

— (1986) (Grevisse-Goosse), *Le bon usage*, 12^e édition, refondue par André Goosse, Paris-Gembloux, Duculot, 1768 p.

GROSJEAN, F., J.-Y. DOMMERGUES, É. CORNU, D. GUILLELMO et C. BESSON (1994), «The gender-marking effect in spoken word recognition», *Perception and psychophysics*, vol. 56, n° 5, p. 590-598.

HARLEY, B. (1979), «French gender "rules" in the speech of English-dominant, French-dominant and monolingual French-speaking children», *Working papers in bilingualism*, n° 19, p. 129-156.

HOLMES, V., et B.D. de la BÂTIE (1999), «Assignment of grammatical gender by native speakers and foreign learners of French», *Applied psycholinguistics*, n° 20, p. 479-506.

HOLMES, V., et J. SEGUI (2004), «Sublexical and lexical influences on gender assignment in French», *Journal of psycholinguistic research*, n° 33, p. 425-457.

— (2006), «Assigning grammatical gender during word production», *Journal of psycholinguistic research*, vol. 35, n° 1, p. 5-30.

MATTHEWS, C. (1999), «Connectionism and French gender : Sokolik and Smith revisited», *Second language research*, vol. 15, n° 4, p. 412-427.

MÜLLER, N. (2000), «Gender and number in acquisition». In Unterbeck, B. *et al.* (éd.) (2000), *Gender and number in cognition*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter, p. 351-399.

NELSON, D. (2006), «French gender assignment revisited», *Word*, vol. 56, n° 1, p. 19-38.

RANSON, D., et S. CARLISLE (1996), «Why do the French give their nouns gender?», *French Review*, vol. 70, n° 1, p.1-12.

RICE, C. (2006), «Optimizing gender», *Lingua*, n° 116, p. 1394-1417.

SCHOUSBOE, S. (1988), «The function of gender», dans *Linguistic analyses*, Copenhagen, Department of English, University of Copenhagen (Anglicana et Americana, 23).

SCHRIEFERS, H. et T. ENCARNA (1999), «The production of noun phrases: a cross-linguistic comparison of French and German», *Proceedings of the 21st annual conference of the Cognitive Science Society*, Cognitive Science Society, p. 637-642.

SCHWEPPE, J., et R. RUMMER (2007), «Shared representations in language processing and verbal short-term memory : The case of grammatical gender», *Journal of memory and language*, vol. 56, n° 3, p. 336-356.

SOKOLIK, M.E., et M.E. SMITH (1992), «Assignment of gender to French nouns in primary and secondary language : A connectionist model», *Second Language Research*, vol. 8, p. 39-58.

SURRIDGE, M.E. (1985), «Le genre grammatical des composés en français», *Revue canadienne de linguistique*, vol. 30, n° 3, p. 247-271.

— (1986), «Genre grammatical et dérivation lexicale en français», *Revue canadienne de linguistique*, vol. 31, n° 3, p. 267-283.

— (1989), «Le facteur sémantique dans l'attribution du genre aux inanimés en français», *Revue canadienne de linguistique*, vol. 34, n° 1, p. 19-44.

— (1993), «Gender assignment in French: the hierarchy of rules and the chronology of acquisition», *International review of applied linguistics in language teaching*, vol. XXXI, n° 2, p. 77-95.

TAFT, M., et F. MEUNIER (1997), «Lexical representation of gender: a quasi-regular domain», *Journal of psycholinguistic research*, vol. 27, n° 1, p. 23-45.

TUCKER, G.R., W.E. LAMBERT, A. RIGAULT, et N. SEGALOWITZ (1968), «A psychological investigation of French speakers' skill with grammatical gender», *Journal of verbal learning and verbal behavior*, n° 7, p. 312-316.

TUCKER, R., A. RIGAULT, et W. LAMBERT (1970), «Le genre grammatical des substantifs en français : analyse statistique et étude psycholinguistique», dans *Actes du X^e congrès des linguistes*, Bucarest, p. 279-290.

TUCKER, R., W. LAMBERT, et A. RIGAULT (1977), *The French speaker's skill with grammatical gender*, La Haie, Paris, Mouton.

WEBER, D. (2000), «On the function of gender», dans Unterbeck, B. et al. (éd.) (2000), *Gender in grammar and cognition*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter, p. 495-509.